

STÉPHANE COUTURE

**L'itinéraire historiographique de la « figure » du coureur de
bois, 1744 - 2005**

Mémoire présenté
à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval
dans le cadre du programme de maîtrise en histoire
pour l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.)

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE
FACULTÉ DES LETTRES
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

2007

RÉSUMÉ

L'itinéraire historiographie de la «figure» du coureur de bois, 1744 – 2005 présente le portrait général de la production historique sur la course des bois tout en soulignant dans le détail les différents portraits que les auteurs lui ont décerné durant les 251 dernières années. De la chronique historique sur la Nouvelle-France écrite par le jésuite Pierre-François-Xavier de Charlevoix au *Dictionnaire de la course des bois* d'Alain Messier, les préoccupations et les idéologies de chacune des époques de production ont laissé des traces marquantes dans le mythe dressé sur le coureur de bois. Du vagabond solitaire et hors-la-loi, il prend peu à peu sa véritable place dans l'historiographie internationale.

ABSTRACT

L'itinéraire historiographie de la «figure» du coureur de bois, 1744 – 2005 presents the general portrait of the historian production on the *Course des Bois* while underlining in detail the various portraits that the authors defined for him during the 251 last years. The historical chronicle on New-France written by the Jesuit Pierre-François-Xavier de Charlevoix to the *Dictionnaire de la course des bois* of Alain Messier are biased by the concerns and the ideologies of each era of production that left a few outstanding myths of the *Coureur des Bois*. Of the solitary vagrant and outlaw, it takes little by little its true place in the international historiography.

À l'ensemble de mes collègues et amis,
à Alain Laberge pour avoir cru en cette étude et
Paul-André Dubois pour ses judicieux conseils.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
<i>L'itinéraire historiographique du coureur de bois : une histoire culturelle ?</i>	1
<i>Notre corpus de sources</i>	9
<i>Un itinéraire méthodologique : la déconstruction d'un mythe ?</i>	12
CHAPITRE 1 : UNE FIGURE DE DISSIDENCE SOCIALE	16
Les précurseurs	16
<i>Des propos « contemporains » du père Charlevoix...</i>	16
<i>L'abbé Guillaume Raynal et la synthèse historique</i>	19
<i>Première grande synthèse libérale</i>	20
Le foisonnement des idées	21
<i>Garneau et le foisonnement historique</i>	21
<i>Les nuances apportées par Edme Rameau</i>	23
<i>L'abbé Ferland et le jeune aventurier analphabète</i>	25
<i>Entrée du puritanisme américain dans l'historiographie canadienne</i>	26
<i>Le sursaut canadien-français : une réaction sur la légitimité américaine</i>	28
De la continuité à l'innovation : nuances sur le coureur de bois canadien et métissé	30
CHAPITRE 2 : LE COUREUR DE BOIS SOUS LA LOUPE DES HISTORIENS	34
Un symbole canadien-français	35
<i>Une association définitive</i>	35
<i>Le personnage édifiant du Canada francophone</i>	38
Du coureur de bois au « french trader » : une historiographie variable	41
<i>L'ambivalence d'un coureur de bois à l'américaine</i>	41
<i>Le « French Trader » et le « Voyageur »</i>	44
<i>L'ambivalence du coureur de bois</i>	49

De nouvelles avenues	51
<i>La biographie</i>	51
<i>Début d'une étude de la culture matérielle</i>	54
De continuité et de dissemblances : les années cinquante	56
<i>La suite du discours biographique</i>	56
<i>Le nouveau coureur de bois de Groulx : un emprunt à Nute et Innis</i>	59
CHAPITRE 3 : LA REMISE EN QUESTION DES GRANDS CANONS DE L'HISTOIRE	
NATIONALE	63
De révision à révolution : les années soixante	64
<i>Le discours biographique</i>	65
<i>La nouvelle flamme historique</i>	71
Un regain dans son itinéraire	74
<i>Les innovations de Louise Dechêne</i>	74
<i>Une suite à Dechêne : les engagements selon Gratien Allaire</i>	77
<i>Une histoire de fond : l'œuvre synthèse de Marcel Trudel</i>	79
CHAPITRE 4 : L'ÉCLATEMENT HISTORIOGRAPHIQUE À L'AUBE DU	
21^E SIÈCLE	82
De tradition et de nouveauté	83
<i>Le forgeron-voyageur est-il un coureur de bois ?</i>	83
<i>L'apport hors-universitaire</i>	85
<i>D'une certaine continuité : Radisson relu et corrigé</i>	86
<i>L'historien Thomas Wien et l'invention de la course des bois</i>	89
Les relations franco-amérindiennes	94
<i>Les synthèses et études de vulgarisation</i>	95
<i>Une étude spécialisée sur les échanges culturels</i>	99

CONCLUSION : L'ITINÉRAIRE HISTORIOGRAPHIQUE DES REPRÉSENTATIONS HISTORIENNES DU COUREUR DE BOIS À LA CROISÉE DES CHEMINS	107
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	115

INTRODUCTION

Depuis le 18^e siècle, le coureur de bois est la source de plusieurs écrits littéraires. Il prend part, par son itinéraire artistique et scientifique, à la construction d'une représentation historique importante dans notre imaginaire collectif. Plusieurs personnes s'y intéressent : les chroniqueurs, les voyageurs en Nouvelle-France, les romanciers, les journalistes, les historiens, voire les amateurs d'histoire sur Internet. Le coureur de bois est une construction des ouvrages des auteurs canadiens, américains et européens. Son itinéraire se compose d'éléments imagés et d'impressions laissés par la plupart des différentes communautés des lettres et des sciences. Ainsi, plusieurs versions du coureur de bois existent et quelques-unes subsistent depuis le 18^e siècle.

Les récits de voyages et les chroniques, produits au cours des 17^e et 18^e siècles, constituent les premiers ouvrages à nous informer sur le phénomène de la course des bois. Plus souvent qu'autrement, on nous y présente un homme jeune et hardi quittant pour les contrées difficiles des grandes rivières et des forêts, un criminel notoire, un hors-la-loi ou un fugueur en rupture avec les mœurs traditionnelles de la culture de la terre. Certes, ces traits opposés s'expliquent par divers éléments historiques. Le commerce des pelleteries est le pilier même de l'économie coloniale française au 18^e siècle. À l'apogée de la traite, plus de 800 coureurs de bois, sans compter les commis, les missionnaires, les voyageurs et les entrepreneurs, y tirent leurs revenus sur une population ne dépassant pas les 50 000 milles âmes. Or, le coureur de bois est un jalon nécessaire de l'économie. Il est à la fois un explorateur trouvant de nouvelles régions à exploiter, un interprète responsable de la diplomatie et des relations franco-amérindiennes et un entrepreneur efficace. À l'opposé, il choque par son costume et ses mœurs « à l'indienne », et par son indépendance à l'autorité publique voire son abandon des valeurs traditionnelles coloniales¹.

Puis, au 19^e siècle, suivant les changements politiques et socio-économiques d'après conquête incluant notamment la prise de monopole du commerce des pelleteries par la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1821², le coureur de bois devient une denrée rarissime dans l'entourage de

¹ Les valeurs traditionnelles sont la culture de la terre, l'établissement d'une famille après mariage et la contribution à la vie coloniale.

² Après plusieurs années de rivalité, les deux compagnies anglaises de la traite des fourrures, la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la Baie d'Hudson s'unissent sous une même bannière après l'achat de la première par la deuxième en 1821.

la population canadienne. Il est dorénavant un commis ou un voyageur employé par une compagnie pour une période d'au moins trois ans par la signature d'un contrat.

Le contexte de production des œuvres du 19^e siècle présente également d'importantes différences lorsque nous le comparons à celui d'aujourd'hui. Les préoccupations de l'époque sont davantage plus politiques et idéologiques. En effet, la constitution d'un Canada multilingue et multiculturel en Amérique demande un supplément d'accommodements entre les deux nations qui l'habitent. Par conséquent, l'on voit apparaître quelques synthèses historiques sur l'histoire du Canada, notamment de la main du notaire François-Xavier Garneau en 1845³ et d'autres auteurs de profession libérale. En effet, l'histoire n'est pas encore l'apanage d'une profession proprement dite. Elle n'est souvent qu'un passe-temps et n'est écrite que sous la forme de grandes synthèses. De la sorte, la course des bois souffre de n'être que survolée au profit de grands sujets plus au goût du jour.

Au 20^e siècle, tous les domaines de la science sont touchés par les changements sociaux occasionnés par le néo-libéralisme et le socialisme opposés au statu quo du conservatisme clérical. Durant cette période, le métier d'historien se professionnalise au Canada. Bien que les ouvrages généraux demeurent, quelques articles et études de fond sont publiés. À la fin du siècle précédent, Benjamin Sulte, dans *Les coureurs de bois au lac Supérieur, 1660*, relance l'étude d'un sujet plus spécifique et restreint. Puis, les travaux de l'abbé Lionel Groulx et d'Arthur Maheux tracent les premiers pas d'une réglementation méthodologique axée sur l'étude des archives et des sources primaires. Aux États-Unis, les ouvrages historiques s'intéressent encore peu au rôle et aux caractéristiques inhérentes du coureur de bois. Seule Grace Lee Nute, une historienne originaire du Minnesota, traite des personnages du commerce de la fourrure dans deux ouvrages parus dans les années 1930 et 1940.

Avec l'avènement de la nouvelle histoire et de l'interdisciplinarité entre les diverses sciences sociales dans les années 1960, le nombre d'études historiques s'accroît et une multitude de littéraires s'intéresse au personnage du coureur de bois : romanciers, journalistes ainsi que divers spécialistes des sciences sociales. Le retour vers les sources de l'époque coloniale permettant d'y retracer les exploits, les aventures et les traits du professionnel de la traite des fourrures caractérisent cette tendance. À l'opposé, la nouvelle réalité socio-économique de

³ Voir : François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada depuis ses origines*, Québec, N. Aubin, 1845-52, 4 volumes.

l'État providence, de la chute de la pratique religieuse et de l'ouverture des marchés, poussent les historiens à se tourner vers des objets d'études se rapprochant de ces nouvelles problématiques sociales. Considéré comme l'un des éléments du rouage du commerce et de l'économie coloniale, le personnage du coureur de bois n'est pratiquement plus abordé dans les travaux des historiens. C'est au début des années 1980 qu'il y retrouve une place.

Dans la sphère littéraire et historique, le coureur des bois est devenu un personnage à la fois simple et complexe. Simple, car il demeure l'un des éléments essentiels de l'économie de la Nouvelle-France. Complexe, car la représentation historique du coureur de bois se prête à une multitude d'interprétations imaginées que ce soit dans les textes et les volumes des divers auteurs des trois derniers siècles. L'usage le plus commun et le plus mis en valeur demeure celui dépeint dans les cours d'histoire au niveau secondaire à la fin du 20^e siècle. Le personnage du coureur de bois y est décrit comme un homme musclé, mature, portant la barbe fièrement, fumant la pipe et habillé à l'Amérindien coiffé d'un chapeau de chat sauvage et tenant à la main son fusil toujours en voyageant dans son canoë sur les rivières du territoire canadien. Est-il possible que cette représentation du coureur de bois corresponde à la réalité ?

Il devient intéressant de s'interroger sur la provenance de ces quelques idées, images et symboles du coureur des bois issus de la production historique. En effet, une étude plus approfondie de l'itinéraire historique de ce personnage nous permettrait de connaître le véritable point de départ de nos idées construites et des images que nous avons de ce professionnel de la fourrure. Certes, l'imagerie historique sur l'objet d'étude présente une grande diversité d'interprétations. L'imaginaire joue un rôle important dans cette construction. Bien que ces interprétations originent quelques fois de la romance, les écrits considérés plus « scientifiques » en sont plutôt les principaux artisans.

En somme, nous nous pencherons sur le parcours historiographique que connaît le portrait du coureur de bois en essayant d'en comprendre les divergences et les persistances dans le discours historien afin d'en établir une définition claire.

L'itinéraire historiographique du coureur de bois : une histoire culturelle ?

Depuis la fondation de l'École des Annales dans les premières décennies du 20^e siècle, l'histoire sociale et culturelle s'intéresse aux phénomènes des masses et aux anonymes. Dans

le courant interdisciplinaire des années suivantes, l'histoire sociale s'enrichit progressivement des méthodes et des courants de pensées des domaines de l'histoire et des autres sciences sociales. Puis, la *nouvelle histoire* lance une tendance : la scientificité de la discipline historique. Cette nouvelle recherche de l'exhaustivité des résultats provoque la fragmentation du domaine de l'histoire. Qui plus est, elle ensemence plusieurs autres courants. Particulièrement ressenti au Québec, son effet épargne toutefois en large partie les travaux des historiens anglophones.

Dans les années 1970, une nouvelle forme d'étude historique s'intéresse au phénomène des représentations. Ce domaine récent et novateur, oriente ses recherches vers le symbolisme, l'imagerie et le mythe concernant un objet, un personnage ou un événement. L'histoire des représentations tente de discerner, à travers les textes, l'iconographie, les contes et les légendes des faits véritables et vérifiables⁴. Issus de l'imaginaire collectif, les éléments étudiés sont à la fois remis en contexte et mis en relation entre eux pour y déceler des incohérences. *Le roi Albert*, de l'historien Laurence Van Yperselle est un exemple typique du courant récent⁵. L'auteur étudie dans cet œuvre le mythe du bon guerrier et du bon roi soulevé par l'historiographie, mais également par les diverses autres sources comme les médias, les manuels scolaires et l'art visuel.

L'étude de la symbolique, des images véhiculées dans la littérature historique nous permettra de dégager l'itinéraire historiographique du personnage du coureur de bois depuis le 18^e siècle. Les études historiques le concernant ont beaucoup contribué au développement de ses différentes représentations. Les manuels scolaires, les encyclopédies et les romans ont puissamment participé à l'émergence de son portrait actuel. Pourtant, beaucoup d'historiens ont également travaillé à différents niveaux sur le commerce des pelleteries et sur son principal « artisan », le coureur de bois. Il est évidemment justifié de penser que leurs conclusions aient influencé les types d'œuvres énumérés précédemment.

En effet, l'historiographie générale de la Nouvelle-France est une source de débat. Certains historiens, comme Allan Greer, déplorent que la plupart des chercheurs d'aujourd'hui ne s'intéressent qu'à un petit espace chronologique débutant à la Confédération en 1867 et se

⁴ Antoine Prost, « Sociale et culturelle indissociablement », dans Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli, *Pour une histoire culturelle*, Paris, Éditions du Seuil, 1997, p.134.

⁵ Voir : Laurence Van Yperselle, *Le roi Albert. L'Histoire d'un mythe*, Ottignics, Quorum, 1995, 411 pages.

terminant peu après la Seconde guerre mondiale⁶. Néanmoins, souligne-t-il, d'autres chercheurs d'autres disciplines, les anthropologues, les ethnologues, les sociologues, les archéologues et les géographes, ont été attirés par la période précédente. Citons Serge Courville et ses nombreux *Atlas*, et, sans contredit *Les Indiens blancs* de l'ethnologue français Philippe Jacquin. Deux autres historiens, Serge Gagnon et Ronald Rudin, s'accordent à dire que la course du Québec vers la modernité des années 1960 et 1970 est essentiellement la cause de ces intérêts pour les sujets d'après 1867, tels que l'économie, l'industrialisation, le statut des femmes et la libéralisation sexuelle.

L'historiographie du coureur de bois des années 1960 n'y échappe pas. L'économie en Nouvelle-France est le sujet le plus étudié au cours de ces années et des suivantes. Le courant de la *nouvelle histoire* laisse une place importante à la quantification pour s'assurer de la scientificité des résultats des recherches tout en ne délaissant pas entièrement les méthodes d'analyse qualitative. C'est le cas de l'historienne Louise Dechêne dans *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle* publié en 1974⁷. Elle y catégorise les effectifs de la traite de la fourrure en utilisant le *Répertoire des engagements pour l'Ouest*, un choix critiqué par ses homologues historiens⁸. Ainsi, elle distingue deux types de travailleurs, soit le coureur de bois, un homme faisant la traite illégalement, et le voyageur possédant un permis pour faire le commerce des pelleteries.

Toujours dans le but de quantifier par séries les engagements de la traite, l'historien Gratien Allaire reprend comme source le *Répertoire* et le complète des 101 actes notariés conservés aux Archives nationales du Québec à Québec afin d'éviter les erreurs documentaires de sa prédécesseure. Dans *Les engagements pour la traite des fourrures : évaluation de la documentation*, publié en 1980, Allaire appuie fortement sa démonstration sur des résultats chiffrés tirés de sériations, de tableaux et de graphiques qu'il a lui-même construits à partir de données issues de ses sources. Tout comme ses collègues avant lui, Allaire y consacre une

⁶ Allan Greer, « Canadian History : Ancient and Modern », *Canadian Historical Review*, volume 77, numéro 4, décembre 1996, p.576.

⁷ Voir : Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*, Montréal, Plon, 1974, 367 pages.

⁸ Le *Répertoire* a été compilé par Edmond-Zotique Massicotte et contient l'ensemble des engagements dans la traite des fourrures passés devant notaire au 17^e siècle. Les historiens Fernand Ouellet et Gratien Allaire soulignent dans deux articles parus en 1976 et 1980 que le choix de Dechêne d'utiliser cette source pour son œuvre a pour effet de restreindre les résultats obtenus dans *Habitants et marchands*, car le *Répertoire* ne tient nullement compte des actes notariés échus ou annulés après un court laps de temps. Dans ce cas précis, cela n'invalide en rien les résultats de Dechêne basés sur un important échantillon que nous pouvons facilement considérer comme représentatif.

partie sur les types d'effectifs de la traite qu'il sépare en deux groupes de participants : les officiers de postes et les marchands-voyageurs. La seconde partie traite des grandes périodes de prospérité, soit avant 1715 et de survivance, après 1716, du commerce de la fourrure. Le terme de coureur de bois est peu employé au sein de cet article et de ceux qui suivront entre 1980 et 1985. C'est plutôt l'engagé qui est le principal sujet de ses ouvrages qu'il présente tout au plus comme un coureur de bois employé par une compagnie : la ressemblance est frappante si on le compare au voyageur de Dechêne.

À partir de 1987, les études publiées par les spécialistes des sciences sociales commencent à s'intéresser aux traits caractéristiques du personnage du coureur de bois plutôt qu'à sa seule fonction économique. L'ethnologue français Philippe Jacquin traite notamment de ses mœurs et de l'origine de la profession. Les principaux sujets de l'œuvre s'étalent entre les relations entretenues par les coureurs de bois et les Amérindiens. Plus particulièrement, Jacquin s'interroge sur les échanges culturels entre les deux groupes et les assimilations de chacun. Utilisant adéquatement toutes les sources écrites disponibles, Jacquin trace le portrait physique, social, mais surtout professionnel du coureur de bois d'où en est tiré le titre de son œuvre, *l'Indien blanc*⁹ : celui d'un explorateur, d'un diplomate et d'un interprète fortement indianisé.

Dans la même veine, l'historienne Jeanne Pomerleau publie, en 1994, une œuvre complète sur le coureur des bois sous le titre de *Les coureurs de bois. La traite des fourrures avec les Amérindiens*¹⁰. Faisant de l'ethnohistoire, Pomerleau dresse un portrait autant du coureur de bois que de l'environnement dans lequel il évolue. Tout y passe : son canot, sa pipe, son habillement à l'indienne et son milieu de travail. Au même moment, l'historien Martin Fournier retourne à un type d'études longtemps délaissé par la communauté historique : la biographie. Se basant seulement sur le journal écrit en anglais de Pierre-Esprit Radisson, il dresse un portrait très élaboré de la vie du coureur de bois et de son associé, Médard Chouart des Groseillers : celui d'un duo d'entrepreneurs et d'aventuriers de la traite prêts à travailler

⁹ Philippe Jacquin, *L'Indien blanc. Français et Indiens en Amérique du Nord (XVIe – XVIIIe siècle)*, Paris, Payot, 1987, 310 pages.

¹⁰ Jeanne Pomerleau, *Les coureurs de bois. La traite des fourrures avec les Amérindiens*, Sainte-Foy, Éditions Dupont, 1994, 144 pages.

pour le plus prodigue d'entre les deux empires coloniaux rivaux, soit la France ou l'Angleterre¹¹.

Au passage de l'année 2000, d'autres auteurs s'intéressent à l'histoire de la course des bois. Certains, comme l'historien Thomas Wien, se focalisent de nouveaux sur les engagements de la traite. C'est un bref retour à la quantification, tout en offrant une plus grande importance au contenu qualitatif des sources. Dans les actes d'un colloque France-Québec parus en 2005, Wien met de côté la notion de coureur de bois et se concentre sur celui d'engagé¹². Les caractéristiques demeurent à peu près les mêmes et Wien remet en évidence les traits similaires entre ces deux types de travailleurs du commerce de la fourrure. D'un autre côté, la lancée des œuvres ethnologiques sur le coureur de bois et les relations franco-amérindiennes pendant les 17^e et 18^e siècles continuent à être produites et à utiliser un heureux mélange de méthodes qualitatives développés par le domaine de l'histoire et de l'ethnologie. L'œuvre de l'historien Gilles Havard, *Empire et métissages*¹³, paru en 2003 en est l'un des exemples les plus frappants.

L'objectif de ce mémoire est novateur. Aucun historien ne s'est pleinement arrêté à l'examen du corpus historiographique sur le coureur de bois dans le cadre d'une analyse culturelle; encore moins sur le rôle de ces auteurs dans la construction des représentations du coureur de bois depuis le 18^e siècle. En somme, le problème intellectuel traité se situe à un tout autre niveau et s'éloigne des recherches des trente dernières années sur le commerce de la fourrure. Il s'inscrit dans la lignée des études en histoire culturelle en proposant l'analyse de l'évolution des représentations du coureur de bois depuis le 18^e siècle par les historiens à commencer par Charlevoix. Comment les historiens ont-ils représenté le coureur de bois et leurs portraits respectifs présentent-ils des similitudes entre eux ? Suite à la lecture de notre corpus¹⁴, il devient évident que les différents auteurs, selon leur contexte chronologique, n'ont pas traité du coureur de bois de la même façon. À une époque, le coureur de bois est décrit comme un hors-la-loi, causeur de désordre public, fuyant les traditions chrétiennes pour s'adonner plus librement aux péchés de l'avarice et de la chair. À d'autres, on le représente comme un

¹¹ Voir : Martin Fournier, *Pierre-Esprit Radisson : coureur des bois et homme du monde*, Québec, Nuit Blanche, 1996, 125 pages.

¹² Thomas Wien, « Carrières d'engagés du commerce des fourrures canadien au XVIII^e siècle », dans HEAD-KÖNIG, Anne-Lise et al, *Marchés, migrations et logiques familiales dans les espaces français, canadien et suisse, 18^e-20^e siècles*, Berlin, Peter Lang, 2005, pp.133 à 145.

¹³ Gilles Havard, *Empire et métissages. Indiens et Français dans le Pays d'en Haut. 1660-1715*, Sillery, Septentrion, 2003, 870 pages.

¹⁴ Nous discuterons de notre corpus un peu plus loin.

homme hardi et fier, travailleur et diplomate. Cependant, tout au long de son trajet historiographique, le coureur est toujours présenté comme un habile interprète et explorateur.

Suite aux diverses explications précédentes, nous posons comme hypothèse que depuis le 18^e siècle, l'itinéraire historiographique des représentations du coureur de bois est étroitement influencé par le contexte de production des œuvres à caractère historique. En résulte une multitude de portraits tout autant symboliques que mythiques ayant chacun une fonction propre dans le discours historique. En somme, ces mêmes représentations du coureur de bois sont souvent tributaires des recherches en cours, des intérêts des auteurs et, plus simplement, des goûts d'une époque. Il devient donc difficile d'en tirer une seule et unique définition.

Notre corpus de sources

Pour les fins de cette recherche, nous avons compilé l'ensemble des œuvres et ouvrages historiques traitant des coureurs de bois depuis le 18^e siècle. Essentiellement, nous avons retenu l'ensemble des ouvrages novateurs et des études en histoire traitant partiellement ou dans son intégralité du coureur de bois depuis le 18^e siècle. Par novateur, nous entendons des études qui apportent des faits et des conclusions nouvelles face aux travaux précédents sur le coureur de bois tels que les ouvrages généraux et spécialisés ainsi que les articles sur le commerce de la fourrure et l'économie de la Nouvelle-France, la course des bois et les relations franco-amérindiennes d'entre 1534 et 1800. Inévitablement, cela exclut les manuels scolaires, les encyclopédies et les œuvres anecdotiques tels les romans historiques et les contes, qui tirent leur matériel de base en majeure partie des sources historiques.

Nous avons ordonné ces sources selon leurs années de publication. La périodisation des œuvres est essentielle puisqu'elle permet d'entrevoir les liens entre leurs différents types et de comparer les conclusions tirées dans chacune d'elles selon leur contexte de production. Dans un premier temps, nous avons séparé les trois siècles visés par cette étude en deux parties inégales ayant pour année charnière 1905, date à laquelle le métier d'historien se professionnalise peu à peu. Puis, nous avons déterminé que les années soixante constituent également une scissure majeure dans le courant historiographique avec le triomphe du néolibéralisme de la Révolution tranquille au Québec. Finalement, nous avons identifié un autre important point charnière en l'année 1980. La lancée de recherches quantitatives sur le commerce des fourrures et l'économie de la Nouvelle-France avec ses innombrables tableaux

et graphiques, suggère un retour à l'analyse qualitative et à la biographie dont les travaux des historiens Gratien Allaire et de Louise Dechêne en sont les principaux artisans.

Pour la première période de production historique, soit entre 1744 et 1905, le nombre d'ouvrages historiques est assez limité. En effet, à travers les différents récits de voyages, tels ceux de La Hontan et de Radisson, seul celui du père Pierre-François-Xavier de Charlevoix, intitulé *Journal d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique septentrionale*, publié en 1744 possède les qualités d'une chronique à caractère historique traitant en partie du coureur de bois¹⁵. En effet, les écrits de l'auteur retracent, depuis les débuts de la colonie, les grands faits et événements en Amérique française dont il a été, oui ou non, un témoin direct. Au 19^e siècle, les grands ouvrages historiques, quoique un peu plus fréquents, ne traitent que très peu du phénomène de la course des bois. Au Canada et en France, pour ne citer que les plus importants, nous avons privilégié l'œuvre du notaire François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada depuis ses origines*, publiée entre 1845 et 1852¹⁶, ainsi que *La colonisation de la Nouvelle-France* d'Émile Salone publié en 1905¹⁷.

Entre 1905 et 1960, une dizaine de sources possibles ont été répertoriées lors de nos recherches. Ils se présentent sur diverses formes : articles de périodiques, tels que « Les coureurs des bois au XVII^e siècle » de Gérard Malchelosse dans le *Cahier des Dix*¹⁸, ainsi que sous la forme d'ouvrages généraux ou spécialisés, tels que *The Voyageur* de l'historienne américaine Grace Lee Nute¹⁹ et de *L'appel de la race* de l'abbé Lionel Groulx²⁰. Nous y retrouvons également un volume biographique intitulé de Nute, *Caesars of the Wilderness*²¹. Cette abondance de sources est la résultante de la professionnalisation du métier d'historien au cours des années 1920, 1930 et 1940, durant lesquelles les chercheurs du domaine de l'histoire travaillent à trouver des méthodes communes d'analyse.

¹⁵ Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Journal d'un voyage fait par ordre du Roi en Amérique septentrionale; Adressé à Madame la Duchesse des Lesdiguières*, 9 tomes Paris, Chez la veuve Ganeau, 1744.

¹⁶ François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada depuis ses origines*, Québec, N. Aubin, 1845-52, 4 volumes.

¹⁷ Émile Salone, *La colonisation de la Nouvelle-France*, Paris, E. Guilemoto, 1905, 467 pages.

¹⁸ Gérard Malchelosse, « Les coureurs des bois au XVII^e siècle », *Cahier des Dix*, numéro 6, Montréal, Les Dix, 1941, pp.104 à 144.

¹⁹ Grace Lee Nute, *The Voyageur*, Reprint Edition, Saint-Paul, Minnesota Historical Society, 1955 (1931), 289 pages.

²⁰ Lionel Groulx, *L'appel de la Race*, Montréal, Fides, 1956, 252 pages.

²¹ Grace Lee Nute, *Caesars of the Wilderness*, New York, D. Appleton-Century, 1943, 386 pages.

Entre 1960 et 1980, les ouvrages historiques dont certains traitent seulement en partie de la course des bois. Le nouvel usage exclusif des méthodes quantitatives de la nouvelle histoire en est la principale raison. Les articles de fond de l'historien Gratien Allaire tel que « Officiers et marchands » publié dans la *Revue de l'Amérique française*²² et certains collectifs, tels que *La vie quotidienne au Québec : histoire, métiers, techniques et traditions*²³, en sont de bons exemples. La biographie y est aussi très développée avec la parution de la série encyclopédique *Dictionnaire biographique du Canada* dont le premier volume paraît en 1967. Cependant, l'œuvre la plus marquante de cette courte période de 20 ans n'en demeure pas moins *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle* de Louise Dechéne dont la périodisation des différentes étapes du développement du commerce de la fourrure est encore en usage aujourd'hui.

En 1987, l'ethnologue français Philippe Jacquin publie *Les Indiens blanc*, un ouvrage qui constitue le premier du genre concernant le coureur de bois et les autochtones suite à l'ouverture des autres sciences sociales à l'histoire²⁴. Entre 1987 et aujourd'hui, nous comptons plus d'une dizaine d'œuvres et d'articles divers concernant le coureur de bois et le commerce de la fourrure. En plus de l'ouvrage cité plus haut, nous retrouvons aussi ceux des historiens Thomas Wien et Jeanne Pomerleau sans oublier les biographies de Pierre-Esprit Radisson publiées par Martin Fournier²⁵.

Bien que nos sources soient accessibles, elles présentent aussi une limite importante. Le faible nombre d'ouvrages des 18^e et 19^e siècles ne nous permet pas de dresser un portrait très détaillé et aussi vaste du traitement historique que dans les autres périodes de notre étude. Par conséquent, certaines d'entre elles sont plus étoffées que d'autres donnant ainsi l'apparence d'une étude inégale et incomplète. Néanmoins, notre corpus de sources contient assez d'éléments pour suffire à cette recherche et à la rédaction de ce mémoire. Bien délimitées

²² Gratien Allaire, « Officiers et marchands : les sociétés de commerce des fourrures, 1715-1760 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 40, numéro 3 (Hiver), 1987, pp.409 à 428.

²³ René Bouchard, dir, *La vie quotidienne au Québec : histoire, métiers, techniques et traditions*, Sillery, Presses de l'Université Laval, 1983, pp. 319 à 336.

²⁴ Philippe Jacquin, *Les Indiens blancs. Français et Indiens en Amérique du Nord (XVI – XVIIIe siècles)*, Paris, Payot, 1987, 306 pages.

²⁵ Martin Fournier a écrit deux biographies sur Radisson. Les deux ouvrages, l'une sa thèse de doctorat, s'appuient largement sur les récits de voyage de Radisson. D'ailleurs, il suppose que ces écrits furent écrit en anglais, tandis que d'autres, tels que Grace Lee Nute, pensent qu'ils ont été traduits du texte français perdu depuis la mort du célèbre coureur de bois.

dans le temps, elles nous semblent fiables et très pertinentes. De plus, elles nous permettent de construire une banque de données pertinente.

Un itinéraire méthodologique : l'étude des représentations ?

Pour compléter ce mémoire, nous nous sommes intéressés aux méthodes qualitatives, et plus particulièrement à l'analyse de contenu, c'est-à-dire la mise en relation de textes et de sources. Ainsi, nous avons pu dresser un bilan historique sur notre objet d'étude. Cependant, les méthodes qualitatives présentent une limite importante : les faits repérés sont uniques et non-reproductibles et il est impossible d'en tirer une modélisation applicable à d'autres phénomènes comparables. De plus, si un chercheur inexpérimenté ne se distancie pas assez de son sujet, il peut induire des informations et des faits erronés²⁶.

Pour sa part, l'analyse de contenu a été mise de côté par plusieurs historiens dans les années 1960 et 1970, car elle était perçue comme empreinte de subjectivité. La course à la scientificité et à l'élaboration de grandes théories historiques de la nouvelle histoire a poussé les chercheurs à se concentrer sur la quantification et la sérialisation afin de rendre compte d'une vérité historique objective. Cependant, l'analyse de contenu demeure depuis très longtemps d'usage et ne cesse d'être utilisée de nouvelles façons en favorisant une approche mixte en incluant quelques quantifications significatives.

Dans le cas de ce mémoire, notre analyse cherche à discerner dans l'historiographie depuis Charlevoix les significations cachées, subjectives ou inconscientes de leurs auteurs. De plus, elle démontre que les représentations du personnage du coureur de bois établies par l'un sont souvent reprises et remises en question par l'autre. Parfois, notre analyse permet de repérer deux types de contenus : manifeste, le dit, et le latent, le non-dit.

De plus, dans un mémoire issu du domaine de l'histoire culturelle, les représentations construites par ses auteurs prennent une large part du discours historique. En effet, le coureur de bois est devenu avec le temps un ensemble d'archétypes : des images primordiales et fondatrices qui représentent la conscience sociale et nationale. À la différence d'Yperselle,

²⁶ Alex Mucchielli, *dir*, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, A. Collin, 1996, p.183.

nous ne nous intéressons pas à tout le corpus littéraire et visuel, mais plutôt qu'à la production écrite historique.

Pour en arriver à des résultats probants, nous avons procédé en quatre étapes simples. La première a consisté en une première lecture des sources repérées pour en assurer la valeur du contenu. Il nous est alors devenu évident qu'il fallait répertorier l'ensemble des mentions discutant du coureur de bois, de l'engagé et du voyageur²⁷. Puis, nous avons choisi les différentes catégories de données ou variables de notre banque de données : le nom de l'auteur, sa profession, le titre de son œuvre et sa date de parution, la page de la mention, le nom des individus nommés s'il y a lieu, le type de travailleur, ses caractéristiques physiques, psychologiques, sociales et professionnelles et la citation à proprement dite de la mention. Pour chacun des types de caractéristiques, nous avons classé les mentions en ordre chronologique en notant bien leurs auteurs, leurs dates de publication et les pages où elles se trouvent. Ainsi pensons-nous avoir bien ordonné les informations tirées de nos sources pour les utiliser adéquatement. Ce mémoire s'engage donc dans une méthode à la fois fortement utilisée depuis longtemps par la communauté historique, soit l'analyse de contenu, et récente, par son application à l'histoire culturelle ou des représentations.

Nous avons subdivisé notre propos en quatre sections distinctes. Le premier chapitre traite du portrait historiographique du coureur de bois construit des historiens contemporains au phénomène au 18^e siècle et souligne la représentation commune à tous ces auteurs d'un personnage responsable de la dissidence sociale. Puis, au deuxième chapitre, nous nous attardons sur un plus grand ensemble de productions historiques. Suite à la parution de *l'Histoire du Canada français* de François-Xavier Garneau, le coureur de bois devient une figure d'ambivalence où son portrait est aussi contradictoire d'un auteur à l'autre au 19^e siècle. Il est autant un symbole de l'esprit canadien-français pour les auteurs franco-américains qu'un simple commerçant et voyageurs pour les autres. Au troisième chapitre, les précédentes représentations établies du coureur de bois sont révisées et transformées dans le cadre de la remise en question des grands canons de l'histoire nationale des années soixante et soixante-dix. Des éléments majeurs du traitement du personnage du coureur de bois y sont alors tracés. Dorénavant, le biographe s'y intéresse tandis que l'historienne Louise Dechêne

²⁷ Nous avons établi que l'étude du simple terme de coureur de bois ne pouvait constituer une recherche et une analyse efficace sans y inclure les autres travailleurs de la traite de la fourrure possédant des caractéristiques semblables.

ajoute quelques notions qui demeurent en usage de nos jours. Finalement, le quatrième chapitre fait le point sur l'éclatement de l'itinéraire historiographique du coureur de bois dans lequel maintenant s'investissent des auteurs issus de diverses disciplines des sciences sociales.

CHAPITRE 1

UNE FIGURE DE DISSIDENCE SOCIALE

De la chronique à la synthèse générale de l'histoire du Canada français, l'historiographie des 18^e et 19^e siècles sur la Nouvelle-France ne regroupe pas un grand ensemble d'auteurs importants. Une vingtaine tout au plus. Ce qui explique, en quelque sorte, le peu de matériel que nous possédons pour traiter d'un sujet comme la « figure » ou le portrait du coureur de bois. Sous la forme d'une chronique, le père Charlevoix, un jésuite français, nous présente les premiers témoignages historiographiques sur ce personnage de la traite des fourrures au 18^e siècle. Les auteurs qui vont suivre entament la foulée des grandes synthèses générales notamment sur l'histoire des Indes ou du Canada français. Malgré tout, un trait commun caractérise l'ensemble de leurs œuvres : ils y dressent un portrait plutôt négatif du coureur de bois en l'associant à la dissidence sociale en Nouvelle-France.

Des propos « contemporains » du père Charlevoix...

Né d'une lignée de la noblesse française en 1682, Charlevoix rejoint la Compagnie de Jésus dès l'âge de 16 ans. Consacré diacre en 1704, le père jésuite est envoyé en Nouvelle-France où il enseigne au Collège des jésuites et fait la connaissance de quelques membres importants de la classe dirigeante de Québec : l'intendant Antoine-Denis Raudot et le gouverneur Vaudreuil en sont deux exemples. Au gré de ses séjours en Nouvelle-France, le jésuite explore les Illinois, la Louisiane et agit comme missionnaire. Ainsi bien informé, le père Charlevoix se lance dans la composition de plusieurs œuvres sur fond historique.

Après un peu plus de vingt ans d'écriture, ces histoires prennent les formes d'une chronique historique, d'une part, et, d'autre part, d'un journal de voyage, tous deux publiés en 1744. Favorable aux auteurs ecclésiastiques de son époque, le père Charlevoix cherche à mettre en évidence l'épopée mystique de la colonie française en Amérique du Nord²⁸. L'auteur de *l'Histoire de l'Amérique septentrionale* tente de rétablir les échecs du passé colonial et ses écrits font régulièrement référence à des éléments de la course des bois du 17^e siècle.²⁹ Son

²⁸ L'épopée mystique ou l'histoire édifiante ecclésiastique est un élément de l'historiographie canadienne qui demeure jusqu'à la seconde moitié du 20^e siècle. Serge Gagnon, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 292.

²⁹ Thomas Wien, « Vie et transformation du coureur de bois », *Mémoires de Nouvelle-France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 184.

corpus se résume aux *Relations* et autres écrits jésuites et aux correspondances de la classe dirigeante française qu'il appuie de quelques observations qu'il a faites au cours de ses derniers séjours en Amérique. Charlevoix base son discours sur des indications largement exagérées sur la population de coureurs de bois au 18^e siècle³⁰. En effet, les intendants et gouverneurs de la Nouvelle-France, afin de combattre ce « fléau » démographique, n'hésitent pas à recourir à des informations datant des temps forts de la course.

Également, le propos relatif à la course des bois est rarissime : cinq pages au maximum. À quelques reprises, Charlevoix ne fait pas directement référence au personnage de coureur de bois, mais laisse transparaître un doute raisonnable sur la nature de certains individus cités dans sa chronique³¹. Aujourd'hui, associés aux explorations, mais aussi à la course des bois, les personnages de Guillaume Couture, Pierre-Esprit Radisson et Médard Chouart des Groseilliers font partie du discours historiographique. Dans le cas de Charlevoix, il ne les désigne pas directement comme coureurs de bois, mais les pare d'adjectifs tout aussi négatifs, voire mensongers à l'occasion.

Le portrait de Couture que peint le jésuite en est un bon exemple. Désigné « homme des bois » il est représenté sous le couvert d'un donné qui n'a aucun égard pour la défense de son compagnon jésuite. Charlevoix raconte qu'au cours d'une mission en compagnie du père Isaac Jogues, Couture le laisse derrière pour fuir suite à une embuscade menée par les Iroquois. Après vérification dans *Captivité parmi les Indiens Mohawks* écrit vers 1642 par le père Jogues, le passage utilisé dresse une image quelque peu différente. Couture, voyant que le jésuite ne l'accompagnait pas dans sa fuite, fit demi-tour pour le rejoindre dans sa capture³². Cette différence s'explique-t-elle par l'intention du père Charlevoix de rétablir le passé des missions jésuites en expiant les quelques échecs des missions sur leurs compagnons de voyage ? Cet épisode semble bien coller au portrait.

D'autre part, le père Charlevoix traite aussi du « mécontentement » des deux explorateurs et coureurs de bois français Radisson et Groseilliers dont il dit ne pas comprendre les raisons de leur trahison : « Il est vrai qu'en 1663, deux transfuges français nommés Médard Chouart de

³⁰ *Ibid*, p. 184.

³¹ *Idem*.

³² La source utilisée est une lettre du père Jogues à la Compagnie de Jésus à Paris racontant ses moments de captivités parmi les amérindiens mohawks. Couture y est décrit comme un homme fin d'esprit et de corps ayant le bien du jésuite à cœur. Père Isaac Jogues, *A narrative of the Captivity among the Mohawk Indians, and a description of New Netherlands in 1642-8*, New York, Press of the Historical Society, 1856, p. 16.

Groseillers & Pierre Esprit de Radisson pour se venger de je ne sais quel mécontentement, qu'on leur avait donné, conduisirent des Anglais dans la Rivière de Nemiscau...³³» Son ignorance et le peu d'importance qu'il accorde à l'événement, soit un peu moins d'une page, démontrent bien qu'il est doublement important pour l'auteur de redresser l'image du passé colonial de la Nouvelle-France. Dans cet exemple, les deux hommes sont simplement nommés dans le contexte de leur trahison et non pas pour leurs efforts dans les diverses explorations menées auparavant pour le bénéfice de la France.

Le même type d'éléments caractérise le discours du père Charlevoix à propos du coureur de bois dans le troisième tome de son *Histoire*. Contrairement aux rares allusions faites au personnage de la traite des fourrures dans les tomes précédents, trois pages lui sont directement dédiées. Le portrait dressé par l'auteur est tout aussi négatif. Se fiant aux correspondances de Denonville et aux jugements du Conseil souverain, Charlevoix discute du « désordre arrivé parmi nos Alliés par la faute des Coureurs de Bois » soit la contrebande d'armes et de munitions auprès des Sioux dans la seconde moitié du 17^e siècle. Décrits par le gouverneur Denonville dans ses lettres au ministère de la Marine, ces événements ont assurément causé certains problèmes à la colonie³⁴. Cependant, les sources du jésuite, lors de leur lecture et utilisation, ont déjà un peu plus d'un demi-siècle d'âge. Charlevoix n'y apporte aucun bémol. Ces éléments combinés présupposent que le jésuite a probablement choisi cette source écrite dans un but bien précis. Il choisit donc de ternir la réputation des coureurs de bois afin de les rendre responsables d'une partie des problèmes que vit la colonie, notamment, ici, des relations conflictuelles avec les nations amérindiennes³⁵.

Charlevoix ajoute, quelques pages plus loin, cette citation d'une lettre de 1697 du ministre de la marine Pontchartrain au gouverneur Frontenac qui confirme la gravité des accusations à l'égard des coureurs de bois même au-delà de l'Atlantique: « J'ai lu avec attention ce que vous m'écrivez sur la suppression des Congés : vous voulez bien que je vous dise que vous avez donné un peu trop de créance à des Gens, qui par principe d'avidité soutiennent le parti

³³ Père Pierre-François-Xavier de Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France, avec le Journal historique d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, tome 2, Paris, P. Giffart, 1744, p. 295.

³⁴ Charlevoix, tome 3, pp. 310-312.

³⁵ Affirmer que Charlevoix croyait sincèrement que la course des bois était tout autant importante qu'au 17^e siècle est, selon nous, incorrect. Le père Charlevoix a beaucoup voyagé en Nouvelle-France, côtoyé de multiples nations autochtones et travaillé de pair avec des interprètes, des missionnaires et des voyageurs. Par conséquent, il était assurément au courant de sa moindre importance au 18^e siècle.

de la traite dans les bois³⁶ ». Ce n'est pas surprenant. Les administrateurs laïcs et ecclésiastiques de la France ne peuvent que baser leurs idées sur celles véhiculés par leurs représentants en Canada.

Bien que Charlevoix dresse un portrait négatif sur la course des bois, le jésuite n'accorde pas beaucoup d'importance à la question. Le nombre de page dédié au phénomène est marginal. En utilisant des sources elles-mêmes biaisées, voire en changeant littéralement leurs propos, le jésuite rapporte des faits déformés par le temps auxquels il n'apporte aucun correctif. Il en tire donc le portrait d'un homme aux mauvaises mœurs essentiellement. Par conséquent, avec ses successeurs, il demeurera longtemps l'une des sources utilisées dans les grandes synthèses historiques qui suivront. C'est le cas de l'abbé Guillaume Raynal.

L'abbé Guillaume Raynal et la synthèse historique

Éduqué par les jésuites au même titre que le père Charlevoix, Guillaume Raynal est l'un des plus ardents défenseurs de l'anticolonialisme. Son *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce dans les deux Indes*, publiée sous trois éditions différentes entre 1770 et 1780, constitue l'une des premières grandes synthèses de l'histoire des Indes. Toutefois, elle présente, comme la majorité des œuvres de son époque, l'absence complète de références aux sources. Il est alors seulement possible de deviner la provenance des informations.

Même s'il n'a jamais quitté l'Europe, Raynal y explique, avec philosophie et critique, les échecs du colonialisme dans les Indes. Il n'hésite pas à trouver des boucs émissaires comme son prédécesseur. Les coureurs de bois n'y font pas exception. Traités dans moins de trois pages au sein du sixième tome, ces personnages sont décrits comme des hommes épuisés par les fatigues excessives de leur avarice, par les débauches de leurs vies errantes et vagabondes et par les excès qu'ils commettent par leur tempérament libertin qui les pousse dans l'indigence et vers une vieillesse prématurée³⁷. Ils se fixent chez les sauvages, donc s'indianisent, ou traitent avec les Anglais afin de se « soustraire aux associés dont ils avaient

³⁶ *Ibid*, p. 328.

³⁷ Guillaume Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce dans les deux Indes*, seconde édition, Paris, Lacombe, 1778, pp. 99 et 100.

« négocié les marchandises » ou pour s'établir « où les profits étaient plus considérables.³⁸ » Le coureur de bois peut soit adopter les mœurs indiennes, impies pour les catholiques, ou, encore, ne pas se soucier de la colonie et élire domicile chez l'ennemi. Le phénomène de la course des bois est limité aux premiers colons, soit aux immigrants nouvellement établis. De plus, en détaillant le régime des congés, Raynal étale les causes des déboires des gouvernements de la Nouvelle-France et de la France à régenter la traite illégale des fourrures³⁹. La conséquence est claire : l'abbé n'est pas différent de son prédécesseur, il partage le même œil négatif sur la course des bois.

Première grande synthèse libérale

Le discours sur le coureur de bois ne sera traité à nouveau dans l'historiographie de la Nouvelle-France qu'après un peu plus de 50 ans dans *Histoire du Canada sous la domination française* en 1837⁴⁰. Son auteur, Michel Bibaud, journaliste au *Courier du Canada* et de la *Bibliothèque canadienne*, œuvre comme juge de paix lors de la parution de son œuvre. Boudée pour son positionnement partisan en faveur de la monarchie constitutionnelle, l'*Histoire du Canada sous la domination française* recopie généralement les thèses du père Charlevoix⁴¹. Tout comme l'historien William Smith⁴² avant lui, le portrait du personnage n'est qu'effleuré, sinon évacué du discours.

Dans une courte mention sur une attaque lancée par les Miamis sur un fort français, l'on retrouve la présence du coureur de bois dans les fortifications aux côtés des Sioux. « Les Miamis de St-Joseph, instruits de cet acte d'hostilité, allèrent chercher les Scioux, jusque dans leur pays, pour venger leurs frères, et les rencontrèrent retranchés dans un fort avec des Français du nombre de ceux qu'on appelait des *Coueurs des bois*.⁴³ » Sans nommer ses sources, Bibaud ajoute ainsi un élément nouveau. Soit celui d'un coureur de bois se portant à la défense des avoirs de la colonie, et probablement des siens, en s'improvisant soldat contre ses ennemis.

³⁸ *Ibid*, p. 99.

³⁹ *Ibid*, p. 98.

⁴⁰ Michel Bibaud, *Histoire du Canada sous la domination française*, Vol. I, Montréal, John Jones, 1837, 369 pages.

⁴¹ Céline Cyr, « Bibaud, Michel », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol VIII. Ressource électronique. <http://www.biographi.ca> et Serge Gagnon, pp. 7 et 326.

⁴² William Smith, *History of Canada; from its discovery to the year 1791*, volume I, Québec, [Imprimé pour l'auteur], 1815, 383 pages.

⁴³ Michel Bibaud, pp. 189 et 190.

De la chronique à la grande synthèse, le discours amplement négatif sur la course des bois est largement emprunté à Charlevoix. Prenant ses informations de ses expériences de voyages et de sources quelques peu biaisées, le jésuite produit le cadre d'une figure socialement inacceptable et d'un fléau responsable des divers maux de la colonie auquel se greffent les œuvres de Raynal et de Bibaud. Le 18^e siècle voit à la fois le passage de l'historiographie de la chronique à la grande synthèse, mais aussi les prémices de la grande influence des thèses de Charlevoix sur la perception historique de la « figure » du coureur de bois.

Le foisonnement des idées

À partir de la parution de l'*Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours* du notaire François-Xavier Garneau, le nombre de grandes synthèses historiques ayant pour sujet les Canadiens français ne cesse d'augmenter. Bien que les thèses de Charlevoix soient toujours aussi populaires au 19^e siècle, les auteurs ajoutent et modifient certains éléments. Le propos se nuance et quelques antagonismes se forment. En effet, le traitement du coureur de bois devient le champ de bataille d'une historiographie canadienne faite par des Canadiens français et celle des autres. Un élément ressort du discours au 19^e siècle : l'ambivalence du coureur de bois; les multiples facettes de sa personnalité; ses multiples talents et travers.

Garneau et le foisonnement historien

En 1845, dans un souci de raviver la flamme de la nation canadienne-française qui est menacée par l'Acte d'Union de 1840, le notaire et historien François-Xavier Garneau publie une synthèse générale de l'histoire de la Nouvelle-France, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*⁴⁴. Historien libéral, il se libère de l'idéologie clérico-conservatrice, véhicule du mysticisme historique⁴⁵. Ainsi, l'auteur présente une œuvre plus terre à terre, plus réaliste où l'écriture du récit n'emprunte aucun élément du surnaturel de l'épopée mystique des ecclésiastiques du siècle précédent et du suivant.

⁴⁴ Pierre Savard et Paul Wyczinski, « Garneau, François-Xavier », *Dictionnaire biographique du Canada*, Vol IX. Ressource électronique. <http://www.biographi.ca>.

⁴⁵ Serge Gagnon, p. 292.

Dans les vingt-six pages que Garneau consacre à la traite des fourrures, seulement quatre sont dédiées à la course des bois. L'auteur divise ainsi ses quelques pages : vingt-deux pages servent de référence aux caractéristiques du commerce de la fourrure en Nouvelle-France et quatre aux acteurs de la traite soit le coureur de bois et à un *nouveau venu*, le voyageur. L'usage de ces deux termes n'est pas clairement défini par Garneau. L'historien libéral semble à la fois les associer et les dissocier sans raison apparente. Toutefois, il en donne deux définitions quelque peu différentes.

Dans son tome I, Garneau décrit essentiellement le portrait psychologique et professionnel du voyageur. Il devient ainsi indirectement le penchant positif du coureur de bois. Néanmoins, en ne nommant pas ses sources, l'auteur ne nous permet pas de vérifier la provenance des informations. Le voyageur, « tantôt pour s'illustrer par de brillantes découvertes, tantôt pour s'enrichir par la traite des pelleteries, a quelquefois frayé la route aux missionnaires eux-mêmes.⁴⁶ » Explorateur, le voyageur est aussi un traiteur et un donné. Sous l'apparence de « deux jeunes traitants entraînés par la curiosité et leur esprit aventureux », l'auteur associe les Pierre-Esprit Radisson et Médard Chouart des Groseilliers à l'intrépidité des hommes de la course des bois de l'historiographie⁴⁷. Garneau souligne même le courage de ceux-ci lors de leurs déplacements, face au climat rigoureux de l'hiver et face à la menace iroquoise.

Parallèlement, le portrait du coureur de bois est beaucoup plus sombre. Se basant majoritairement sur les quelques pages écrites par l'abbé Raynal citées plus haut, le personnage y est dépeint comme un homme avare se laissant prendre au vagabondage et à l'illusion du gain facile : « La traite des fourrures [...] répandait des habitudes vicieuses et vagabondes parmi la population qui négligeait la culture des terres pour un gain trompeur.⁴⁸ » Retranscrite par Garneau, cette citation d'origine inconnue trouve son sens si on l'applique au discours agriculturiste : soit en faveur d'une colonisation pastorale. Puis, Garneau copie pratiquement dans son intégralité les éléments du portrait du coureur de bois de Raynal et Charlevoix : l'indianisation ou la trahison pour fuir les associés marchands de la colonie

⁴⁶ François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, tome I, Québec, N. Aubin, 1845, p. 444.

⁴⁷ *Ibid.*, pp. 451 et 452.

⁴⁸ Garneau, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, tome I, Québec, N. Aubin, tome 2, p.270.

française, la vie de débauche et d'excès le menant droit à l'indigence et à l'opprobre d'une vieillesse prématurée⁴⁹.

Bien qu'historien libéral, Garneau ne peut se dissocier entièrement des propos tenus avant lui. Le portrait asocial et débauché du coureur de bois des auteurs précédents demeure. Toutefois, il innove sur un autre point. La différenciation qu'il propose entre le voyageur et le coureur de bois s'organise essentiellement autour de ce qui est bien et de ce qui est mal. Au bout du compte, les deux comblent le même emploi, mais à des niveaux différents. Acteurs de la traite des fourrures, les deux travailleurs présentent une importante similitude dans la manière d'exécuter leur profession. Le voyageur est associé par Garneau à l'explorateur et aux découvertes. Pour sa part, le coureur de bois est relégué aux mauvaises mœurs et aux excès de marginalité. Malgré cela, son discours tend vers la nuance, ce que certains auteurs essaieront de faire après lui.

Les nuances apportées par Edme Rameau

L'historien français Edme Rameau publie une première grande synthèse en 1859 sur l'histoire des colonies française en Amérique sous le titre de *La France aux colonies*. Ayant accès aux archives de la marine à Paris, il est très bien placé pour réunir toutes les sources nécessaires pour peser le pour et le contre de tous les événements ayant trait à la Nouvelle-France et à la Louisiane. Par conséquent, son propos est plus nuancé, quoiqu'empreint des assertions de ses prédécesseurs français et canadiens. Ainsi, le portrait du coureur de bois peint par le père Charlevoix au siècle précédent, malgré son importante influence, ne s'est pas enraciné dans les quelques pages qui lui sont consacrées. Cependant, tout comme les auteurs qui le précèdent, Rameau ne cite pas ses sources et n'y fait pas référence. Il est difficile, alors, de déterminer d'où l'auteur tient ses influences et ses informations, malgré qu'il soit toujours possible de le supposer.

Selon Rameau, le coureur de bois n'échappe pas à sa part de responsabilité dans l'échec de la colonie. Une « cause plus grave, plus générale de la dispersion d'hommes, provenait du commerce des fourrures et du recrutement des coureurs des bois.⁵⁰ » En fait, le départ pour les bois est le principal fléau de la dispersion et de l'étalement de la colonie. Cependant, l'auteur

⁴⁹ Garneau, tome 1, p. 414 et tome 2, p. 413.

⁵⁰ Edme Rameau de Saint-Père, *La France aux colonies. Acadiens et Canadiens*, Paris, A. Jouby, 1859, p.116.

y va d'une panoplie de recommandations post-facto et, par le fait même, rejette la faute sur les classes dirigeantes de la colonie et de la métropole qui n'ont su administrer et corriger le problème adéquatement. Rameau relève également qu'il est difficile « d'évaluer la déperdition que les coureurs de bois firent subir à la population canadienne; les plaintes des gouverneurs sont générales et vagues, et ces disparitions de noms aux recensements ne peuvent toutes se rapporter à cette cause.⁵¹ » C'est dire que le coureur de bois est responsable d'une part de la dispersion des colons, sans en être la seule cause. La désertion des colons aux colonies anglaises est un « triste résultat et irrécusable témoignage du mauvais régime auxquels étaient soumises nos colonies⁵² ». Une importante nuance et distinction qui distance le propos de Rameau sur le coureur de bois de celui des auteurs qui le précèdent.

Le portrait du coureur de bois dans *La France aux colonies* est d'autant plus nuancé lorsque Rameau attribue au personnage plusieurs grandes qualités. Tout d'abord, « ces coureurs de bois ont rendu des services réels au Canada en maintenant notre influence chez les sauvages et en barrant le chemin aux tentatives fréquentes des Anglais.⁵³ » Loin d'être perdus et inutiles, ils agissent comme interprètes et diplomates auprès des Amérindiens. De plus, c'est en

« assurant leur recrutement en France parmi les hommes ardents, aventureux, déclassés, on les multipliait sans nuire autant à la population canadienne, et tout en diminuant par l'affluence du grand nombre l'attrait de leurs bénéfices, on dispersait dans l'ouest une population française qui consolidait notre domination, et servait de transition à l'établissement de colons agriculteurs.⁵⁴ »

Empreint tout d'abord de la négativité des auteurs précédents, sans toutefois remettre en évidence les thèses de Charlevoix, le portrait du coureur de bois subit, avec Rameau, une importante transformation. De responsable unique de la dispersion de la population coloniale, il procure de grands services à la Nouvelle-France. En plus de permettre des relations cordiales avec les Amérindiens, il consolide la domination française sur le continent en participant à l'expansion territoriale. Il est originaire de France et compte parmi les plus hardis. Grâce à ce portrait nuancé, le coureur de bois est dorénavant quelque peu dissocié de la figure dissidente qu'on lui attribuait auparavant au 18^e siècle.

⁵¹ *Ibid.*, p. 117.

⁵² *Ibid.*, p. 118.

⁵³ *Ibid.*, p. 117.

⁵⁴ *Idem.*

L'abbé Ferland et le jeune aventurier analphabète

Après de multiples années en tant qu'enseignant, c'est lors d'un court voyage en Europe que l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland cumule assez d'informations au sein de sources d'archives à Paris et au Vatican pour écrire ses *Cours d'histoire du Canada* à son retour à l'Université Laval en 1857. Publiée dans plusieurs volumes entre 1861 et 1865, l'œuvre de l'historien ecclésiastique innove en nommant et en référant ses sources beaucoup plus clairement que ses prédécesseurs. Il cite quelques arrêts et quelques correspondances qu'il note explicitement sans ambiguïté. Ainsi, Ferland ajoute une fiabilité historique à son traitement en adoptant cette nouvelle approche méthodologique: « Ce règlement (ordonnance de 1673 contre la course des bois) avait été fait pour empêcher les jeunes gens d'abandonner la culture des terres, et de suivre les sauvages dans les bois pour y faire la traite.⁵⁵»

Dans le but d'offrir une réponse différente aux quelques œuvres européennes sur l'histoire du Canada, le propos de Ferland est beaucoup moins discriminatoire envers les sauvages et certains aspects de la société canadienne-française⁵⁶:

« Le nom de coureur de bois n'avait pas la signification injurieuse qu'on lui a ensuite attribuée; ce nom désignait une classe aventureuse, hardie, capable de braver les plus grands dangers au milieu des rapides, dans les forêts, parmi les tribus les plus féroces.⁵⁷»

Toutefois, Ferland n'évacue pas cette lacune reprochée au coureur de bois. Celle de ne savoir écrire et lire, ni d'avoir une instruction adéquate. C'est ainsi que le coureur de bois a besoin de compagnons:

« Généralement peu instruits, ces coureurs de bois, comme on les nommait, ne pouvait dresser des rapports de leurs voyages et de leurs découvertes; mais à leur suite, et souvent avec eux, marchaient les missionnaires.⁵⁸ »

Le discours sur le coureur de bois est donc plus nuancé et inclut, en plus du propos négatif, soit la fuite des tâches, la débauche, et d'autres éléments, les attributs positifs de la course : la vigueur, la bravoure, la volonté de fer et l'apport dans les explorations du territoire de la Nouvelle-France.

⁵⁵ Jean-Baptiste-Antoine Ferland, *Cours d'histoire du Canada*, vol 2, Québec, A. Côté, 1861, p. 95.

⁵⁶ Serge Gagnon, « Ferland, Jean-Baptiste-Antoine », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol IX. Ressource électronique. <http://www.biographi.ca>

⁵⁷ *Ibid*, p. 168.

⁵⁸ *Ibid*, p. 65.

Néanmoins, Ferland, ultramontain et agriculturiste convaincu, met en avant-plan l'importance de stopper le phénomène, une forme de travail qui nuit à l'agriculture et à la colonisation de la Nouvelle-France, sans en dénigrer le sens ou la contribution dans l'histoire du Canada⁵⁹.

Entrée du puritanisme américain dans l'historiographie canadienne

L'historien Francis Parkman est gravement malade au moment où il écrit ses quelques passages sur la course des bois dans *La Salle and the discovery of the Great West* en 1869 et dans *The Old Regime of Canada* en 1874. Issus d'une famille puritaine, il partage les valeurs américaines issues de la croyance de sa « destinée manifeste » : la supériorité de l'anglo-américain et du protestantisme. Maîtrisant mal le français, l'auteur ne reprend souvent que les sections des sources dont il croit comprendre le sens⁶⁰. Qui plus est, il ne fait jamais référence aux historiens de son époque qui écrivent aussi à propos de son sujet. Par conséquent, l'auteur copie régulièrement, dans les quelques pages qu'il consacre au coureur de bois, les éléments les plus répandus sur son portrait, laissant évidemment derrière toutes les traces des nuances adressées par l'abbé Ferland au Canada.

Avec *La Salle and the Discovery of the Great West*, Parkman signe l'une des premières oeuvres spécialisées sur un aspect seulement de l'histoire de la Nouvelle-France, tout en assurant la continuité du propos de ses prédécesseurs sur la course des bois. En effet, en recopiant presque entièrement l'épisode contre les Sénécaux détaillé par l'historien Michel Bibaud, Parkman remet en avant-plan leur qualité de défenseurs coloniaux⁶¹. Toutefois, l'auteur ne semble pas y accorder beaucoup de mérite, car cet aspect positif du personnage n'a qu'une petite place en note de bas de page. Habituellement, le coureur de bois est de nouveau associé aux hors-la-loi indisciplinés et aux comportements incontrôlables: « Discipline had no resources and no guarantee, while those outlaws of the forest, the *coureur de bois*, were always before their eyes, a standing example of unbridled license.⁶² » Clairement un emprunt dérobé à Guillaume Raynal, ces mêmes informations se retrouvent sous la forme de deux exemples typiques de coureurs de bois fuyant leurs devoirs contractés par leurs permissions

⁵⁹ Gagnon, *Le Québec et ses historiens*, pp. 336 à 338.

⁶⁰ W. J. Eccles, « Parkman, Francis », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol XII. Ressource électronique. <http://www.biographi.ca>.

⁶¹ Francis Parkman, *La Salle and the discovery of the Great West*, dans *Parkman's Works*, vol 3, Boston, Little Brown and Company, 1887 (1869), p. 434n.

⁶² *Ibid*, p. 166.

de traite dans *L'histoire philosophique et politique des deux Indes* de 1778⁶³. Cependant, Parkman présente un élément nouveau. Dans un court extrait, le coureur de bois est associé au travail de l'interprète quand l'un des compagnons de La Salle lui traduit les menaces d'un Amérindien⁶⁴.

De retour à la synthèse générale sur l'histoire de la Nouvelle-France avec *The Old Regime in Canada*, Parkman ne dresse pas un bilan positif du fait français en Amérique du Nord et, encore moins du coureur de bois « [who] were young men turned into forest outlaws. ⁶⁵ » N'y consacrant que deux pages et en citant Denonville, l'historien américain ne remet pas en question les conclusions tirées par le père Charlevoix dans son *Histoire*. Parkman insiste sur la course des bois qui « deprives the country of its effective men; makes them indocile, debauched, and incapable of discipline... » Il ajoute que le coureur de bois est un vagabond indifférent au mariage portant l'épée comme de prétendus membres de la noblesse canadienne⁶⁶.

Clairement une reprise des écrits de Charlevoix, Parkman utilise les mêmes sources et tient le même discours aussi percutant et révélateur d'une certaine aversion pour la course des bois qui est perçue comme un mauvais élément de la colonie et de l'histoire de la Nouvelle-France. Étonnamment, ce n'est pas ce que Parkman retient principalement du coureur de bois. Pour lui, le personnage n'a eu qu'une utilité symbolique, voire emblématique: « at least from an artistic point of view; and his strange figure, sometimes brutally savage, but oftener marked with the lines of a dare-devil courage, and a reckless, thoughtless gayety, will always be joined to the memories of that grand world of woods which the nineteenth century is fast civilizing out of existence. ⁶⁷ » C'est dire ainsi que le coureur de bois est devenu une image indissociable de l'histoire des bois en plus de devenir l'emblème d'une activité économique purement canadienne-française. Un élément qui ne passera pas inaperçu dans le débat qui suivra.

⁶³ Raynal, pp. 98 et 99.

⁶⁴ Parkman, p. 163.

⁶⁵ Francis Parkman, *The Old Régime in Canada*, dans *Parkman's Works*, vol 4, Boston, Little Brown and Company, 1887 (1872), p. 310.

⁶⁶ *Ibid*, p. 311.

⁶⁷ *Ibid*, p. 312.

Le sursaut canadien-français : une réaction sur la légitimité américaine

L'abbé Henri-Raymond Casgrain, prêtre, enseignant et auteur littéraire, est le premier à réagir aux propos de son collègue et ami Francis Parkman. Futur biographe de l'historien américain, Casgrain n'a pas l'exactitude et le souci d'impartialité de Garneau et de Ferland⁶⁸. Il ne s'empêche pas de critiquer la légitimité historique de son ami bostonnais avec qui il correspond régulièrement. Comme ecclésiastique, il s'y attaque tout particulièrement, car, historien libéral, Parkman, a évacué l'élément mystique de son propos.

C'est dans un court compte-rendu sur *The Old Régime in Canada* que Casgrain émet quelques réserves sur la légitimité de son auteur tout en nuancant le propos sur le coureur de bois. En effet, en citant les mêmes caractéristiques négatives du personnage, Casgrain tente d'éclaircir les raisons de son « mauvais » comportement. Il convient que le coureur de bois est un colon découragé par le manque à gagner de l'exploitation d'une terre longue à défricher, tirant de la traite illégale un profit plus rapide⁶⁹. Certes, en cherchant à excuser le personnage, Casgrain essaie d'atténuer l'impact de sa nature emblématique citée par Parkman qu'il accuse de « partisanerie historique » en promouvant une histoire des échecs des Canadiens français⁷⁰. Tout comme le croit Sulte après lui, Casgrain estime qu'un étranger non-catholique ne peut comprendre l'histoire canadienne-française sans avoir vécu au sein de sa communauté et d'en avoir vécu les expériences.

Au contraire de l'abbé, l'historien et journaliste Benjamin Sulte, avec *Histoire des Canadiens français* publiée en 1882, n'apporte que peu de nuances aux propos de Parkman sur le coureur de bois. Lui-même historien libéral et laïc, il n'en reprend qu'une partie de laquelle il retranche le discours proprement mystique et surnaturel⁷¹. Dans les faits, Sulte s'attaque à la nature pro-américaine des propos généraux de l'œuvre de Francis Parkman qu'il n'hésite pas à qualifier de « sarcasmes⁷² ». Le coureur de bois « s'abouch[e] avec les Sauvages dans l'intérêt de la traite des pelleteries, mais ne song[e] ni de près ni de loin à la cause morale ou

⁶⁸ Jean-Paul Hudon, « Casgrain, Henri-Raymond », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol XIII. Ressource électronique. <http://www.biographi.ca>

⁶⁹ Henri-Raymond Casgrain, « L'Ancien régime au Canada », *Œuvres complètes de l'abbé H.R. Casgrain*, Québec, C. Darveau, 1882, p. 104. Le texte original sur l'ancien régime date de 1873.

⁷⁰ Gagnon, p. 90.

⁷¹ Hélène Marcotte, « Sulte, Benjamin », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol XV. Ressource électronique. <http://www.biographi.ca>

⁷² *Ibid*, p. 280.

de l'avenir du pays.⁷³» De tendance agriculturiste, Sulte met un accent clair sur cette accusation à l'égard du personnage⁷⁴. D'ailleurs, il n'est pas étonnant que l'épisode contre les Sénescaux auprès de Denonville ne figure pas dans les quelques pages dédiées à la course des bois. Autrement, son discours n'aurait certainement pas le même impact.

En citant l'un de ses correspondants, l'historien français Edme Rameau, Sulte rend le personnage responsable de préjudices importants à la colonie : « Par ses soins enfin, par ses bons avis et le zèle de la chose publique que [l'institution municipale] eût suscité parmi eux, elle eût prévenu en grande partie les préjudices considérables que causèrent à la colonie les émigrations des coureurs de bois, et elle eût doublé l'énergie et la puissance utile des Canadiens.⁷⁵» Évidemment, selon l'historien, il aurait été préférable d'avoir ces émigrants à la culture de la terre et au développement de la colonie. En effet, selon Sulte, il est dommageable pour la colonie d'aller dans les bois traiter avec les Amérindiens⁷⁶.

Semblable au portrait dressé par Parkman, le coureur de bois de Sulte demeure l'une des causes de l'échec de la colonie. Également un phénomène important en Nouvelle-France, il n'est pas difficile de faire une association entre la traite des fourrures et la colonie française. Sulte n'infirme pas cette allusion au statut d'emblème de la traite des fourrures du coureur de bois. Surtout critiqué à cause de son origine américaine, Parkman pousse plutôt Casgrain à défendre le personnage en doutant de la légitimité de son oeuvre.

c

De Garneau à Sulte, le portrait du coureur de bois est celui d'un homme aux mœurs et habiletés contradictoires. Souvent rendu responsable des pires calamités ayant frappé la colonie, le personnage se présente aussi comme un travailleur de l'ouest aux multiples talents. Nouveauté pour l'historiographie sur la course des bois, le propos et le discours se nuancent. Les quelques éléments cités par les auteurs du 18^e siècle et du début du 19^e sont revus, repris en totalité ou corrigés par leurs successeurs. La nuance devient de plus en plus présente. Toutefois, les avis sur le portrait du coureur de bois divergent, voire se confrontent, selon si l'on est un auteur étranger ou canadien-français contribuant ainsi à cette difficulté d'en établir une définition claire.

⁷³ Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens français, 1608-1880*, Tome II, Montréal, Wilson et Cie, 1882, p. 13.

⁷⁴ Gagnon, p. 288.

⁷⁵ Rameau, *Op. Cit.*, p. 121.

⁷⁶ Gagnon, p. 375.

De la continuité à l'innovation : nuances sur le coureur de bois canadien et métissé

À l'itinéraire historiographique du coureur de bois de la Nouvelle-France s'introduit plus clairement un souci d'exactitude et de transparence. La méthode de référence se transforme et la citation des sources utilisées devient plus fréquente. C'est le cas notamment d'une autre grande synthèse générale, soit celle d'Émile Salone, *La colonisation de la Nouvelle-France*.

Historien libéral français, Salone est membre de l'Alliance française de Paris. Bien qu'il soit un étranger, sa foi catholique explique en partie les raisons de la quasi-absence de critique à son égard au cours du 19^e siècle et du début du 20^e siècle⁷⁷. Ardent promoteur de la culture française outremer, il s'intéresse tout particulièrement au phénomène de la course des bois puisqu'il y consacre, au contraire de ses prédécesseurs, un chapitre en entier.

Le coureur de bois est pour lui le résultat du tempérament du Français établi en Amérique⁷⁸ qui frappe même les plus réfractaires à la profession : « Et c'est ainsi que la contagion du vagabondage se propage jusqu'à ceux qui lui sembleraient les plus réfractaires, jusqu'à ces laboureurs qui sont les vrais colons.⁷⁹ » Salone, à qui l'on peut assimiler ouvertement l'idéologie agriculturiste malgré ses origines françaises, porte ici un jugement très clair sur la perte de bons colons exploitants.

Qui plus est, Salone souligne qu'un autre type d'habitant du Canada s'intéresse à la course des bois : « Plusieurs particuliers, tant soldats et volontaires qu'habitants, ont été dans les bois trente, quarante et cinquante lieues au devant des sauvages.⁸⁰ » Nouveauté de l'historiographie et toujours aussi ambivalent, le coureur de bois n'est plus seulement ce colon fuyant son devoir pastoral tel qu'indiqué par l'historiographie au 19^e siècle, mais également d'origine militaire ou volontaire, constituant la première innovation de l'auteur.

⁷⁷ Gagnon, p. 33n. Ce n'est que beaucoup plus tard que l'historien Serge Gagnon note que les auteurs jugent cette oeuvre souvent trop matérialiste.

⁷⁸ Émile Salone, *La colonisation de la Nouvelle-France, étude sur les origines de la nation canadienne-française*, Trois-Rivières, Boréal Express, 1970 (1905), pp. 250 et 251.

⁷⁹ *Ibid*, p. 252.

⁸⁰ *Ibid*, p. 253; citation de *Jugements et délibérations du Conseil souverain*, t. II, p. 558.

Salone dresse également un portrait plutôt négatif des mœurs et actions des coureurs de bois. Adversaire de la colonisation et hors-la-loi, le personnage acquiert pour la première fois le statut de contrebandier, porteur d'eau-de-vie aux Amérindiens par le simple appât du gain facile en commerçant là où les lois coloniales s'appliquent difficilement⁸¹. C'est justement en recherchant cette liberté, loin de l'autorité, que le coureur de bois s'éloigne des valeurs catholiques et fait « scandale⁸² ». Dans les villes, il fait affaire avec les prostituées, s'adonne aux jeux et boit de l'alcool excessivement⁸³. Pire que tout, selon Salone, il profite des jeunes Amérindiennes et mêle son sang en les séduisant : « Ces filles rouges qui [...] font fi d'un laboureur ou d'un artisan, se défendent mal contre ces hardis compagnons qui, en adoptant la vie nomade, se rapprochent d'elles. Et le mélange des races s'opère.⁸⁴ » En plus de souligner un événement qui lui semble détestable, l'auteur fait la première référence dans l'historiographie de la responsabilité du coureur de bois dans le phénomène du métissage en Nouvelle-France.

En contrepartie, Salone admet la valeur des coureurs de bois à la fin de son cinquième chapitre. Connaisseurs de la langue indienne et vigoureux voyageurs, ils ont participé à de nombreuses découvertes et explorations favorisant l'ouverture de nouveaux territoires pour le bien de la colonie⁸⁵. Salone admet également que la « Nouvelle-France n'a pas de défenseurs plus vaillants que ces aventuriers aguerris à tous les périls, à toutes les fatigues, à toutes les misères.⁸⁶ » Bien qu'à une reprise, sa désertion cause également un grand mal à la colonie⁸⁷.

En définitive, Salone revient un peu sur les pas de ses prédécesseurs. En plus de remettre en évidence les multiples torts qu'on lui reproche, il n'insiste pas sur les qualités du coureur de bois. Néanmoins, il réussit à peindre les multiples facettes de son portrait et, par le fait même, y ajoute quelques éléments forts intéressants. Responsables en partie du métissage dans l'ouest, l'habitant n'est pas le seul à recourir à la course des bois. Le militaire s'y consacre également quelques temps.

⁸¹ *Ibid*, pp. 252 et 255.

⁸² *Ibid*, p. 255.

⁸³ *Idem*.

⁸⁴ *Idem*.

⁸⁵ *Ibid*, p. 256.

⁸⁶ *Idem*.

⁸⁷ *Idem*.

Conclusion

L'itinéraire historiographique aux 18^e et 19^e siècles est caractérisé par de multiples éléments. Le premier, c'est l'absence des références aux sources utilisées par les auteurs. En effet, mis à part quelques exceptions, citons Ferland et Salone dans la seconde moitié du 19^e et au début du 20^e siècle, il n'est pas coutume de le faire systématiquement, sinon dans le texte lui-même.

Également, l'espace réservé à la course des bois dans les grandes synthèses n'est pas important. Le nombre de page dédié au phénomène est souvent marginal : de trois à cinq pages tout au plus. Ce n'est qu'en 1905, avec Salone, qu'un chapitre entier sera réservé au phénomène. Parallèlement, le propos se diversifie au même moment. De quatre pages sous Charlevoix dont le coureur de bois se résume aux quelques torts décriés par la classe dirigeante au 18^e siècle, le discours prend de l'ampleur et sous Salone traite dans plus de vingt pages de divers aspects tirés de sources diversifiées.

La dissidence sociale constitue le premier aspect traité par l'historiographie. Repris régulièrement par ses successeurs, Charlevoix en est le maître d'œuvre. C'est sous le désir de reconstituer le passé mystique de la Nouvelle-France que le jésuite et successeurs ecclésiastiques du 18^e siècle constitueront un portrait si négatif du coureur de bois. Le personnage est perçu alors comme un homme couard, souvent mécontent sans raison des décisions de la classe dirigeante, et responsable des désordres au sein de la colonie. Il s'indianise et traite avec l'ennemi. Responsable de débauches, il est également complètement indifférent à l'avenir de la colonie.

À partir de Garneau en 1845, c'est le début du foisonnement des idées. Cependant, le portrait du coureur de bois est sujet à la contradiction. L'itinéraire historiographique du coureur de bois obtient progressivement son lot de nuances. Les anciennes idées de Charlevoix, Raynal et Bibaud du 18^e siècle et du début du 19^e sont revues, reprises ou corrigées. Toujours rendu responsable des maux de la colonie, il représente dorénavant un travailleur de l'ouest aux compétences multiples. Discours de moins en moins négatif, le coureur de bois est un interprète, un diplomate, voire un défenseur des avoirs de la colonie. Toutefois, selon la provenance nationale des auteurs, les idées se confrontent. C'est le cas de l'américain Francis Parkman, dont le portrait négatif d'un coureur de bois emblème d'une économie canadienne-française malaisée est rapidement critiqué par Henri-Raymond Casgrain et Benjamin Sulte.

En 1905, Salone réintègre les précédentes idées, abandonnant en partie les nuances apportées par ses prédécesseurs. Le coureur de bois ne possède plus les diverses caractéristiques professionnelles et physiques avantageuses qu'on lui attribuait précédemment. Cependant, l'auteur français innove. En plus d'informer son lecteur de la présence de militaires et de volontaires dans la course des bois, Salone relie le phénomène du métissage dans l'ouest à la présence des coureurs de bois.

En bref, le coureur de bois n'est pas clairement défini, voire, son portrait présente des éléments contradictoires après un siècle et demi d'historiographie. Constitué de grandes synthèses, son itinéraire aux 18^e et 19^e siècles connaîtra un renouveau par la suite. La publication de la première œuvre spécialisée sur la course des bois en 1911 constituera le point d'ancrage pour le développement et l'attribution d'une différente figure au personnage. Toutefois, ce n'est pas pour autant une fin abrupte pour les idées qui précèdent, mais une révision graduelle de celles-ci.

CHAPITRE 2

LE COUREUR DE BOIS SOUS LA LOUPE DES HISTORIENS

La première moitié du 20^e siècle ne connaît pas de changements brusques dans l'itinéraire historiographique du coureur de bois. Entre 1905 et 1960, il est caractérisé par plusieurs aspects qui font leur apparition progressivement au cours de ces cinq décennies de publications. Au Canada français, les synthèses générales sont toujours aussi fréquentes. L'histoire est un passe-temps ou, encore, un travail à temps partiel lorsqu'on est membre d'une société savante. L'épopée mystique du discours cléric-conservateur des siècles précédents fait place à l'histoire édifiante, c'est-à-dire au propos moins axé sur le surnaturel, mais ayant toujours le même but, celui de faire la promotion du passé. L'histoire libérale n'est pas pour autant exclue de l'historiographie de la course des bois. Plusieurs ouvrages spécialisés apparaissent entre 1905 et le début de la Révolution tranquille, souvent le résultat des recherches des auteurs prolifiques des sociétés savantes ou des universités canadiennes et étrangères. Ces derniers poussent ainsi la discipline à se professionnaliser qui mène, au cours des années quarante, à la création de l'Institut de l'Amérique française et d'autres sociétés d'histoire proprement canadiennes-françaises.

Cette professionnalisation chez les auteurs canadiens-français tend-elle à nuancer le propos en abordant le portrait du coureur de bois sous des angles nouveaux et avec de nouveaux moyens ? Les grandes synthèses composant encore la majorité des travaux, elles ne nous apprennent rien de neuf. Ce sont les autres types d'ouvrages et de recherches, la biographie et l'étude de la culture matérielle, qui nous apportent des nouveaux éléments. Les coureurs de bois ne sont plus seulement exploités dans l'historiographie pour leur valeur sociale ou nationale comme groupe, mais également par l'entremise d'un seul individu ou les traces qu'ils ont laissées derrière eux. Toutefois, l'historiographie étrangère et canadienne-française poursuivent des tangentes méthodologiques propres⁸⁸.

Un symbole canadien-français

Au cours des deux premières décennies de son itinéraire au 20^e siècle, le coureur de bois acquiert deux nouvelles caractéristiques majeures qui lui permettront d'occulter

⁸⁸ Serge Gagnon, *Quebec and its historians. The twentieth century*, Montréal, Harvest House, 1985, p.55.

progressivement et en partie les aspects les moins favorables de son portrait. Benjamin Sulte, membre de la Société royale du Canada, et le chanoine Lionel Groulx lui offrent définitivement son origine canadienne-française et le symbole de la vigueur du héros.

Une association définitive

Benjamin Sulte prend sa retraite en 1903, soit plus de 20 ans après la publication de son premier ouvrage intitulé *Histoire des Canadiens français*. Après son *Histoire* où il prend ses distances de l'historiographie politique et guerrière, il publie une multitude d'articles sur divers sujets. Ainsi, l'historien continue un mouvement qu'Henri-Raymond Casgrain avait brièvement commencé avant lui, en plus de rédiger quelques textes spécialisés. Aux sujets plus larges ou pointus, ces papiers traitent d'événements, de personnages, de généalogie et de curiosités historiques.

En 1911, Benjamin Sulte publie, dans les *Mémoires de la Société Royale du Canada*, l'un de ces nombreux articles intitulé « Les coureurs de bois au lac Supérieur, 1660 » lu huit ans auparavant devant public et révisé pour publication en 1910. En abandonnant un tant soit peu son propos précédent, l'auteur dresse un portrait plus favorable de ces personnages responsables des explorations et de la traite, quoique illicite, de la fourrure. Pour ce faire, il concentre son discours sur quelques coureurs de bois en utilisant les *Relations des jésuites* de 1660 et 1663 et les *Mémoires* de Nicolas Perrot. Dès l'introduction de son article, il fait l'éloge des Pierre-Esprit Radisson et Médard Chouard des Groseilliers qui, selon lui, doivent être reconnus pour leur contribution à l'expansion continentale.

Cette dissociation d'un mauvais portrait du coureur de bois est l'une des principales nouveautés qui frappe le lecteur. Dix ans plus tôt, un autre auteur, C.P. Lucas, professeur de l'université d'Oxford, écrit dans un de ses rares passages faisant références au coureur de bois : « ... But there was no convict strain in the population, and the coureurs de bois, unlicensed though they were, were not mere outlaws...⁸⁹ » Le personnage n'est plus simplement considéré pour les aspects négatifs avancés par les historiens, mais également pour ses contributions à la colonie. En adhérant dorénavant à cette proposition, Sulte ajoute à ce sujet que « le terme de coureur de bois n'a reçu un caractère fâcheux qu'à partir de 1670 où

⁸⁹ Sir Charles Prestwood Lucas, *History of Canada*, vol. I, Oxford, Clarendon Press, 1901, p. 99.

les soldats du régiment de Carignan se sont jetés à l'aventure dans la course des pelleteries, sans égard pour les lois de la colonie...⁹⁰» Sans égard à son discours porté dans sa grande synthèse de 1884, l'historien limite les excès du personnage.

Bien que le soldat soit devenu le seul responsable des excès que l'on reproche au personnage, la chronologie soulevée se doit d'être éclaircie. La course des bois est un phénomène débutant au cours de la seconde moitié du 17^e siècle. Selon Louise Dechêne, la pacification de l'Iroquoisie en 1667 répand un renouveau du commerce de la fourrure et une augmentation substantielle des coureurs de bois, contexte dans lequel les soldats du régiment de Carignan-Sallières s'installent dans la colonie⁹¹. Toutefois, il est clair que Sulte associe la course des bois bien en-deçà de 1650, soit aux échanges franco-amérindiens des Étienne Brûlé, Guillaume Couture et autres truchements français. En guise de précédent, dans le deuxième tome de l'*Histoire des Canadiens français* de 1882, Sulte fait référence aux relations entretenues entre un groupe de coureurs de bois et d'interprètes et les Iroquois en 1621 et en 1628. Éclaircissement fait, il apparaît évident maintenant que Sulte a délibérément choisi de transposer les mauvaises mœurs du coureur de bois uniquement aux soldats du régiment de Carignan-Sallière. Il absout également ceux les ayant précédés, même si, les historiens canadiens-français de la seconde moitié du siècle, au contraire des étrangers, situeront l'apparition de la course des bois lors de leur établissement. Certes, en considérant la chronologie de l'auteur, les hommes des bois les précédant ont probablement aussi leur part de culpabilité. Cependant ce qui est important, c'est la nouveauté du lien entre mauvaise réputation et soldat que Benjamin Sulte nous propose dans son article. Dans le cas présent, le coureur de bois constitue pour l'auteur une forme de héros canadien-français et une réponse aux « calomnies dont [ils] font l'objet »⁹².

Un autre lien tout aussi important apparaît également dans cet article. Le coureur de bois n'est plus ce colon ou immigrant français se laissant prendre à la course, mais il devient officiellement l'apanage du Canadien. Lucas écrit à ce sujet en 1901 : « ...none ever lived a life of unbounded freedom than the Canadian coureurs de bois.⁹³ » Bien qu'il n'ait pas consulté Lucas selon toute apparence, Sulte établit ce même lien entre les termes « canadien »

⁹⁰ Benjamin Sulte, « Les coureurs de bois au lac Supérieur, 1660 », *Mémoires SRC*, Société royale du Canada, 1911, p. 263.

⁹¹ Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal*, Montréal, Plon, 1974, p. 174.

⁹² Patrice Groulx, « Benjamin Sulte, père de la commémoration », dans *Revue de la Société historique du Canada*, Nouvelle série, no 12, 2001, p. 54.

⁹³ Lucas, *Op. Cit.*, p. 103.

et « coureur de bois ». La première occurrence, quoiqu'indirecte, se situe en introduction de son article. « Les Canadiens allaient chercher des fourrures au lac Supérieur en 1660, dit-il, pourtant ce commerce n'avait jamais été aussi mince, par suite de la terreur que répandaient les bandes iroquoises⁹⁴. » Cette citation dresse tout aussi indirectement le portrait des coureurs de bois canadiens qui défient la menace iroquoise, présentant ainsi un immense courage devant les dangers du voyage pour aller échanger avec les Amérindiens. Un peu plus loin, Sulte refait le même lien en écrivant que « [s]ix Canadiens, partis de Trois-Rivières en même temps que le Père Ménard, rôdaient autour du lac Supérieur, achetant des pelleteries et liant des rapports de bonne amitié avec les indigènes.⁹⁵ » Toutefois, c'est la troisième occurrence que nous avons répertoriée qui nous définitivement le lien entre le coureur de bois et son origine canadienne. Simplement, Sulte écrit qu'il « y avait des coureurs de bois canadiens au lac Supérieur en 1660⁹⁶».

Ce changement de cap et le lien que Sulte établit entre les deux termes s'expliquent par son adhésion nouvelle à des valeurs idéologiques et politiques différentes. Au moment où il écrit son *Histoire des Canadiens français*, Sulte est un historien de tradition libérale, mais empreint d'un certain conservatisme que nous attribuons aujourd'hui à l'agriculturisme. Au moment de sa retraite en 1903, il tend vers l'impérialisme. Ce changement explique en quelque sorte ce pourquoi il révisé sa position face au coureur de bois. Par son principal ouvrage et bien au-delà, Sulte critique l'histoire classique du Canada, soit celle des batailles et des institutions politiques et démontre la volonté de vouloir affranchir le lecteur des « œillères cléricales »⁹⁷. Sans laisser de côté entièrement le propos négatif, Sulte considère que c'est grâce à ces Canadiens que la Nouvelle-France doit l'expansion de son territoire, une idée clairement impérialiste, mais aussi ses relations cordiales avec les Amérindiens.

Le personnage édifiant du Canada francophone

Ce portrait du coureur de bois comme canadien responsable de l'expansion territoriale de la Nouvelle-France est repris quelques années plus tard par le chanoine Lionel Groulx. C'est dans le contexte du nationalisme canadien-français que cet auteur tente de garder le souvenir de la nation qu'il affectionne.

⁹⁴ Sulte, *Op. Cit.*, p. 252.

⁹⁵ *Ibid*, p. 261.

⁹⁶ *Ibid*, p. 252.

⁹⁷ Patrice Groulx, *Op. Cit.*, p. 51.

Cependant, cette vision se traduit par le désir certain de Groulx d'édifier l'histoire des Canadiens français, un peu à la manière du *manifest destiny* américain. Nommé professeur à l'Université de Montréal en 1915 après plus de quinze ans comme enseignant au collège de Valleyfield, le chanoine a déjà écrit plusieurs articles et prononcé divers discours sur l'histoire du Canada. Entre 1911 et 1945, Groulx est très actif au sein de la communauté historique qui se professionnalise peu à peu. Ultimement, en 1947, il fonde l'Institut d'histoire de l'Amérique française, l'une des importantes institutions contribuant aujourd'hui à assurer le développement et la communication des savoirs historiques au Canada français⁹⁸.

Au début du 20^e siècle, la nation canadienne est en pleine effervescence. Le Canada retire de grands avantages de la révolution industrielle, les grandes villes s'organisent et le chemin de fer permet à l'économie nationale de prospérer. La société canadienne subit aussi une importante transformation, et ce, depuis la fin du 19^e siècle. Bien que quelques industriels canadiens-français existent et y prospèrent, la grande masse ouvrière au Québec est constituée d'hommes, de femmes et d'enfants du même groupe national. Dans les années 1920, il se produit une certaine polarisation de la société ; les anglophones sont majoritairement à la tête des institutions commerciales, tandis que les francophones composent la majorité de la masse des travailleurs. Pour le chanoine, cette société canadienne-française sombre dans un profond malaise⁹⁹.

L'ouvrage de l'historien Gérard Bouchard, *Les deux chanoines*, publié aux éditions Boréal en 2003, donne quelques éléments de ce « malaise » perçu par Groulx. Ce dernier est, à prime abord, attristé par le mépris des intellectuels pour la société canadienne-française. La langue anglaise utilisée dans les manufactures, les usines et l'affichage constituent l'environnement courant de l'économie et de la vie de tous les jours. De plus, la majorité des politiciens, journalistes et auteurs francophones ne tente pas de remédier à la situation et certains du Canada anglais militent pour l'assimilation¹⁰⁰. C'est dans ce contexte que Groulx traite du malaise francophone.

⁹⁸ Site Web de l'Institut de l'Amérique française, <http://www.cam.org/~ihaf/> (page consultée le 6 mars 2007).

⁹⁹ Gérard Bouchard, *Les deux chanoines. Contradiction et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Éditions du Boréal, 2003, p. 42.

¹⁰⁰ Ibid, pp. 42 à 44.

Groulx refuse catégoriquement que la société canadienne-française soit mise de côté et humiliée collectivement. Par ailleurs, il critique sévèrement l'attitude des Canadiens français qu'il qualifie de « défaitiste », dans plusieurs de ses discours et correspondances¹⁰¹. Voire, le chanoine les dit indisciplinés et indolents¹⁰². Par conséquent, le chanoine cherche un héros ou des héros pour donner un exemple, un symbole idéal aux Canadiens français. Le coureur de bois est l'un d'eux.

En 1920 et 1924, le chanoine Groulx publie deux livres sur l'histoire coloniale dans lesquels il dresse un portrait qui a tout d'un symbole de la fierté canadienne-française. Dans *Chez nos ancêtres*, un petit fascicule de quelques dizaines de pages, Groulx écrit que « [d]ans presque toutes les familles [...] on compte des absents, quelques fois deux ou trois, les gars de vingt ans, coureurs de bois et coureurs de fleuves, partis dans les Pays-d'en-Haut¹⁰³ ». À propos de ces derniers, l'auteur ajoute un peu plus loin : « [Q]uelle vie de hasards émouvants que ces courses interminables, semées de portages audacieux où l'on se jette dans la fureur des rapides [...]. Les fils du nord s'enhardissant [...] se surfaisaient dans un mélange glorieux de vérité et de légende.¹⁰⁴ » Groulx présente ainsi son désir constant de repérer un mythe de la Nouvelle-France et d'en faire un héros. Il édifie le passé et le portrait du coureur de bois pour donner un symbole, un modèle à suivre : celui du Canadien français courageux, audacieux et vigoureux participant à la gloire de la société de laquelle il provient. D'ailleurs, le chanoine termine son petit volume par une conclusion éloquent :

Quel vivant roman, poème du défrichement, tableau de pastorale et de nature vierge, aller reconstituer dans le cœur des petites Canadiennes de jadis, hésitantes entre le beau coureur de bois aux traits hâlés, diseur de paroles hardies, aurolé de légendaires exploits, du mystère des pays merveilleux...¹⁰⁵ »

Le coureur de bois est ainsi représenté par Groulx, comme un jeune homme séduisant qui a tout pour convaincre les jeunes femmes du Canada qu'il est un bon parti pour assurer l'avenir de la « race ».

¹⁰¹ *Ibid*, pp. 38 et 39.

¹⁰² *Ibid*, pp. 46 et 47.

¹⁰³ Lionel Groulx, *Chez nos ancêtres*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1922 (1920), p.36.

¹⁰⁴ *Ibid*, pp. 37 et 38.

¹⁰⁵ *Ibid*, p. 88.

En 1924, dans *Notre maître le passé*, Groulx est beaucoup moins éloquent, mais il y demeure une petite référence au coureur de bois que l'auteur peint comme « un tout jeune homme à la mine intelligente et décidée portant le costume des coureurs de bois ¹⁰⁶ ». Un peu plus loin, Groulx les assimile aux canoteurs et découvreurs de la Nouvelle-France ainsi qu'au père Marquette et à Louis Jolliet. Encore une fois, le chanoine tente sans aucun doute de présenter des modèles à suivre. Le père Marquette ayant peu à voir avec la traite des fourrures et Jolliet étant plus un explorateur et diplomate mandaté par Québec, il nous est impossible de les lier au coureur de bois sans commettre d'erreur. Cependant, Groulx les utilise ouvertement comme exemples sans émettre de réserves.

Ces deux synthèses sous la forme de petits volumes étant consacrées à l'édification du passé glorieux de la Nouvelle-France, il n'est pas étonnant de constater que le chanoine Groulx ne change pas de discours entre 1924 à 1945. Les quelques ajouts à *Notre maître le passé* ne présentent pas de nouveautés sur la figure du coureur de bois. Certes, le but de Groulx reste le même : la présentation de modèles à suivre pour trouver un remède à l'attitude « défaitiste » des Canadiens français. Le coureur de bois y est dessiné comme la force inhérente du peuple.. Tout pour essayer de convaincre les francophones de se relever.

En bref, Sulte et Groulx sont deux exemples incontestables de l'idéologie derrière les écrits des historiens canadiens-français à cette époque, soit celle d'établir et de mettre en valeur des héros, des modèles à suivre. Pour sa part, Sulte attribue aux coureurs de bois canadiens l'expansion continentale de la Nouvelle-France, mais aussi leurs relations cordiales avec les Amérindiens. Qui plus est, il confère au personnage sa pleine origine canadienne. Groulx présente officiellement un modèle à suivre afin de corriger le profond malaise qu'il note dans la société canadienne-française. Dans ce même processus, il édifie le passé de la colonie pour la convaincre ultimement de prendre une plus grande place au sein de la grande société canadienne. Devenu la source d'inspiration des auteurs en histoire, Groulx impose à partir de ce moment et pour les quelques années à venir son modèle héroïque du coureur de bois.

Du coureur de bois au « french trader » : une historiographie variable

¹⁰⁶Lionel Groulx, *Notre maître le passé*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1924, p.81.

L'édification de l'histoire coloniale et du passé canadien-français et la poursuite des héros sont définitivement l'apanage des auteurs francophones du Canada. Par contre, du côté anglophone, sinon étranger, le portrait historiographique tend beaucoup plus à chercher dans le temps court et le temps long les développements durables, c'est-à-dire l'économie, le commerce et les échanges. Du premier versant, celui du temps court, les mentions tendent majoritairement à donner le plus d'ambivalence possible au personnage. Dans le temps long, il est possible d'y déceler plusieurs sous-types de travailleurs de la traite.

L'ambivalence d'un coureur de bois à l'américaine

Toutefois, il est faux de supposer qu'il n'y ait pas eu de superpositions entre les origines des auteurs et les portraits qu'ils ont rendus du coureur de bois. Bien que l'ambivalence du portrait du coureur de bois s'attribue facilement à l'historiographie canadienne-française, un historien américain fait cependant un semblable constat en 1918.

L'historien américain William Bennet Munro, professeur de l'Université Harvard et éminent spécialiste du régime seigneurial, écrit en 1918, sa propre synthèse sur l'histoire de la Nouvelle-France, intitulée *Crusaders of New France*. Le coureur de bois y prend une place importante, malgré la quasi-inexistence de sources à l'appui. Cependant, plusieurs allusions peuvent être retrouvées à quelques reprises dans une partie précédente. En effet, Munro y associe le coureur de bois au gouverneur Frontenac dans le commerce illicite qu'il commandite à la fin du 17^e siècle¹⁰⁷.

Munro explore plusieurs éléments de la vie du coureur de bois avant même d'en arriver à la section qu'il lui dédie. En qualité de soldat, il accompagne les Du Luth, Nicolas Perrot et Denonville contre les Iroquois, mais il est aussitôt accusé du trafic de l'eau-de-vie par l'Église et d'enseigner les mauvaises mœurs aux indigènes¹⁰⁸. Le soldat lui-même, une fois son engagement de six ans terminé, s'engage dans le trafic des fourrures pour éviter le travail ardu du défrichage et le développement de sa concession de terre.

¹⁰⁷ William Bennett Munro, *Crusaders of New France. A chronicle of the Fleur-de-lis in the Wilderness*, [s.l.], [s.n.], 1918, section V : The Iron Governor, Site Web <http://www.gutenberg.org/files/12523/12523-8.txt>. (*Chronicle of America Series*, vol. 4). Consulté le 1er août 2006.

¹⁰⁸ *Ibid*, section VII : The Church in New France.

Dans la neuvième section de son volume, Munro nuance alors son propos. Il n'hésite pas à qualifier l'apport du coureur de bois comme un élément essentiel au fonctionnement de la traite des fourrures en Nouvelle-France et à en définir quelques caractéristiques. Il est dit « a man of good birth, of some military training, and of more or less education » et « a rover of the forest by choice and not as an outcast from civilization. » Faisant le travail par choix, le coureur de bois, selon Munro, est aussi un jeune homme du Canada ou venu de France qui, en s'installant en Nouvelle-France, est attiré par le magnétisme inhérent du commerce des fourrures. L'auteur remarque que le « *coureur-de-bois* was rarely a chronicler. If the Jesuits did not deign to pillory him in their *Relations*, or if the royal officials did not single him out for praise in the memorials which they sent home to France each year, the *coureur-de-bois* might spend his whole active life in the forest without transmitting his name or fame to a future generation. » Vigoureux et musclé, le coureur de bois n'emploie pas les méthodes européennes de faire le commerce. En effet, au lieu d'attendre que l'Amérindien vienne à lui avec ses peaux, le coureur de bois va lui-même le chercher et le guide jusqu'à Montréal constituant ainsi d'importantes flottilles de canots et s'assurant de son passage en sol français et non pas britannique¹⁰⁹.

En 1923, Munro publie un court résumé d'un discours sur la course des bois présenté dans le cadre d'un colloque de la Massachusetts Historical Society de Boston. Intitulé simplement *The Coureurs de Bois*, ce papier ayant pour but de cerner la nature et les ramifications du phénomène de la course des bois au cours de la seconde moitié du 17^e siècle reprend en bonne partie et pratiquement textuellement les éléments du volume précédent. Bien qu'encore peu de sources n'y soient citées, cet article de Munro caractérise bien à la fois le souci de mettre en avant-plan tous les aspects et les éléments relatifs à la course des bois. Par conséquent, l'auteur y ajoute quelques passages intéressants.

Fondamentalement, Munro met un tout nouvel accent sur les échanges culturels plus souvent désavantageux que bénéfiques entre les coureurs de bois et les autochtones. « The manners and morale of these traders, so many of whom were young *gentilshommes* of good family, permeated the whole social life at Quebec and Montreal, and greatly to its detriment.¹¹⁰ » En effet, en côtoyant les Amérindiens, le coureur de bois apprend à vivre à leur manière, assimile

¹⁰⁹ *Ibid*, section IX : The Coureurs-de-Bois.

¹¹⁰ Munro, « The Coureurs de Bois », Massachusetts Historical Society Proceedings, October, 1923 to June, 1924, vol. LVII, Boston, Massachusetts Historical Society, 1924, p. 203.

leurs mœurs et accepte notamment la polygamie¹¹¹. Comme l'affirme Munro, la majorité d'entre eux est attiré par cette vie à moitié sauvage par leur instinct du risque, par la liberté et les règles morales plus relâchées des campements indigènes¹¹². Ce nouveau style de vie des coureurs de bois ne plaît évidemment pas à la société catholique européenne des grandes villes coloniales. Munro finit d'ailleurs par un petit commentaire trahissant son parti pris en la matière : « The interests of France in the New World would have been far better served in the long run, if these men had devoted their lives to the tilling of the soil. ¹¹³» Un commentaire qui prend tout son sens quand nous le lions à une préconception erronée que l'auteur affiche dans le tout premier paragraphe de son texte qui affirme que plus de la moitié des habitants de la Nouvelle-France retirent directement ou indirectement leurs revenus du commerce des fourrures¹¹⁴. Cela dépend de l'époque et, surtout, cela ne constitue pas le facteur le plus important responsable de l'échec de la colonie.

En somme, Munro reprend essentiellement quelques aspects de la figure du coureur de bois décrits par ses prédécesseurs américains, canadiens et français : jeune et vigoureux, il est un apport indispensable à la traite des pelleteries en qualité de guide, sinon de soldat. Cependant, cela ne lui pardonne pas ses excès, et son assimilation des mœurs et coutumes indiennes libertines aux yeux de la société coloniale catholique. De plus, le coureur de bois de Munro est dans la veine de l'ambivalence, un peu capable de tout, synonyme de qualités et d'apports importants pour la colonie, mais aussi emblème de vices condamnables.

Le « French Trader » et le « Voyageur »

Deux auteurs anglophones font paraître presque simultanément deux importants ouvrages spécialisés sur la traite au début des années trente. Devançant de quelques années l'historiographie canadienne-française dans la publication de telles les œuvres, ils donnent ainsi l'envol aux premières dissociations entre le coureur de bois et le voyageur ou le « French Trader » depuis la brève mention dans l'*Histoire du Canada depuis sa découverte* de François-Xavier Garneau.

¹¹¹ *Idem*.

¹¹² *Ibid*, p. 196.

¹¹³ *Ibid*, p. 203.

¹¹⁴ *Ibid*, p.193.

L'historien canadien Harold Adams Innis, professeur de l'Université de Toronto, publie en 1930 l'une de ses œuvres les plus reconnues au Canada, *The Fur Trade in Canada*. Ayant traversé le pays d'un océan à l'autre, Harold Innis connaît plutôt bien le panorama naturel des Pays-d'en-Haut. Plus encore, il a même fabriqué et voyagé à bord d'un canoë d'écorce pour vivre l'expérience des truchements. Les observations qu'il en tire lui permettent de se démarquer des autres historiens de son époque qui souvent ne se basent que sur les archives et les volumes d'auteurs précédents pour écrire bien installés dans leur bureau de travail¹¹⁵.

En quelques pages, Harold Innis distingue deux types de travailleurs de la traite. Le premier, le « French Trader » prend les caractéristiques du voyageur de Garneau. Son travail est légitime et utile au développement économique de la colonie. En effet, « [t]he trade in furs was stimulated by [them] who rapidly acquired an intimate knowledge of the Indian's language, customs and habits of life.¹¹⁶ » Ce marchand s'indianise pour acquérir des connaissances importantes pour accomplir son labeur. Il apprend le langage des autochtones et apprivoise leurs us et coutumes pour faciliter sa tâche : « Young men were sent back with the Indians to spy out the land, to learn their language and customs, and to encourage them to bring more furs.¹¹⁷ » Comme nous le verrons dans un prochain chapitre, la définition du « French Trader » correspond beaucoup plus aux truchements, représentants et interprètes envoyés par les explorateurs et marchands de la colonie dans la première moitié du 17^e siècle qu'aux coureurs de bois des années 1660¹¹⁸.

Jeunes engagés pour vivre auprès des Amérindiens, ces marchands, ces « French Traders » ressemblent également aux coureurs de bois décrits par les auteurs précédents. Cependant, c'est son travail légalisé qui le différencie de son alter ego. En effet, Innis les assimile à des noms quelquefois cités comme explorateurs, découvreurs voire coureurs de bois dans l'historiographie précédente, tels que le duo constitué de Pierre-Esprit Radisson et de son beau-frère Médard Chouart Des Groseilliers¹¹⁹. C'est aussi le cas de Nicolas Perrot qui était un « French Trader » et « a diplomatist of the first order¹²⁰ ». Innis a raison. Ces personnages, occasionnellement associés à la course des bois, ont tous été, à un moment de leur carrière, à

¹¹⁵ Robin W. Winks, « Foreword », dans Harold Innis, *The Fur Trade in Canada: An Introduction to Canadian Economic History*, Toronto, University of Toronto Press, 2001 (1930), Réimpression de l'édition originale, pp. xxvi, xxviii et xxix.

¹¹⁶ Harold Innis, *Op. Cit.*, p.16.

¹¹⁷ *Ibid*, p. 30.

¹¹⁸ Voir dans le présent ouvrage le Chapitre 4 : *Un itinéraire renouvelé*, pp. XX à XX.

¹¹⁹ Innis, *Op. Cit.*, p. 36.

¹²⁰ *Ibid*, p. 54.

la solde du gouvernement colonial et, par conséquent, ont obtenu l'aval officiel et le droit de faire la traite.

Parallèlement, Innis cite un passage d'une lettre adressée au ministère de la marine en 1683 par le gouverneur Joseph-Antoine Lefebvre de La Barre : « There are at present 60 of those miserable French deserters at Orange [...] who occupy themselves all spring and summer to destroy this colony. ¹²¹ » Bien qu'il ne dresse pas volontairement un portrait négatif du coureur de bois, l'auteur utilise tout de même une correspondance qui fut écrite en pleine période houleuse de la traite des fourrures, soit après 1683. Plusieurs hommes s'enfoncent dans les bois malgré les interdictions officielles provenant de Québec. Ils évitent les efforts punitifs du gouvernement qui se heurte aux aspirations économiques de plusieurs marchands de Montréal et de son gouverneur et aux complices des coureurs de bois au sein d'une population qui les protègent en les dissimulant à l'occasion. Néanmoins, Innis dessine le plus objectivement possible le portrait d'un coureur de bois sous son aspect de hors-la-loi vis-à-vis son alter ego légitime du « French Trader ». Ce personnage de la traite est principalement catégorisé comme contrebandier. Il travaille au « Fort Frontenac and Fort Chambly in spite of the ordinances prohibiting the trade, and carrying the death penalty. ¹²² » Le coureur de bois ne baisse pas les bras devant les interdictions et les législations et continue d'opérer ses truchements et ses échanges officieux.

Ce n'est pas tout. Selon Innis, le coureur de bois ne se soucie guère de son allégeance ou de ses origines. Il traite avec qui bon lui semble. « The English trade was especially advantageous in guns and ammunitions, in rum from the West Indies, and in clothing and blankets. The *coureurs des bois* were attracted by the favourable prices, as well as the Iroquois. ¹²³ » La traite étant plus avantageuse avec l'ennemi lorsque le gouvernement de la colonie en interdit l'exercice, le coureur de bois sait s'adapter aux nombreuses transformations et adaptations qu'elle suscitera. Qui plus est, malgré les nombreuses interdictions de commerce avec les nations étrangères en 1727¹²⁴, les coureurs de bois n'hésitent toujours pas à recourir au marché des treize colonies pour obtenir quelques écus de plus.

¹²¹ *Ibid*, p. 53 et *Documents relative to the Colonial History of New York*, IX, p. 203.

¹²² *Ibid*, p. 53.

¹²³ *Idem*.

¹²⁴ Jacques Mathieu, *La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord XVI-XVIIIe siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 161.

Le « French Trader » et le coureur de bois de l'historien Harold Adams Innis comportent une majorité de similitudes. Le portrait général est celui d'explorateurs et de marchands français, interprètes et diplomates, s'indianisant progressivement pour traiter avec les indigènes de l'Amérique. Essentiellement, la différence est d'ordre légal. Le premier est officiellement au service de la compagnie ou du gouvernement de Québec ou de Paris, tandis que le second est considéré par l'auteur comme un hors-la-loi faisant la contrebande et n'ayant aucun scrupule à enfreindre les lois de la colonie. Néanmoins, tout en citant l'historien américain William Bennett Munro, l'historien ne nie pas la contribution positive du coureur de bois au développement du commerce de la fourrure en Nouvelle-France.

L'année suivant la parution de l'œuvre maîtresse de Harold Innis, l'américaine Grace Lee Nute, professeur d'histoire à la Hamline University, publie *The Voyager*, un volume de quelques centaines de pages sur le travailleur de la traite d'après conquête. L'intérêt que nous portons à ce volume se comprend par la promiscuité littéraire des deux personnages différenciés à la base par Garneau, c'est-à-dire l'apparente similitude que les auteurs accordent au coureur de bois et au voyageur. D'ailleurs, il ne faut surtout pas se leurrer, la différenciation ne sera jamais clairement établie par les historiens jusqu'à aujourd'hui.

Bien que ses sources soient quelques peu absentes, l'auteure, tout en les nommant sommairement dans le texte et en note de fin de chapitre, ne semble pas y accorder beaucoup d'importance. Néanmoins, il semble qu'elle ait lu l'œuvre d'Harold Innis puisqu'elle le nomme à quelques reprises, ainsi que quelques correspondances et documents officiels de l'époque des régimes français et anglais. Cependant, elle se base sur des sources du 19^e siècle, telles que le journal du voyageur britannique Alexander McKenzie. Par conséquent, en plus de peindre des éléments quelques peu discutables sur le voyageur de l'époque coloniale française, elle fait un peu les mêmes distinctions que son homologue canadien au sujet des traitants légaux et illégaux du commerce de la fourrure.

Dès les premières pages, Nute tente à son tour de définir et de distinguer les deux protagonistes uniquement sur la base légale de leurs activités. Dans la seule allusion du portrait de celui qu'elle considère comme « coureur de bois », l'auteure écrit que « [this] latter term was used in referring to illicit traders of the French régime, men who ventured into the

wilderness without licences¹²⁵ ». En parallèle, « the [voyageur] term is restricted to French-Canadian canoemen [who were] usually unlettered men and unambitious as well »¹²⁶. Ces deux courtes définitions présentent à la fois une importante similitude, celle d'être des travailleurs canadiens-français de la traite, mais aussi une importante distinction par la légalité de ses activités sinon de son origine spatio-temporelle.

En effet, les deux personnages sont d'origine canadienne-française ou française, mais ils ne sont pas de la même « époque ». Le coureur de bois est exclusivement un phénomène d'avant Conquête et le voyageur celui d'une période plus importante commençant au cours du régime français et finissant quelque part au 19^e siècle. Bien qu'après le traité de Paris de 1763, la compagnie de la Baie d'Hudson ait progressivement pris le contrôle sur le réseau de la traite des fourrures, il est erroné, selon nous, d'affirmer que les engagés de la traite proviennent uniquement de cette souche. Ils sont également parfois britanniques. Le cas d'Alexander McKenzie au début du 19^e siècle est un exemple plutôt convaincant. En plus d'être des canoteurs, les deux protagonistes se différencient par leur désir de faire la traite. Le voyageur est un employé ne présentant pas l'ambition du coureur de bois, car il ne tire pas profit de la traite, mais uniquement un salaire. De plus, le coureur de bois est un traitant, tandis que le voyageur, selon la définition de Nute, n'est qu'un simple exécutant des tâches lors des expéditions, voire, parfois même, un soldat¹²⁷.

Le voyageur de Nute possède également plusieurs talents et compétences. En plus d'être soldats à quelques reprises pour se porter à la défense des forts de traite et des chargements, une similitude vibrante avec le coureur de bois des auteurs du 19^e siècle, quelques-uns servent également de médecins, présentant ainsi un atout important pour le réseau de traite¹²⁸. De plus, l'auteure rapporte que le voyageur « became almost as expert as Indians in their ability to cover ground rapidly » et qu'il était même, à l'occasion, un colon, s'installant près des forts de traite et vivant de la terre¹²⁹. Ce dernier trait diffère grandement du coureur de bois qui, comme nous l'avons vu chez les auteurs précédents, est généralement peint comme fuyant son devoir pastoral et de colonisateur de la terre.

¹²⁵ Grace Lee Nute, *The Voyageur*, St-Paul, Minnesota Historical Society, 1955 (1931), p. 7.

¹²⁶ *Ibid*, pp. 3 et 6.

¹²⁷ *Ibid*, p. 159.

¹²⁸ *Ibid*, p. 91.

¹²⁹ *Ibid*, pp. 92 et 175.

Nute dresse également un portrait physiologique et psycho-social du voyageur dans les deux premières parties de son volume. Petit et trapus, le personnage possède une forte vigueur qui lui permet, selon l'auteure, de pagayer pratiquement 18 heures sans arrêt¹³⁰. Par conséquent, « [o]ne result of the voyageur's mode of life was the overdevelopment of arms and shoulders at the expense of other parts of the body¹³¹ ». Cependant, il n'est pas impossible de retrouver des « géants » parmi ces « nains » comme l'écrit Nute, tout en citant l'exemple d'un voyageur du début du 19^e siècle, Nicolas Garry. Conscient selon l'auteure de sa place dans une société de classe, le voyageur de Nute est également fier de sa vocation et de son travail. « [H]e considered himself favored by fortune to belong to his group; he took a happy pride in doing his work in such a way as to bring credit to his fellow workers.¹³² » Sous Nute, le voyageur devient l'assise du folklore entourant les coureurs de bois tout en lui attribuant les éléments psychologiques de fierté et d'enthousiasme au travail soit par l'usage de la chansons¹³³.

En somme, Nute ajoute à l'ambiguïté de la distinction entre ces deux travailleurs, le voyageur et le coureur de bois, en s'appuyant sur l'aspect légal de leurs activités. Traitant essentiellement du voyageur d'après-conquête, l'utilisation de certaines sources nous suggère que sa chronologie comprend la totalité du 18^e siècle en plus du suivant, ajoutant un élément chronologique à cette ambiguïté. Néanmoins, Nute n'écarte pas leurs similitudes.

Ces deux auteurs anglophones poursuivent, en quelque sorte, la distinction de Garneau : le coureur de bois et le voyageur sont à la fois les deux côté d'une même pièce, mais présentent également quelques distinctions. L'un est le hors-la-loi du commerce des fourrures et un phénomène exclusif au régime français, tandis que le second est celui qui œuvre légalement dans la traite des pelleteries. Cependant, cette distinction, toujours aussi ambiguë et ambivalente ne fait pas l'unanimité chez les auteurs canadiens-français et étrangers.

L'ambivalence du coureur de bois

L'ambivalence du coureur de bois est l'aspect le plus développé par les auteurs. Par conséquent, il n'est plus question de distinguer entre coureur de bois et voyageur. Le mot d'ordre est, sans prétention, d'éviter de tomber dans les mêmes pièges. Dans les grandes

¹³⁰ *Ibid*, p.13.

¹³¹ *Ibid*, p. 14.

¹³² *Ibid*, p. 16.

¹³³ *Ibid*, pp. 16 et 17.

synthèses, les auteurs répètent machinalement les propos tenus dans les œuvres précédentes et retombent dans ce processus ambivalent, mais toujours aussi empreint de confusion : contrebande, sang-froid face aux interdictions coloniales, distinction à la Innis et Nute des activités par leur légalité, etc. Quant à elles, les productions spécialisées tenteront plus ou moins efficacement d'éviter d'y replonger.

L'auteur canadien-français, membre de la Société des Dix, Gérard Malchelosse, propose, en 1941, un petit article spécialisé sur le coureur de bois. Ce papier, intitulé *Les coureurs de bois au XVIIe siècle*, dresse un portrait plus complet que celui de ses prédécesseurs francophones. Attaché aux écrits de Sulte¹³⁴, il présente néanmoins cette même méprise chronologique que ce membre de la Société royale du Canada. En effet, il écrit que la course des bois n'a reçu de caractère fâcheux qu'après 1668¹³⁵. Sans reprendre la précédente argumentation, mais en soulignant le même problème de définition que chez Sulte, il est clair que Malchelosse place chronologiquement le phénomène de la course des bois bien en deçà de sa réelle existence.

Composant avec quelques éléments tirés des synthèses générales précédentes, Malchelosse replonge toutefois dans la distinction des archétypes composant le corps des travailleurs de la traite qu'il nomme tous coureurs de bois au contraire de ces prédécesseurs. Dorénavant, il ne les distingue plus selon leur légalité ou non, mais plutôt par les raisons qui les poussent à se lancer dans l'aventure des pelleteries. Le premier regroupe les jeunes habitants qui « ne manquaient pas de chasser plus souvent que ne comportait de l'obligation de s'occuper de leurs terres¹³⁶ ». Le second archétype est celui du hors-la-loi avide de richesse et de liberté morale. Puis, il y a troisième, celui de l'Iroquois : cet Amérindien qui s'engage dans la course des bois souvent pour le compte des compagnies¹³⁷.

Ces trois archétypes sont attirés par la course des bois pour à peu près les mêmes raisons selon l'auteur et négligent ainsi leur devoir pastoral dans le cas des habitants. L'insuffisance de l'économie pastorale, les maintes interdictions et le partage inadéquat des terres familiales après le décès du père entre les enfants poussent ces derniers à trouver une autre source de revenus. Malchelosse ajoute : « On dirait que le système colonial consistait à transformer les

¹³⁴ Raymond Douville, « Gérard Malchelosse », *Le Cahier des Dix*, vol. 34 (1969), p. 9.

¹³⁵ Gérard Malchelosse, « Le coureur des bois au XVIIe siècle », *Le Cahier des Dix*, vol. 6 (1941), p. 116.

¹³⁶ Malchelosse, *Op. Cit.*, p. 113.

¹³⁷ *Ibid*, p. 124.

colons en coureurs des bois et à faire négliger l'agriculture¹³⁸». Malchelosse met également un bémol sur le discours de Benjamin Sulte faisant du régiment Carignan-Sallières les instigateurs des mauvaises mœurs des coureurs de bois¹³⁹. « [Parmi] eux, il y a des gens sans aveux [...]. Toutefois, il ne faut pas dire qu'ils ont fondé cette nouvelle école, cette caste répréhensible.¹⁴⁰ » Malchelosse reconnaît que les coureurs de bois illégaux et responsables de libertinage à l'indienne et de maints autres problèmes ne sont pas tous des militaires. Une multitude de ces traitants sont influencés par les us et coutumes amérindiennes dont ils copient les mœurs dont certaines sont socialement et moralement inacceptables en Nouvelle-France.

En somme, l'ambivalence perçue du coureur de bois au cours de son itinéraire historiographique de la première moitié du 20^e siècle laisse un doute sur les origines chronologiques du phénomène, mais aussi sur cet essai de distinguer le coureur de bois du voyageur ou bien des différents archétypes qui le composent. Cependant, le ton est assez uniforme. Hors-la-loi, par moment, il peut être un Iroquois, un Français ou un Canadien issu de la bourgeoisie ou encore de la majorité des habitants. Bien qu'il conserve un rôle établi d'icône du commerce des fourrures, le coureur de bois de ces auteurs est également la source d'un profond malaise social pour la société coloniale, mais également de succès.

De nouvelles avenues

La première moitié du 20^e siècle est aussi le dépositaire d'innovations historiographiques. Notamment dans le cas de l'itinéraire historiographique du coureur de bois, elles commencent à apparaître plus discrètement. Puisqu'une histoire ne peut être abordée uniquement par l'événementiel et la longue durée, les auteurs de notre corpus de sources se tournent vers d'autres moyens : la biographie et l'étude de la culture matérielle.

La biographie

Au 18^e et 19^e siècle, la biographie traite essentiellement des personnages politiques ou des saints. Il est donc normal de ne pas retrouver d'études poussées sur un ou des personnages de

¹³⁸ *Idem.*

¹³⁹ *Ibid.*, p. 117.

¹⁴⁰ *Idem.*

la traite des fourrures. Certes, au 20^e siècle, la biographie s'intéresse de plus en plus à des personnalités hors du monde politico-religieux. Dans le cas du coureur de bois, deux biographes et historiens présentent chacun un traitement totalement différent du même sujet.

Le journaliste français Donatien Frémont offre, en 1933, une petite œuvre biographique basée sur le journal de Pierre-Esprit Radisson. De style lyrique sinon penchant vers le ludisme littéraire, *Pierre Radisson* compose avec le récit romancé et un texte qui se prend un peu plus au sérieux.

Selon l'auteur, dès son plus jeune âge et ses premières expéditions dans les bois, Radisson acquiert les connaissances nécessaires pour traiter avec les indigènes. C'est lors de sa capture qu'il s'indianise. Il apprend les langues des nations qu'il côtoie et en assimile peu à peu les mœurs. En se basant toujours sur le journal du coureur de bois et de l'explorateur, Frémont écrit qu'il adopte la façon de faire la guerre des Iroquois : chasser l'homme, participer aux massacres de femmes et d'enfants et aux nombreux festins de chair humaine¹⁴¹. Toutefois, Radisson regrette sa participation à ces événements. Lorsqu'il fuit sa tribu adoptive, il doit tuer un Agnier et il en est pris de remords. Frémont souligne la morale du personnage par cette citation du journal où Radisson donne ses impressions sur sa nation adoptive : « Une vraie peinture de l'enfer sur terre ¹⁴²».

L'auteur pose également la grande vertu du personnage et ainsi fabrique l'image du coureur de bois vertueux. Notamment, il n'est point ivrogne et il évite à tout prix de verser le sang inutilement¹⁴³. De plus, il est seul de sa tribu à avoir résisté à la tentation de l'ivrognerie¹⁴⁴. C'est un traitant qui se détache des hors-la-loi et des malappris des synthèses historiques précédentes. Cette biographie de Radisson établit aussi les grandes qualités romancées de sa personnalité, mais aussi les multiples facettes de sa carrière de coureur de bois. Tout d'abord, Radisson propose ses services aux Jésuites en qualité d'interprète¹⁴⁵. À vingt-deux ans, selon Frémont, il est déjà reconnu pour sa qualité de stratège et de défenseur inventif des avoires coloniaux dans l'ouest, notamment dans l'élaboration d'une défense du Fort Onnontagué face

¹⁴¹ Donatien Frémont, *Pierre Radisson*, Montréal, A. Lévesque, 1933, pp. 22 à 34.

¹⁴² *Ibid*, p. 28.

¹⁴³ *Ibid*, p.108.

¹⁴⁴ *Ibid*, p. 36.

¹⁴⁵ *Ibid*, p. 44.

à un ennemi aux effectifs beaucoup plus nombreux¹⁴⁶. De plus, il sait rallier les soldats et pousse les Amérindiens à la panique par ses qualités de chef¹⁴⁷. Ingénieux, il élabore souvent de petits stratagèmes subtils pour prendre au piège son adversaire et, ce, sans gaspiller une balle¹⁴⁸.

Le discours lyrique de Frémont trace aussi le portrait d'un homme ambitieux voulant faire fortune dans le commerce des fourrures. Par passion, Radisson s'enfoncé dans les territoires avant les explorateurs officiels pour en avoir la primeur et pour profiter de ses richesses intouchées¹⁴⁹. Selon l'auteur, son entreprise réussit tellement bien qu'il va croire à sa quasi-invulnérabilité¹⁵⁰. Frémont prend tellement plaisir à écrire sur le personnage qu'il se porte à sa défense lorsqu'il aborde la raison de son passage de son allégeance à la couronne britannique. « Cette persécution odieuse et mesquine dont étaient victimes deux admirables Français...¹⁵¹ » écrit-il. Sans le sou et devant l'intransigeance du gouvernement français, Radisson et Des Groseilliers n'ont d'autre choix que de passer chez les Anglais.

L'œuvre biographique de Frémont présente des lacunes importantes telles que de ne pas être très objective et de ne pas faire part de ses sources, mis à part le journal de Radisson. Au contraire, l'historienne américaine Grace Lee Nute présente une toute autre version, plus savante, en 1943. Intitulée *Caesars of the Wilderness*, cette œuvre retrace les vies de Radisson et des Groseilliers sans distinction. Au contraire de Frémont, Nute n'hésite pas à consulter et à présenter toutes les sources disponibles : volumes historiques, documents coloniaux et correspondances de toute sortes. De plus, les deux personnages ne sont pas associés à la figure du coureur de bois, mais plutôt à la définition du voyageur que l'auteur avait décrite dans sa précédente œuvre un peu plus de dix ans auparavant.

Nute caractérise les deux personnages principalement par leurs différents aspects psychologiques. D'ailleurs, du journal de Radisson, l'historienne dit de son auteur qu'il en aurait basé le récit sur celui de son beau-frère, Médard Chouart à son retour à Trois-Rivières en 1656 et donc s'approprierait certains événements à tort. En effet à plusieurs reprises, Radisson raconte avec plus ou moins de précision des événements dont il aurait été l'acteur

¹⁴⁶ *Ibid*, pp. 59 et 66.

¹⁴⁷ *Ibid*, pp. 78 et 96.

¹⁴⁸ *Ibid*, pp. 92 et 112.

¹⁴⁹ *Ibid*, p. 70.

¹⁵⁰ *Ibid*, p. 103.

¹⁵¹ *Ibid*, p. 132.

principal malgré une chronologie défaillante. Par conséquent, il est possible de croire que son beau-frère lui ait raconté ses propres péripéties et que l'explorateur s'en soit attribué le crédit dans son journal¹⁵².

Radisson commence ses explorations et ses truchements dès son adolescence, une similitude avec le portrait du coureur de bois ou du voyageur jusqu'alors dessiné par les auteurs précédents¹⁵³. Tout comme Frémont, Nute soumet également la figure d'un homme ingénieux qui, doté d'une excellente intuition, sait voir le potentiel des lieux qu'il visite et quoi faire pour les exploiter¹⁵⁴. De plus, Radisson et Chouart ne sont pas des hommes sans éducation. En effet, l'auteur suppose qu'ils ont reçu l'instruction requise d'un tuteur jésuite et près de la classe dirigeante, Cabard de Villermont, conseiller du roi¹⁵⁵. Nute suppose donc, au même moment, que les deux beaux-frères ont été éduqués dans le même environnement favorisé et profondément catholique.

Le portrait des deux hommes est aussi celui d'un guide, d'un explorateur et d'un militaire. En effet, après avoir eu maille à partir avec les monarques de France et d'Angleterre, Radisson complète une courte carrière dans la marine aux Caraïbes, tandis que Chouart, toujours en Nouvelle-France, travaille à établir son commerce et à offrir ses services comme guide. Leur passion des voyages, écrit Nute, les a menés inexorablement au cœur du continent et fait d'eux de grands explorateurs ou d'humbles voyageurs¹⁵⁶. Ils ont, au cours de leurs nombreuses expéditions, acquis plusieurs connaissances des mœurs et coutumes indiennes, ainsi que de leurs langues afin d'établir des relations durables qui leur seront utiles tout le reste de leur carrière. Nute souligne d'ailleurs que ni Radisson ni Des Groseilliers ne se laissèrent assimiler à la culture indienne. Qui plus est, Radisson s'insère progressivement dans le monde aristocratique anglais et y fonde une famille ainsi qu'une compagnie de traite dont il perd le contrôle un peu plus tard.

Ces deux études du personnage de Pierre-Esprit Radisson présentent à la fois des similitudes et des différences évidentes. Dans les deux cas, Radisson se lance dans les explorations et les truchements dès son jeune âge. Il fait preuve, également, d'une panoplie de qualités telles que

¹⁵² Nute, *Caesars of the Wilderness*, New York, D. Appleton-Century Company, 1943, p. 30.

¹⁵³ *Ibid*, p. 49.

¹⁵⁴ *Ibid*, pp. 61 et 139.

¹⁵⁵ *Ibid*, p. 243.

¹⁵⁶ *Ibid*, p. 5.

l'ingéniosité, l'intuition et une connaissance approfondie des mœurs, coutumes et langages des Amérindiens. Toutefois, le style littéraire et l'approche de chacun des auteurs sont également caractéristiques d'une distinction essentielle entre les deux œuvres. Frémont n'attribue pas d'importance à la nature et la critique de ses sources, tandis que Nute en fait part avec transparence. Également, le journaliste français écrit plus un récit romancé de la vie de Radisson, tandis que Nute, elle, écrit sous le couvert d'un discours épuré et savant. Néanmoins, le résultat est très semblable. Le portrait qu'on y donne du coureur de bois, voire du voyageur, est celui d'un jeune homme de la colonie quittant le centre de la vie en Nouvelle-France pour poursuivre ses ambitions de richesses et de liberté. Le personnage demeure, néanmoins, en relation avec ses racines et fait souvent profiter de son savoir pour établir des relations cordiales avec les indigènes ou même assurer la défense de la colonie.

Début d'une étude de la culture matérielle

Une autre innovation fait sa subtile apparition dans l'itinéraire historiographique du coureur de bois au début du 20^e siècle. La culture matérielle, c'est-à-dire les objets usuels et les traces physiques laissées par l'homme, devient de plus en plus présente dans l'historiographie. En effet, l'on remarque la quasi-absence de la culture matérielle dans l'itinéraire historiographique de la « figure » du coureur de bois avant le début du 20^e siècle. L'apport de la culture matérielle est très intéressant et tout particulièrement dans ce cas-ci. Quelques courts exemples méritent d'être soulignés pour démontrer les deux portraits caractéristiques du coureur de bois développés par les auteurs.

D'un côté, les francophones dessinent un portrait anachronique de l'équipement du coureur de bois de la période de la Nouvelle-France. C'est l'image du voyageur du 19^e siècle qui prédomine plutôt. En 1922, Lionel Groulx, dans *Chez nos ancêtres* et, deux ans plus tard, dans *Notre maître, le passé*, précise l'équipement usuel et vestimentaire du coureur de bois ainsi : « Dans le même canot avait pris place un jeune homme, de mine intelligente et décidée, portant le costume des coureurs de bois : amples culottes de peaux de chevreuil, juste-au-corps en peau de buffle, le tout solidement cousu avec des fils de boyaux de chats sauvages.¹⁵⁷ » La mode indienne ne connaît pas ce genre d'accoutrement avant le 19^e siècle

¹⁵⁷ Groulx, *Notre maître, le passé*, p. 81.

chez les nations de l'Ouest. Ce sont les voyageurs et engagés des compagnies britanniques qui incorporeront ces vêtements après 1800.

Un autre auteur francophone, le journaliste Donatien Frémont fait la même erreur en 1933. « Radisson, dit Godey¹⁵⁸, était vêtu plutôt comme un sauvage que comme un chrétien. [...] Tout son costume était surmonté d'un grand col en peau de martre. Ses pieds étaient chaussés de mocassins en peau d'original. Dans sa ceinture de cuir, un long couteau enfermé dans sa gaine.¹⁵⁹ » Il ajoute que Radisson et Groseilliers se présentent au gouverneur « dans leur costume de coureurs de bois, - large culotte de peau de chevreuil, veste en peau de vison, mocassins en peau d'original et bonnet de fourrure...¹⁶⁰ »

Deux auteurs anglophones font une description plus cohérente et applicable aux 17^e et 18^e siècles. Ne se contentant pas seulement d'une courte description du bagage du traitant, l'œuvre *The Voyageur*, de Grace Lee Nute, contient également des illustrations du personnage. Portant le capot et le fouet, le voyageur arbore la tuque et la ceinture traditionnelle canadienne, et traîne une paire de raquettes, un grand sac et un sac à feu. Pour se protéger des hautes herbes ou du froid cinglant de la neige, ainsi que pour se déplacer aisément, il porte également des mitasses et des mocassins. Donald Creighton, en 1944, ajoute qu'une multitude d'outils avaient été empruntés aux Amérindiens par le coureur de bois, notamment le canoë, le toboggan, la luge, les raquettes à neige et la botte sauvage¹⁶¹.

Bien que ce ne soit qu'un subtil intérêt au bagage du coureur de bois ou du voyageur, ces quatre auteurs présentent néanmoins les deux possibles représentations visuelles qui seront par la suite reprises à toutes les sauces. De plus, les auteurs ne cherchent pas à expliquer et à décrire chacun des instruments, ni leur fonction. Ce n'est qu'une présentation simple des objets et outils utilisés par les hommes entraînés dans la course des bois. Il faut l'admettre, cette tendance est mince quoique intéressante. Néanmoins, son usage sera plus ou moins à la mode, même à la fin du 20^e siècle.

¹⁵⁸ Nous avons recherché dans toutes les ressources à notre disposition pour retrouver l'origine de cette citation. Malheureusement, malgré les ressources à notre disposition, aucune piste ne fut décelée et nous ne pouvons pas infirmer ou confirmer l'usage adéquat de cet extrait choisi par l'auteur.

¹⁵⁹ Frémont, *Op. Cit.*, p. 227.

¹⁶⁰ *Ibid*, p. 248.

¹⁶¹ Donald Creighton, *Dominion of the North*, Boston, Houghton Mifflin, 1944, p. 67.

De continuité et de dissemblances : les années cinquante

Les années cinquante soulignent toujours l'ambivalence du personnage. Certes, quelques changements s'opèrent en réaction aux transformations d'après-guerre qui s'annoncent. Le clérico-conservatisme duplessiste perd des plumes et laisse la place peu à peu à l'éclosion nouvelle du libéralisme de droite de la formation Lesage. Par conséquent, l'histoire édifiante traditionnelle, toujours présente, tend à disparaître et à faire place à un discours plus nuancé.

La suite du discours biographique

Dans les années cinquante, la biographie continue à fournir la personnification du coureur de bois. Elle constitue donc un véritable point d'ancrage pour son étude. Elle lui donne un nom et en fournit les exemples. L'un de ses auteurs, l'historien Gérard Malchelosse, membre des Dix, publie un article dans le *Cahier des Dix*, en 1951, d'une trentaine de pages sur le personnage¹⁶². Utilisant des sources variées, l'auteur base essentiellement ses informations sur les écrits des Jésuites, les diverses correspondances de l'intendant Duchesneau et du gouverneur Frontenac, ainsi que sur les lettres de Du Luth au marquis de Seignelay à la fin du 17^e siècle. Bien qu'il répète la plupart des informations précédentes sur la course des bois, c'est son portrait de Daniel Greysolon qui apporte quelques nouveautés à l'itinéraire historiographique du coureur de bois.

Comme dans certains cas illustrés par les auteurs précédents, Malchelosse fait part du passé militaire de Du Luth avant son arrivée au Canada¹⁶³. Son personnage s'assure d'avoir l'argent nécessaire, en faisant fructifier ses avoirs dans diverses entreprises, et il tâte le terrain afin de trouver les bailleurs de fonds idéaux¹⁶⁴. Ce portrait de l'entrepreneur organisé et assuré n'est pas commun chez les auteurs qui précèdent. Une nouveauté intéressante dans le traitement de la course des bois ; d'autant plus que Malchelosse n'hésite pas à le comparer à Cavalier de La Salle qu'il dit banqueroutier au contraire de Greysolon¹⁶⁵.

¹⁶² Gérard Malchelosse, « Un gentilhomme coureur de bois, Daniel Greysolon, sieur du Lhut », dans *Cahier des Dix*, no. 16 (1951), pp. 195 à 232.

¹⁶³ *Ibid*, pp. 200 et 201.

¹⁶⁴ *Ibid*, p. 211.

¹⁶⁵ *Ibid*, p. 222.

Certes, tout comme La Salle et plusieurs autres coureurs de bois, Du Luth profite de la protection de personnes influentes en Nouvelle-France. En 1681, il profite de la protection de Frontenac lorsqu'il est arrêté par l'intendant Duchesneau qui l'accuse de faire de la traite illégale¹⁶⁶. Cet événement n'est pas sans rappeler les écrits de précédents historiens démontrant que plusieurs habitants, voire des membres de la classe dirigeante, cachaient ou protégeaient les coureurs de bois pour qu'ils ne soient pas arrêtés.

Par ailleurs, cette assistance de la part du gouverneur ne fait qu'aggraver le sentiment de concurrence qui existe entre La Salle et Du Luth ; sentiment commun entre tous les coureurs de bois œuvrant pour des intérêts souvent divergents¹⁶⁷. « J'en conclus, écrit Malchelosse à propos des expéditions de Greysolon et de ses associés, [que les coureurs de bois] faisaient la traite pour leur compte...¹⁶⁸ » En effet, la traite illégale est l'affaire de chacun et ces artisans du commerce des fourrures tiennent « jalousement les étrangers à l'écart de leurs entreprises et de leurs résultats tangibles¹⁶⁹ ».

Malchelosse dresse un portrait très précis de Daniel Greysolon, sieur Du Luth tout en ajoutant parfois quelques éléments généraux sur les coureurs de bois. Le portrait tiré est plutôt simple et ne correspond pas entièrement à celui des œuvres précédentes. Le coureur de bois sous les traits de Du Luth est entreprenant et travaille souvent à son propre compte. De plus, bien qu'il fasse face aux nombreuses interdictions et arrestations, il a souvent des complices de tout niveau pouvant le protéger de la justice coloniale et n'hésite pas à se venger des autorités canadiennes. Malchelosse innove surtout en donnant un exemple de coureur de bois hors des normes historiennes précédemment convenues et c'est ce qui le rend d'autant plus intéressant.

Pour sa part, le prêtre et historien Antoine D'Eschambault, révise au même instant le tir de Malchelosse sur Du Luth dont il dresse un portrait très positif. L'auteur est né à Saint-Boniface et il complète un doctorat en art à l'Université du Manitoba. Décédé en 1960 à l'âge de 63 ans, D'Eschambault était un homme autodidacte à l'origine d'une multitude de petites

¹⁶⁶ *Ibid*, p. 224.

¹⁶⁷ *Ibid*, p. 212.

¹⁶⁸ *Idem*.

¹⁶⁹ *Ibid*, p. 209.

recherches et a servi dans plusieurs comités et société diverses dédiées à l'histoire du Canada. Son intérêt pour Greysolon n'en est donc pas étonnant¹⁷⁰.

Parue la même année que l'article de Malchelosse, « La vie aventureuse de Daniel Greysolon, sieur Dulhut » est publiée par la *Revue d'histoire de l'Amérique française* et comporte un peu moins de 20 pages. Les sources de l'auteur varient entre celles de première main, les plus rares et plus difficiles à cerner en note de bas de page, et celles de seconde main, les divers écrits d'historiens, tels que ceux étudiés dans le présent ouvrage.

D'Eschambault fait une quasi-copie conforme du portrait du coureur de bois des années précédentes en historiographie et s'éloigne ainsi du discours de Malchelosse. Synonyme de courage, le personnage est un fonceur responsable du maintien de l'influence française dans les territoires de l'ouest, réservoirs importants de la fourrure¹⁷¹. D'Eschambault l'associe à d'autres figures de la traite des fourrures: « À ces explorateurs, traitants ou aventuriers : Perrot, les Tonti, La Durantaye, Louvigny, La Salle, Péré, revient, en effet, le rare mérite d'avoir conquis le respect et souvent l'affection des Indiens des Lacs...¹⁷² » Cette courte citation, tenante de l'histoire édifiante, nous révèle qu'en plus d'associer le coureur de bois qu'est Greysolon à l'exploration et à la traite des pelleterie, il le dit posséder la caractéristique rarement attribuée par les historiens d'avoir acquis le respect des Amérindiens souvent par d'habiles échanges.

Encore synonymes d'ambivalence, les coureurs de bois de Malchelosse et de D'Eschambault ne se ressemblent pas beaucoup ; leur traitement dans les deux articles biographiques diffère grandement. Le premier auteur le décrit principalement comme un commerçant jaloux de son travail qui ne veut rien partager. Entrepreneur, le coureur de bois est tout de même une profession illégale, mais souvent protégée par les gens qui en retire un certain revenu. En parallèle, le coureur de bois de D'Eschambault, traité sous l'angle de l'histoire édifiante, reprend le portrait de l'aventurier courageux dont la Nouvelle-France, sinon la civilisation française en Amérique, est redevable par sa participation dans les diverses explorations et les relations amicales qu'il a érigées au cours de ses nombreux voyages.

¹⁷⁰ Fonds d'archives Antoine D'Eschambault, site Web de la Société historique de Saint-Boniface. http://www.shsb.mb.ca/fonds_archives/fonds_a_deschambault.htm, consulté le 13 novembre 2006.

¹⁷¹ Antoine D'Eschambault, « La vie aventureuse de Daniel Greysolon, sieur Duluth », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 5, no. 3 (1951), p. 320.

¹⁷² *Idem.*

Le nouveau coureur de bois de Groulx : un emprunt à Nute et Innis

Entre 1958 et 1960, le chanoine Lionel Groulx, toujours actif dans le domaine de l'histoire, publie deux autres oeuvres sur l'histoire du Canada. En moins de deux ou trois ans, l'auteur réussit à présenter deux visions diamétralement opposées de la course des bois.

En 1958, paraît l'une des nombreuses œuvres maîtresse de Groulx, *Notre grande aventure. L'Empire français en Amérique du Nord (1534-1760)* aux éditions Fides. Comme ses précédents ouvrages aux aspirations édifiantes, celui-ci a pour objectif de combattre les opposants de l'histoire traditionnelle canadienne-française et de la glorification des héros. Pour ce faire, Groulx réitère toute son admiration pour les personnages du passé français en Amérique tout en renouvelant assidûment les mythes fondateurs de la Nouvelle-France¹⁷³.

Certes, la nouveauté n'est pas absente du discours de Groulx. En effet, pour bien excuser le comportement contradictoire de certains coureurs de bois, le chanoine fait dorénavant une distinction claire, mais empruntée aux auteurs anglophones de la première moitié du 20^e siècle : celle du coureur de bois versus le voyageur. À prime abord, il semble que deux types de coureurs de bois se démarquent de *Notre grande aventure*. Des sept pages qui composent le portrait des coureurs de bois, les cinq premières présente une « figure » plutôt positive de la course tout en mettant au jour quelques nouveautés. En effet, pour Groulx, le coureur de bois est le messager du gouvernement de Québec chargé de maintenir les nations amérindiennes sous l'influence française. Il se fait diplomate officiel et « un rassembleur des forces indiennes »¹⁷⁴. Cette relation entre État et coureur de bois est une nouveauté historiographique : il établit un tout autre portrait de leurs contacts souvent décrits comme conflictuels dans les précédentes parutions.

En écrivant : « Au physique, il faut bien le dire, le coureur appartient à la plus virile, la plus robuste jeunesse.¹⁷⁵ », le chanoine annonce le traitement favorable des caractéristiques physiques du coureur de bois et une nouveauté : la présence d'embaucheurs ou d'employeurs.

¹⁷³ Gérard Bouchard, *Les deux chanoines. Contradiction et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Éditions du Boréal, 2003, pp. 42 à 44.

¹⁷⁴ Lionel Groulx, *Notre grande aventure. L'empire français en Amérique du Nord (1534-1760)*, Montréal, Fides, 1958, p. 184. (Collection Fleur de Lys).

¹⁷⁵ *Ibid*, p. 185.

Tel qu'écrit par l'américaine Grace Lee Nute quelques décennies auparavant, le coureur de bois, sous le couvert du voyageur chez Nute, est souvent employé par une tierce personne pour courir la fourrure dans l'ouest¹⁷⁶. Il est un employé et non plus un travailleur autonome.

Les caractéristiques morales du coureur de bois n'échappent pas au regard de Groulx. « Au moral, [il] [...] nous offre une physionomie plutôt aimable et souriante. Débrouillard dans les bois à l'égal du sauvage, dur au travail, point plaignard pour la peine, forcé à la frugalité, il prend la vie avec une douce philosophie.¹⁷⁷ » Dépeint comme un homme jovial, le coureur de bois est également pour le chanoine un « [i]nfatigable chanteur, au surplus, triste ou joyeux, sous le soleil comme sous la pluie, il se garde toujours une chanson aux lèvres.¹⁷⁸ » Autant qu'au chapitre de la physionomie du personnage, Groulx applique ici la même recette que Nute et continue dans la veine de la folklorisation d'un personnage qui, en vérité, est un voyageur anglais du 18^e siècle.

L'influence de Nute est d'autant plus évidente quand Groulx insère à son discours une courte exposition du voyageur qu'il différencie du coureur de bois de peu de vertu. En effet, aux côtés des gamins et des enfants perdus de la course que constituent les coureurs, les voyageurs sont dépeints comme des canoteurs et des explorateurs de grande classe¹⁷⁹. « [A]mbassadeurs, chefs de guerre, et je l'ai dit, sorte de princes indiens, qui tinrent, entre les tribus querelleuses, le rôle si nécessaire de pacificateurs.¹⁸⁰ » En plus de cette influence, Groulx reproduit ici en partie la distinction de ses prédécesseurs, en attribuant sommairement les qualités du coureur au voyageur.

Par ailleurs, Groulx définit clairement ce qu'il entend par coureur de bois sans vertu. À cette vie à l'indienne loin des contraintes morales et sociales de la civilisation, Groulx attribue une « vie d'oisiveté dans la seule occupation du jeu, de l'ivrognerie, du libertinage où ils deviennent insignes débaucheurs de jeunes indiennes, et où ils dépensent capital et profits de leurs voyages »¹⁸¹. Faut-il présumer que la différenciation, pour l'auteur, entre le vilain et le bon coureur de bois est redevable de son assimilation ou pas de la culture indienne ? Il est acceptable de le penser. Néanmoins, le chanoine ajoute qu'à leur retour à « Montréal, ils font

¹⁷⁶ Grace Lee Nute, *The Voyageur*, St-Paul, Minnesota Historical Society, 1955 (1931), p. 7.

¹⁷⁷ Groulx, p. 186.

¹⁷⁸ *Idem.*

¹⁷⁹ Groulx, p. 190.

¹⁸⁰ *Idem.*

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 188.

comme tous [...] qui ont été sevré de la civilisation ; ils ne la retrouvent que pour en boire les philtres les plus malsains. Les voici bien les grands seigneurs de l'aviron, avec leur morgue, leur verbe haut d'orgueilleux guenilloux »¹⁸².

C'est ce portrait peu élogieux de la course des bois que Groulx transmet, en 1960, dans sa synthèse générale de l'histoire de la Nouvelle-France intitulée *Histoire du Canada français depuis la découverte*. Comprenant quatre volumes, cette série d'ouvrages est la première tentative du chanoine à produire une synthèse complète de cette époque. Néanmoins, le ton général demeure le même. C'est encore une apologie et un renouvellement des mythes fondateurs de l'histoire de la Nouvelle-France ; un style qui, en 1960, bat de l'aile¹⁸³.

Conclusion

Entre 1911 et 1960, la majorité des grandes synthèses présentent un portrait du coureur de bois conforme aux précédentes. Ce sont les études spécialisées, de plus en plus courantes qui proposent un petit ensemble de nouveautés. Entre 1911 et 1930, les œuvres spécialisées sous Sulte et Groulx transforment le fond idéologique du discours sur la « figure » du coureur de bois. En effet, Sulte, dorénavant impérialiste, le représente comme un explorateur auquel on doit l'expansion continentale et les bonnes relations avec l'Amérindien. Pour sa part, Groulx présente un héros canadien dans un récit dont le discours édifiant lui sert à offrir un modèle à une société qu'il dit en détresse.

Les trente années suivantes sont marquées par l'incapacité des historiens à convenir d'une définition unique du coureur de bois et par l'ambivalence évidente du personnage. Les Nute et Innis, par la publication de deux importants ouvrages sur le commerce de la fourrure, fabriquent le canevas de cette ambivalence et de cette contradiction qui les caractérisent. Ils y présentent deux types de travailleurs de la traite à la fois similaires et diamétralement opposés selon la légalité de leurs activités respectives. Durant toute la période, les historiens s'arrachent alors le droit d'ajouter, de modifier ou de rejeter des éléments semant ainsi la confusion dans la définition des termes de coureur de bois et de voyageur. La chronologie en souffre également, les auteurs ne s'entendant rarement sur le point de départ du phénomène.

¹⁸² *Ibid.*, p. 189.

¹⁸³ Serge Gagnon, *Quebec and its historians. The Twentieth Century*, Montréal, Harvest House, 1985, p. 49.

Toutefois, d'autres moyens sont mis à l'épreuve : la biographie et l'étude de la culture matérielle. Mise beaucoup plus à profit, la biographie permet aux auteurs des années quarante et cinquante de trouver d'autres éléments novateurs pour nuancer les bases des connaissances déjà accumulées sur le coureur de bois. En effet, en étudiant un personnage spécifique de la course, il est possible d'en faire ressortir les spécificités et les différences et, ainsi, d'éviter de tout concéder à la même analyse. Seulement quelques auteurs, dont Nute, s'intéressent à la biographie, mais ils seront tout de même les précurseurs d'un vaste mouvement qui donnera naissance au *Dictionnaire biographique du Canada* en 1967.

CHAPITRE 3
LA REMISE EN QUESTION DES GRANDS CANONS
DE L'HISTOIRE NATIONALE

La fin des années du gouvernement duplessiste, synonymes de l'histoire édifiante, apogée de l'écriture historique au passé légendaire des héros canadiens-français, sonnent-elles le glas de la précédente « figure » historiographique du coureur de bois? En histoire, le rejet de l'histoire traditionnelle et la révision soudaine des éléments du passé canadien-français influencent la grande majorité des aspects étudiés de la Nouvelle-France. Plus quantitative à certains égards, l'histoire se veut dorénavant plus scientifique et, pour plusieurs, exacte. Cependant, la « figure » du coureur de bois souffre-t-elle de cette influence au cours des années soixante et soixante-dix? Si oui, est-elle évacuée sommairement ou totalement du discours ?

Le rapport entre le coureur de bois et son observateur historien ne change pas, mais simplement, il prend une nouvelle tangente à partir de 1960. Les écoles de pensées traditionnelles rencontrent l'esprit de la Nouvelle Histoire, une idéologie établissant une histoire sérielle des mentalités, c'est-à-dire des représentations collectives et des structures mentales des sociétés. Ce champ de l'histoire s'intéressant davantage à la longue durée, il est évident qu'un phénomène aussi marginal que la course des bois ne soit pas un objet d'étude très convoité. Cependant, la discussion est ouverte. L'étude de la traite des fourrures, dans l'espace et dans le temps, est toujours un sujet de recherche en vogue : c'est la forme et la façon de l'aborder qui se transforme.

Une partie de notre démonstration veut vérifier les résultats de recherches de l'historien Ronald Rudin. En 1997, dans *Making History in Twentieth-Century Quebec*, il conclut qu'à partir des années soixante, l'historiographie canadienne-française abandonne ses premières préoccupations pour s'intéresser à d'autres forces de leur histoire plus contemporaine : l'urbanisation, l'immigration et la sécularisation après la Confédération. Allant de pair avec le rejet de l'histoire traditionnelle, cette nouvelle approche n'exclut pas toutefois le traitement de la période coloniale française en Amérique du Nord, elle se charge de la réviser par un moyen

dit plus scientifique en alléguant que la société francophone américaine a suivi la même évolution et le même développement économique que la majorité des autres sociétés¹⁸⁴.

La « figure » du coureur de bois dans l'historiographie des années 1960 à 1980 environ tend, au départ, à disparaître progressivement au moment où la philosophie des Annales et de l'histoire des mentalités s'enracine dans les travaux historiens. Par conséquent, une raréfaction de l'objet d'étude dans l'historiographie canadienne-française et étrangère est perceptible. Toutefois, bien que les auteurs s'intéressent plus à produire des résultats statistiques probants de divers phénomènes économiques et sociaux, d'autres intègrent une certaine continuité des anciennes productions historiennes. En effet, la parution des quatre premiers volumes du *Dictionnaire biographique du Canada* à partir de 1967 perpétue la tradition de la biographie qui présente toujours quelques grands et moins grands coureurs de bois de l'époque de la Nouvelle-France parmi une multitude d'autres personnages historiques. On nous y présente divers portraits de la course des bois qui se marient plus ou moins bien selon le cas aux idées précédemment établies dans l'historiographie. Finalement, les années 1970 connaissent la publication de l'œuvre maîtresse de l'historienne Louise Dechêne, *Habitants et Marchands de Montréal au 17^e siècle*. Cette œuvre propose alors une nouvelle approche du phénomène en alliant les concepts d'engagé de la traite, de voyageur et de coureur de bois dans une même manifestation.

De révision à révolution : les années soixante

Le discours plus modéré des historiens des années soixante n'est toutefois pas unanime. La biographie demeure en vogue, sinon devient de plus en plus importante. Au même moment, plusieurs historiens proposent une toute autre façon de faire de l'histoire. En marge, et bien que cette étude en fasse peu mention, les synthèses générales tentent toujours de faire valoir leur manière de faire de l'histoire « à l'ancienne » dans laquelle on intègre mal les nouvelles avenues et les nouvelles idées. Trois tendances se font donc compétition au cours des années soixante.

¹⁸⁴ Ronald Rudin, *Making History in Twentieth-Century Quebec*, Toronto, University of Toronto Press, 1997, p. 172.

Le discours biographique

En moins de dix ans, la biographie devient un apport important de l'historiographie. Le coureur de bois y est amplement traité sous diverses « figures » ou personnages. L'historien Raymond Douville présente en 1964 un nouveau visage de la course des bois, celui de Jacques Largillier. Cet article du Cahier des Dix annonce ainsi une publication innovatrice dans le milieu historien : la parution des premiers tomes du *Dictionnaire biographique du Canada*, une œuvre collective d'un groupe de chercheurs de l'Université Laval et de l'Université de Toronto. Dans ces volumes, la « figure » du coureur de bois est étudiée à travers les portraits de plusieurs personnages ayant participé de près ou de loin à la course des bois, aux expéditions continentales ou encore, à la traite des pelleteries en Nouvelle-France et, après 1760, durant le régime anglais.

Dans « Jacques Largillier dit " le castor ", coureur de bois et " frère donné » », l'historien Raymond Douville, membre de la Société royale du Canada et de la Société des Dix, présente le portrait d'un traitant actif du commerce des fourrures n'ayant pas l'aspect si véhiculé précédemment du hors-la-loi sans scrupules et sans gêne. Comme sources, l'auteur utilise principalement d'une part l'œuvre historique de Pierre Margry et, d'autre part, les textes des *Relations des Jésuites* choisies et publiées par Reuben Gold Twaites à la fin du 19^e siècle.

« Infatigable coureur des bois, habile trafiquant des fourrures, puis humble " frère donné " ¹⁸⁵ », Largillier reprend l'image du coureur de bois précédemment décrit dans les œuvres antérieures. Il prend le goût de l'aventure en côtoyant d'autres professionnels de la course en les accompagnant dans leurs différentes expéditions. La différence se situe à un autre niveau.

En effet, Douville fait état de ses qualités, mais également de ses défauts. Censitaire à la base, Largillier craint les longs voyages, mais ses voyages lui procurent progressivement une certaine assurance. Quelques années après son entrée dans la profession, soit en 1672, Largillier est déjà reconnu comme un voyageur d'expérience, astucieux et fidèle compagnon dans les voyages. Douville ajoute : « La Salle connaît certainement Largillier et sa valeur

¹⁸⁵ Raymond Douville, « Jacques Largillier dit « le castor » coureur des bois et « frère donné » », *Cahier des Dix*. Vol. 29, Les Dix, Montréal, 1964, p. 47.

comme homme de canot expérimenté »¹⁸⁶. Donc, l'auteur fait le portrait d'un coureur de bois habile, professionnel, mais qui est loin d'être cet homme sans peur peint dans les œuvres issues de l'histoire édifiante des années précédentes.

En parallèle, Douville compare Largillier à un autre personnage, Michel Accault, qu'il assimile lui aussi à la course des bois. Ce dernier est l'antithèse du premier. « Accault donne l'exemple de la rébellion. Homme sans scrupules, débauché, à la fois haïs et redouté des tribus indiennes et des coureurs de bois de bonne foi, sa tête est souvent mise à prix.¹⁸⁷ » Imagerie typique du coureur de bois décrit par les auteurs des 18^e et 19^e siècles, ce personnage sert de faire-valoir pour le sujet exposé par Douville. Qui plus est, l'auteur annonce dans la même page son intention de traduire l'ambivalence de la « figure » du coureur de bois en comparant le sujet de sa biographie à d'autres personnages du même genre: « Alors que beaucoup de coureurs des bois sont un sujet de scandale et de débauche au milieu des tribus indiennes, Largillier s'est toujours bien conduit¹⁸⁸ ».

Largillier connaît tous les secrets de la profession lorsqu'il se joint à Cavalier de La Salle : fin tacticien et polyglotte, ce coureur de bois est un précieux apport à l'expédition¹⁸⁹. Il rappelle les guides et interprètes brossés dans les ouvrages précédents. De plus, certains de ses compagnons se marient à des indiennes et assimilent la vie des « Sauvages » ; un geste ou une intention que Douville fait attention de ne pas lui prêter, même si l'allusion est évidente¹⁹⁰. L'intention générale de l'auteur étant de prouver la bonne conduite de Largillier, l'ajout final est d'autant plus éloquent : « Le 23 avril [1709], le père Gravier meurt des suites de ses blessures. Il est remplacé par un vieux routier des missions illinoises, le père Gabriel Marest, qui connaît de longue date aussi le dévouement apostolique de Largillier¹⁹¹ ». Frère donné¹⁹², le personnage n'est pas exempt de louange de la part de son biographe, qui n'hésite pas à réécrire sans nuance les bons commentaires des frères jésuite l'ayant accompagné dans ses missions.

¹⁸⁶ *Ibid*, pp. 48 à 59.

¹⁸⁷ *Ibid*, p. 62.

¹⁸⁸ *Ibid*, p. 59.

¹⁸⁹ *Idem*.

¹⁹⁰ *Ibid*, p. 63.

¹⁹¹ *Ibid*, p. 66.

¹⁹² *Ibid*, p. 57.

L'historien Raymond Douville aura la chance, trois années plus tard, de reprendre son étude de Largillier lors de la parution des quatre premiers volumes du *Dictionnaire biographique du Canada* entre 1967 et 1980. Ayant pour but de faire connaître les grands personnages de l'histoire canadienne des années 1000 à 1800, ces premiers volumes touchent plus d'une vingtaine de personnalités ayant de près ou de loin touché à la course des bois. Cependant, il est à noter que la plupart des personnages répertoriés ont œuvré dans le commerce des fourrures entre 1600 et 1740. Collectif d'auteurs de diverses institutions universitaires, les sources et les références varient selon les auteurs et le sujet de la notice biographique.

La structure de ces capsules biographiques est bien définie. Cependant, leur contenu laisse transparaître une interprétation aux éléments douteux. À quelques reprises, certains auteurs attribuent à de simples explorateurs mandatés par Québec, guides et interprètes accompagnant à l'occasion les missionnaires jésuites, le statut de coureur de bois. Prenons par exemple Louis Jolliet. Est-il réellement un coureur de bois ? Pour certaines biographies, on peut facilement s'interroger sur la pertinence de faire porter le chapeau de la course des bois à quelques-uns des personnages traités. Néanmoins, les capsules présentent toujours les mêmes éléments. Elles peignent l'ensemble des réalisations de chacune des personnalités et soulignent en quoi elles ont été importantes dans l'histoire de la Nouvelle-France.

Souvent l'explorateur se joint au coureur de bois, ce qui porte quelquefois à confusion. Les historiens ne se gênent pas pour les traiter comme une seule et même profession comme d'autres avant eux. Dans ces cas précis, les mêmes personnages reviennent : Pierre-Esprit Radisson, Médard Chouart des Groseilliers et Daniel Greysolon de Duluth, ainsi que les mêmes auteurs. Par exemple, l'américaine Grace Lee Nute a rédigé la capsule sur Radisson et des Groseilliers et répète essentiellement les grandes lignes de son *Caesars of the Wilderness* des années trente¹⁹³. Cependant, certains autres auteurs, comme Raymond Douville font la part des choses. En effet, dans la capsule sur Guillaume Couture, l'historien n'écrit rien sur l'historique du personnage comme coureur de bois. Au contraire des publications historiennes

¹⁹³ Grace Lee Nute, « Chouart des Groseilliers, Médard » sur le site Web du *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. I, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001. <http://www.biographi.ca> Consulté le 8 décembre 2006.

précédentes, il est un explorateur, un traitant et un interprète, mais jamais un professionnel de la course, même si quelques passages laissent supposer le contraire¹⁹⁴.

C'est toujours avec cette pluralité de talents et de compétences que le coureur de bois nous est présenté dans le *Dictionnaire biographique du Canada*. En effet, les caractéristiques du personnage y sont affichées même si elles sont souvent différentes d'un individu à un autre. Fait important, les caractéristiques physiques du professionnel de la traite sont très rarement abordées. À une seule reprise, l'historien E.B. Osler écrit de Henri de Tonty que son endurance était réputée chez les Indiens qu'il côtoyait¹⁹⁵. Les « figures » psychologiques, sociales et professionnelles du coureur de bois sont beaucoup plus présentes dans les capsules biographiques. Cependant, il ne faut pas croire que cela soit si différent des biographies des précédentes décennies qui présentaient à peu près les mêmes caractéristiques. En fait, le *Dictionnaire biographique du Canada* est une continuité d'envergure des publications biographiques précédentes.

Plusieurs fois décrit comme un aventurier, soit dans quatre biographies, le coureur de bois est un personnage plutôt difficile à définir si nous comparons les diverses et souvent conflictuelles descriptions. Bien que le Pierre Bizailon de l'historien Francis Jennings et le Greysolon de Yves Zoltvany présentent des attributs positifs tels que le courage, la prudence et l'instruction, le coureur de bois de Louise Dechêne, soit Étienne de Véniard de Bourgmond, fait preuve d'une maladresse terrible dans la défense d'un fort contre les Miamis et est ainsi blâmé par les autorités même si quelques officiers clament sa bravoure¹⁹⁶.

Néanmoins, le portrait général du coureur de bois erre entre l'aventurier rusé de Nute¹⁹⁷, celui qui est prudent et astucieux selon Jennings¹⁹⁸, et celui qui est instruit ou non, courageux et parfois dévoué à une cause ou une personne telle que le père Jogues pour Guillaume Couture¹⁹⁹ ou le père Lejeune pour Jean Nicolle de Belleborne²⁰⁰. À quelques reprises, les

¹⁹⁴ En fait, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, Guillaume Couture est l'un des précurseurs de la course des bois. Il est un guide, un interprète et, tout comme Étienne Brûlé, il assimile la culture et les mœurs amérindiennes habilement. Douville, « Couture, Guillaume », consulté le 8 décembre 2006.

¹⁹⁵ Edmond Boyd Osler, « Tonty, Henri (de) », volume II (1969), consulté le 8 décembre 2006.

¹⁹⁶ Francis Jennings, « Bizailon, Pierre », volume III (1974); Yves Zoltvany, « Greysolon Duluth (épilé quelques fois « du Luth »), Daniel », et Louise Dechêne, « Véniard de Bourgmond, Étienne de », volume II (1969), consultés le 8 décembre 2006.

¹⁹⁷ Nute, consulté le 8 décembre 2006.

¹⁹⁸ Jennings, consulté le 8 décembre 2006.

¹⁹⁹ Douville, « Couture, Guillaume », consulté le 8 décembre 2006.

²⁰⁰ Jean Hamelin, « Nicolle de Belleborne, Jean », volume I (1967), consulté le 8 décembre 2006.

historiens traitent du sérieux dont ils font preuve dans leurs activités, sinon de leur sens pour les affaires et leur tempérament méthodique²⁰¹. Par conséquent, la « figure » psychologique du coureur de bois traduit toujours cette ambivalence du discours historien sur ces individus de la traite des fourrures : un portrait jamais constant, toujours en mutation.

Du point de vue social, les historiens démontrent bien que toutes les couches de la société coloniale sont touchées par le phénomène de la course des bois. En effet, François Ailleboust de la Madeleine appartient « à une fraction de la noblesse canadienne » du 18^e siècle qui tire une partie de son revenu du commerce des pelleteries²⁰². Quelquefois, le coureur de bois est aussi un membre de l'ancienne aristocratie ou de la classe des gentilshommes. C'est le cas de Louis Juchereau de Saint-Denis qui bénéficie d'un important réseau familial qui lui a permis de parfaire son éducation à Paris avant de se lancer dans la traite des fourrures et de s'établir sur les abords de la rivière d'Orléans, aujourd'hui les bayous Saint-John en Louisiane²⁰³. À d'autres occasions, le coureur de bois provient d'une couche de la société dont les besoins financiers surpassent souvent les maigres revenus que l'on peut soutirer de la traite des fourrures. « Aux environ des années 1688 – 1689, écrit Jennings, Bizaillon se rendit en Pennsylvanie, " pauvre et miséreux ", mais possédant l'inestimable connaissance des meilleurs endroits où trouver les pelleteries.²⁰⁴ » Ce n'est pas le seul exemple. L'historien C.J. Russ écrit à son tour que les dettes du coureur de bois Jacques de Noyon, voyageur, ne lui permettaient pas d'emprunter deux fois au même marchand. Probablement cela lui occasionnait de s'enfoncer de plus en plus dans la pauvreté jusqu'au moment où il dut recourir à un engagement dans les troupes de la Marine comme sergent pour payer ses créanciers.

La capsule biographique de Véniard de Bourgmond écrite par l'historienne Louise Dechêne va plus loin que le simple endettement pour tracer les détails de la vie du coureur de bois. Suite à sa dite maladie, Bourgmond fuit dans les bois et déserte l'armée avec certains de ses compagnons de Détroit pour faire la traite illégale des pelleteries au début du 18^e siècle. « Ses apparitions dans les missions des Jésuites entre 1712 et 1714 soulèvent une avalanche de dénonciations. [...] Il mène [...] une vie non seulement scandaleuse mais criminelle,

²⁰¹ Zoltvany, consulté le 8 décembre 2006.

²⁰² Hélène Paré, « Ailleboust de la Madeleine, François », volume IV (1980), consulté le 9 décembre 2006.

²⁰³ Winston De Ville, « Juchereau de Saint-Denis, Louis », volume III (1974), consulté le 9 décembre 2006.

²⁰⁴ Jennings, consulté le 8 décembre 2006.

causant des désordres parmi les Illinois et s'apprêtant à introduire les Anglais dans la région.²⁰⁵» Non pas reluisante, la vie de ce coureur de bois est loin d'être le récit du succès.

En parallèle, la vie professionnelle du coureur de bois est scrutée à la loupe dans les quelques capsules des quatre premiers volumes du *Dictionnaire biographique du Canada*. Au-delà de la vie d'un explorateur, le coureur de bois est également l'interprète et le guide de la précédente historiographie pour les auteurs. Il est également trafiquant et contrebandier, mais il se prête facilement aux échanges en tant que commerçant, commis ou homme d'affaire. En plus de cette « figure », quelques auteurs dévoilent une autre réalité : quelques-uns de ces professionnels de la traite sont également compétents dans d'autres domaines spécialisés. En effet, comme le souligne l'historien Peter Moogk, Henri Lamarre dit Bélisle, chirurgien-barbier, est engagé comme tel et comme coureur de bois au fort Pontchartrain de Détroit par Champigny en 1701²⁰⁶. Charles Delaunay, habitant de Québec, est lui, en plus d'être trafiquant de fourrure, tanneur au milieu du 17^e siècle, deux professions facilement conciliables²⁰⁷. Finalement, le coureur de bois n'est pas étranger à servir les intérêts des missionnaires. Il les accompagne quelquefois comme frère donné ou guide.

En bref, bien que la biographie ne donne que le portrait général d'un seul individu, l'ensemble permet de constater quelques similitudes chez plusieurs, sinon quelques dissemblances. Commencé au début du siècle, cet engouement pour la biographie, nous permet de constater qu'il est toujours aussi difficile d'en arriver à établir un portrait général du personnage du coureur de bois.. Certes, la personnalisation de chacun permet de nuancer ainsi le propos et cette « figure » toujours en mutation. Les auteurs du *Dictionnaire biographique du Canada* font également preuve d'innovation. En effet, certains de leurs sujets biographiques ne sont pas seulement des coureurs de bois, mais ils sont également d'autres types de professionnels spécialisés : chirurgiens et commerçants de tout genre. Cependant, la distinction entre voyageur et coureur de bois n'est pas apparente dans le discours biographique des quatre premiers volumes. Elle fera plutôt son apparition dans les volumes subséquents qui traitent plus des engagés de la traite employés par les grandes compagnies après 1790 environ. En tant que tel, le *Dictionnaire biographique du Canada* permet de bien nuancer le discours

²⁰⁵ Louise Dechêne, consulté le 9 décembre 2006.

²⁰⁶ Peter Moogk, « Lamarre dit Bélisle, Henri », volume II (1969), consulté le 9 décembre 2006.

²⁰⁷ Yves Zoltvany, « Delaunay, Charles », volume II (1969), consulté le 9 décembre 2006.

historiens sur le phénomène de la course des bois en présentant un important ensemble de personnages.

La nouvelle flamme historique

Au même moment, une nouvelle idéologie et préoccupation fait surface dans la pratique historique : la Nouvelle Histoire, pour citer l'historiographe Ronald Rudin, a pour objectif de prouver que l'histoire canadienne-française n'est guère différente des autres sociétés occidentales. En effet, plusieurs historiens n'ont dorénavant plus le souci de nous convaincre du caractère distinct de l'établissement français en Amérique du Nord. Certes, cette nouvelle idéologie découle de l'utilisation de nouvelles méthodes propres aux objets d'études issus de l'histoire des mentalités. Les historiens et autres professionnels des sciences sociales commencent à rejeter les aspects plus « traditionnels ». L'immigration, l'urbanisation et les grands enjeux économiques et sociaux remplacent l'histoire événementielle de l'historiographie antérieure. Compte tenu de ce constat, les divers auteurs n'ont guère le choix de réviser les informations obtenues précédemment et de les adapter au goût du jour²⁰⁸.

Dans cette nouvelle idéologie naissante, qu'advient-il du portrait du coureur de bois dans les œuvres spécialisées sur la Nouvelle-France ou le Régime anglais ? Deux historiens de l'Université Laval traitent en surface du sujet. Plus spécifiquement, chacun pose à sa manière les questions : « Est-ce bien un phénomène important ou plutôt très éphémère ? Leur apport à l'économie de la Nouvelle-France fut-il positif ou négatif ? » Voyons les positions de ces auteurs, soit les historiens Jean Hamelin et Fernand Ouellet.

Professeur à l'Université Laval, Hamelin publie, en 1960, un ouvrage intitulé *Économie et société en Nouvelle-France* sur deux sujets de recherche dont il est l'un des pionniers. Il y discute en détail des mentalités à l'égard du commerce et de la structure économique de la colonie française en Amérique du Nord. Néanmoins, dans une longue section sur le commerce des pelleteries, cette œuvre spécialisée n'aborde le sujet que dans quelques rares allusions réparties sur un peu moins de dix pages²⁰⁹. Le phénomène de la course des bois étant un élément portant de l'économie, mais également de la société coloniale, il est plutôt étonnant

²⁰⁸ Ronald Rudin, *Making History in Twentieth-Century Quebec*, Toronto, University of Toronto Press, 1997, p. 172.

²⁰⁹ Jean Hamelin, *Économie et société en Nouvelle-France*, 3^e édition, Québec, Presses de l'Université Laval, 1970 (1960), pp. 49 à 57.

de constater que l'historien Serge Gagnon qualifie l'œuvre d'Hamelin « d'acte fondateur » de l'histoire sociale au Québec²¹⁰. Nous dirions plutôt, à la lumière de nos recherches que *Économie et société en Nouvelle-France* est plutôt un maillon important de la structure des études des mentalités économiques et, dans une moindre mesure, des mentalités sociales au Québec.

En effet, tout au long de son ouvrage, l'auteur concentre son propos sur les éléments économiques de la société et leurs conséquences sur les mentalités des habitants de la Nouvelle-France à l'égard du commerce. Par conséquent, dans le peu d'espace qu'il lui accorde, l'auteur innove en présentant un autre aspect de la « figure » du coureur de bois : les possibles causes de leur apparition. En effet, il cite un « mémoire de Aubert de la Chesnaye [attribuant] l'origine de la course des bois aux messagers que le Gouverneur envoie de temps à autre pour ravitailler les missionnaires parmi les nations indigènes et qui reviennent avec d'importantes cargaisons de fourrures²¹¹ ».

Certes, son traitement de la course des bois, même s'il est infime, traduit un parti pris de la part de l'historien. En effet, Hamelin ne nie pas l'importance du coureur de bois dans le commerce des fourrures, mais il ne croit pas à son apport positif sur l'économie de la Nouvelle-France.

« La course des bois et le monopole de l'exportation détenu par les métropolitains, qui deviennent les constantes du commerce du castor à partir de 1675, jouent dans un sens contraire de la colonie. [...] Non moins néfaste aux intérêts de la colonie est l'apparition d'une classe de vagabonds professionnels qu'on appelle les "coureurs de bois". De ce point de vue trois griefs peuvent être formulés: a) La course des bois qui absorbe les éléments les plus dynamiques de la population prive la colonie d'une main d'œuvre précieuse et freine l'accroissement démographique; b) Le coureur de bois[...] gaspille sa fortune dans des dépenses somptuaires et dans la consommation des liqueurs fortes; c) endettement de la population face aux marchands qui ne peuvent plus solder leurs achats à la métropole...²¹² »

Le luxe et les débordements des coureurs de bois sont plus importants pour Hamelin que leurs nombreux apports. En fait, l'historien trouve la cause à cette incapacité de produire une classe marchande importante en Nouvelle-France qu'il observe en la forte augmentation de

²¹⁰ Serge Gagnon, *Le passé composé. De Ouellet à Rudin*, Montréal, VLB Éditeur, 1999, p. 18.

²¹¹ *Ibid*, p. 49.

²¹² *Ibid*, pp. 56 et 57.

commerçants itinérants qui font fortune seulement pour la dépenser de façon extravagante²¹³. Le propos proprement économique d'Hamelin, une nouveauté historiographique, et l'importance qu'il accorde aux comportements durables des habitants de la colonie expliquent ce maigre contenu au sujet d'un phénomène qu'il considère marginal. En effet, cette forme de marginalité n'étant pas constante comme comportement dans la longue durée, l'historien ne s'y attarde pas trop. Cette vision de la course explique en bonne partie pourquoi le phénomène n'est pas plus étudié dans cette œuvre.

Pour sa part, Fernand Ouellet s'intéresse plus particulièrement à l'histoire de la Nouvelle-France après la Conquête. Docteur en histoire à l'Université Laval, il complète ses études à Paris, années durant lesquelles il rédige son ouvrage intitulé *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850* publié en 1966. Reconnu comme l'un des pionniers de l'histoire économique du Canada français, Ouellet n'accorde pas beaucoup d'espace au phénomène de la course des bois dans son œuvre. En effet, historien de la longue durée tout comme son prédécesseur Jean Hamelin, l'auteur n'y voit sans doute pas d'intérêt. Néanmoins, Ouellet traite du commerce de la fourrure où il n'en fait qu'une simple référence lorsqu'il aborde momentanément les expéditions de Pierre Gauthier de la Vérendrye. Il écrit que quelques coureurs de bois, des aventuriers, l'accompagnent. Certes, tout ne s'explique pas uniquement par son intérêt chronologique. La course des bois ne disparaît pas avec le régime français. Toutefois, Ouellet ne fait pas plus référence au voyageur, ce qui est étonnant²¹⁴.

La quasi-absence du coureur de bois et du voyageur dans son œuvre s'explique, selon l'historien et historiographe Serge Gagnon, par le peu d'envergure que Ouellet accorde à la période pré-Conquête afin de rejeter l'historiographie canadienne-française du siècle précédent. « Polémiste, dit-il, l'historien utilise abondamment la négation pour affirmer qu'il ne s'est rien passé de notable, que tout est à peu près immobile avant le début du 19^e siècle, une façon parmi d'autres de répondre aux historiens "nationalistes" que la Conquête n'a pas eu d'effets négatifs.²¹⁵ » En effet, Ouellet veut démontrer l'effet positif du régime anglais sur le développement à long terme de l'économie du Québec et le coureur de bois n'y joue guère de part importante.

²¹³ Serge Gagnon, *Quebec and its Historians. The Twentieth Century*, Montréal, Harvest House, 1985, p. 23.

²¹⁴ Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850, structures et conjonctures*, Montréal, Fides, 1966, 631 pages.

²¹⁵ Gagnon, *Op.Cit.*, p. 23.

En somme, les débuts de l'histoire des mentalités au cours des années soixante réduisent considérablement le traitement historique du coureur de bois. Son itinéraire historiographique connaît alors un ralentissement dans les publications historiennes. En effet, pratiquement évacuée du discours, la course des bois subsiste seulement dans le propos des grandes synthèses générales publiées au cours des années soixante.

Entre 1960 et 1974, l'itinéraire historiographique de la « figure » du coureur de bois connaît à la fois la consolidation de son répertoire biographique avec la publication du *Dictionnaire biographique du Canada* et un ralentissement de son étude dans les œuvres spécialisées sur le commerce des fourrures. Pendant que la biographie devient, pour une courte durée, la principale source d'informations historiques sur le sujet, peu d'historiens s'intéressent en détail au phénomène dû à l'avènement de l'histoire des mentalités et à l'intérêt porté à la longue durée. Toutefois, il est important de remarquer que l'apport étranger au Canada français est plutôt rare : quelques capsules biographiques seulement ont été rédigées par des auteurs d'une origine autre que canadienne. Certes, les historiens de la France et les anglophones ne sont pas totalement absents, mais certains d'entre eux participent plus tardivement à une certaine renaissance du sujet dans l'historiographie spécialisée au cours des années quatre-vingt.

Un regain dans son itinéraire

Ce retour de l'intérêt général pour l'histoire de la course des bois est-il si important ? Deux auteurs s'intéresseront plus ou moins de près à ce professionnel du commerce de la fourrure en Nouvelle-France, sans lui consacrer toutefois, plus de quelques pages. Bien que leur propos ne soit guère différent de celui des grandes synthèses, ils apportent, dans une moindre mesure, une nouveauté à l'historiographie. Néanmoins, il faudra plutôt attendre la parution d'une toute autre œuvre en 1974 pour en relancer véritablement l'intérêt.

Les innovations de Louise Dechêne

Les tentatives de Lanctôt et de Eccles sont remises en question en 1974 avec la publication d'une œuvre majeure de l'historiographie québécoise dans laquelle la chronologie du phénomène sera retravaillée en détail.

Dans la montée de l'étude des mentalités éclot un ouvrage qui a depuis laissé une marque indélébile sur l'historiographie canadienne. En 1974 paraît aux éditions Plon, *Habitants et marchands de Montréal au 17^e siècle* de l'historienne Louise Dechêne. Utilisant essentiellement des sources notariées, l'auteur présente un tout autre portrait de la course des bois qu'elle assimile en partie au voyageur et à bien d'autres professionnels du trafic des fourrures.

Dechêne est à prime abord en désaccord avec Ouellet sur la notion de coureur de bois freinant le développement démographique et économique. « Pour les historiens de la Nouvelle-France, écrit-elle, la participation massive de la population à cette activité est un fait indiscutable, auquel ils rattachent d'ordinaire certains comportements soi-disant caractéristiques : abandon des terres, mauvaise agriculture, insubordination, immoralité, etc.²¹⁶ » De toute évidence à la lecture de ce passage, elle tente de se dissocier de ses prédécesseurs. D'ailleurs, Ouellet répond à cette dissociation dans un article publié l'année suivante en accusant Dechêne de ne pas s'être basée sur l'ensemble des sources disponibles : « L'historien, écrit-il, qui désire évaluer sur une base annuelle le volume de la main d'œuvre engagée dans le commerce des pelleteries ne saurait confiner son enquête au *Répertoire des engagements pour l'ouest* et aux actes notariés.²¹⁷ » Au contraire, selon elle, la consultation de ces sources confirment les relations entre coureurs de bois, voyageurs et marchands maintenant la structure économique de la colonie²¹⁸.

De plus, Dechêne va plus loin que les auteurs qui la précèdent. En effet, elle est la première à établir une chronologie complète du commerce des fourrures en Nouvelle-France. De 1642 à 1668, les Amérindiens se présentent à Montréal pour y échanger leurs fourrures avec les marchands et les habitants de la ville. Puis, de 1668 à 1681, elle note l'apparition des professionnels de la traite, les coureurs de bois, au moment où la Paix est conclue entre les Cinq Nations ce qui rend moins périlleuses les routes de commerce au Canada²¹⁹. Ces hommes, Dechêne les décrit ainsi :

²¹⁶ Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, Montréal, Plon, [1974], (Collection Civilisations et mentalités), p. 217.

²¹⁷ Fernand Ouellet, « Dualité économique et changement technologique au Québec (1760 – 1790) », dans *Histoire Sociale / Social History*, IX, 18 (nov, 1976), pp. 294 et 295.

²¹⁸ Gagnon, pp. 71 et 72.

²¹⁹ Dechêne, *Op. Cit.*, p. 173.

« Ce personnel spécialisé, écrit-elle, en voie de formation, comprend quelques soldats au service de commandants et une majorité de fils d'habitants qui ont fait leur apprentissage au temps où la traite était une commune occupation et qui acceptent moins facilement de leurs pères vieillissants d'en être exclus. Quant au reste, ce sont des anciens soldats ou engagés qui sitôt affranchis s'enfoncent dans les bois avec un petit ballot de marchandises avancées par un marchand imprudent.²²⁰ »

La course des bois s'organise. Plusieurs gens s'y aventurent : entre 500 et 800 coureurs de bois verront le jour selon les quelques auteurs et personnalités du régime français. « N'allons pas [...] conclure à tort que le tiers des colons a déserté ses terres. En réalité, il n'y a pas cent fils d'habitants dans les bois, et ceux-ci sont d'ailleurs célibataires.²²¹ »

Entre 1681 et 1700, les coureurs de bois et les voyageurs ainsi que le commerce des fourrures s'organisent sous la pression de la contrebande, des querelles intestines et des plaintes des habitants et des administrateurs. Dechêne écrit que l'instauration des congés de traite permet au commerce de se structurer. Le corps des marchands se réduit et se spécialise. Certains se spécialisent dans la fourniture et d'autres dans les voyages. Dès la fin du 17^e siècle, le terme de coureur de bois fait place à celui de voyageur, professionnel qu'elle juge être toujours de la course que ce soit légalement ou pas. Travailleur autonome ou en association avec certains marchands, il a quelquefois mérité la confiance de ses créanciers, mais la plupart du temps il part seul lors de ses voyages et se procure lui-même ce dont il a besoin . Néanmoins, le titre de « voyageur », au contraire du discours de Innis ou de Nute, a été, selon Dechêne, revendiqué par les anciens coureurs de bois ayant mérité la confiance des marchands et mettant à leur service leur expérience et leurs bonnes relations avec les indigènes de l'intérieur²²².

Le faible revenu que le voyageur ou le coureur de bois tire du commerce de la fourrure lui demande de demeurer dans la profession durant de nombreuses années. « Un peu plus de la moitié de ces hommes, écrit Dechêne, ont entre vingt et trente ans. C'est un métier dur qui n'utilise pas de très jeunes gens et dont les revenus ne permettent guère des retraites prématurées. Ceux qui en font carrière persévèrent jusqu'à l'âge de cinquante ans, voire soixante ans. » Cependant, la majorité des voyageurs de carrière sont généralement mariés et leurs familles demeurent habituellement à Montréal. Qui plus est, selon l'auteur, la majorité

²²⁰ *Ibid*, p. 175.

²²¹ *Ibid*, pp. 175n et 176n.

²²² *Ibid*, p. 179.

de leurs membres sont des artisans engagés dans le commerce, car ils peuvent ainsi contribuer à la vie des forts militaires et de traite.²²³

Bien que composant l'armature du commerce intérieur des pelleteries, certains d'entre eux ne pratiquent la profession que de façon temporaire ou occasionnelle. Cependant, à elle seule, selon le décompte de Dechêne, cette profession fournit du travail à plus de 330 voyageurs seulement à Montréal, la moitié des effectifs du commerce des fourrures. Encore très loin du décompte des auteurs du régime français, ce constat fait par l'historienne à l'aide des nombreux congés signés devant notaire à Montréal donne un meilleur aperçu de la quantité d'âmes investies dans la traite des pelleteries au 17^e siècle²²⁴.

Le coureur de bois ou le voyageur de Dechêne se distingue du portrait peint par les auteurs canadiens-français précédents par sa fonction inhérente de pilier du commerce des fourrures. En effet, déjà des historiens anglophones, tels que Nute et Innis avaient souligné l'importance du personnage pour ce type d'activité économique dans la colonie. Néanmoins, Dechêne présente un portrait renouvelé du coureur de bois et du voyageur. D'un professionnel aux mœurs discutables sans logis fixe et célibataire, il est, à la fin du 17^e siècle, un employé ou un associé des marchands voire un spécialiste des voyages, des expéditions ou fournisseur de l'équipement et des marchandises nécessaires à la course. De plus, Dechêne propose pour la première fois une chronologie fixe et complète des différentes étapes de l'apparition et de l'organisation de la course des bois qui sera, par la suite, réutilisée par la plupart des auteurs canadiens.

Une suite à Dechêne : les engagements selon Gratien Allaire

Basée sur de grandes données statistiques, l'apport de l'historien Gratien Allaire tend à confirmer certains points du précédent discours sur le nombre et l'origine familiale et sociale des coureurs de bois légalement enregistrés par la distribution de congés de traite vers 1716. L'auteur, enseignant à la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta, reprend fidèlement le flambeau de Louise Dechêne en usant du même type de sources, soit les actes notariés du *Répertoires des engagements pour l'ouest*. Néanmoins, Allaire ajoute les contrats d'engagements répertoriés vers 1930 par Edmond Z. Massicotte. Source importante, selon lui,

²²³ *Ibid*, pp. 224 à 226.

²²⁴ *Ibid*, p. 225.

il marque, tout comme Ouellet avant lui, leur absence dans l'œuvre de Dechêne²²⁵. Essentiellement, le propos sur l'engagé, soit le coureur de bois légalisé par un permis de traite officiel passé devant notaire, mise sur le nombre d'engagements, sur les façons de faire la traite qui en découlent et sur l'importance de la documentation à ce sujet.

Allaire réorganise, à prime abord dans « Les engagements de la traite des fourrures » en 1980, la chronologie de Dechêne en la divisant en trois périodes selon le cycle des engagements. Les deux premières sont les plus concluantes. Dès l'abolition des congés de 1696 afin de régulariser un approvisionnement en fourrure trop important, le commerce du castor est à son point mort. Les pelleteries emmagasinées accusent un surplus important, moisissent et sont victimes de la férocité de la vermine. Les contrats sont rares et les expéditions s'amenuisent. C'est entre ces années, soit de 1696 à 1715 que la contrebande se solidifie en Nouvelle-France. Plusieurs coureurs de bois se lancent donc dans l'illégalité, mais au lieu de traiter avec les marchands français, ils se tournent vers le marché des colonies anglaises. En 1716, suite aux doléances du gouverneur Philippe Rigaud de Vaudreuil faites au roi, le système des congés est rétabli afin d'endiguer le problème. Cependant, la solution ne met pas fin au problème²²⁶. Les officiers des forts de traite, eux-mêmes des coureurs de bois ou des voyageurs à « temps partiel », abusent régulièrement des marchands et des Amérindiens commerçant avec eux. À tel point qu'une réforme de 1742 interdit aux officiers de prendre part à la traite des fourrures. Néanmoins, le nombre de plaintes au sujet d'abus ne diminue pas²²⁷.

Allaire admet en toute dernière partie que les contrats d'engagés répertoriés par E.Z. Massicotte en 1930 ne sont peut-être pas aussi exhaustifs qu'il ne l'a appréhendé précédemment. Des quelques deux milles engagements, un nombre équivalent peut n'avoir pas été répertorié. En effet, le coureur de bois ou l'engagé, quand il œuvre dans la clandestinité, ne laisse aucune trace de son passage. C'est le cas également de ces traitants qui passent un accord privé écrit ou nom qui n'est pas consigné et, par conséquent, qui ne se retrouve pas dans le registre de Massicotte²²⁸.

²²⁵ Gratiën Allaire, « Les engagements pour la traite des fourrures. Évaluation de la documentation », *RHAF*, vol. 34, no 1, juin 1980, pp. 3 et 4.

²²⁶ *Ibid*, pp. 8 à 10.

²²⁷ *Ibid*, p. 17.

²²⁸ *Ibid*, p. 24.

En définitive, en révisant les anciennes conclusions de l'historiographie en utilisant des méthodes dites plus scientifiques, Allaire ne présente pas d'importantes nouveautés sur la « figure » du coureur de bois et de l'engagé de la traite des fourrures. En fait, sa contribution est toute autre. Sa courte recherche documentaire ajoute quelques éléments à la chronologie de Dechêne en plus d'en donner un court portrait. Toutefois, au même instant où Allaire construit cette démonstration, un autre auteur, l'historien Marcel Trudel, expose la réalité de la course des bois dans un large étude sur la Nouvelle-France publiée sur plus de dix ans.

Une histoire synthèse : l'œuvre de Marcel Trudel

Avec la parution de sa série de volumes sur l'histoire de la Nouvelle-France en 1963, Marcel Trudel s'intéresse d'une toute autre manière au phénomène de la course des bois, même si, comme Jean Hamelin et Fernand Ouellet, il ne lui accorde pas beaucoup de place. Seulement quatre pages lui sont dédiées sur un ensemble de quatre volumes. Étant une étude de fond sur l'histoire de la Nouvelle-France, il base son propos sur diverses sources de première main. En effet, quelques passages des *Relations* de 1653 – 1654 suffisent pour expliciter son discours sur la course des bois.

Tout comme Dechêne avant lui, Trudel propose une possible chronologie des origines de la course des bois. En fait, pour l'historien, la première véritable mention de la course des bois provient des *Relations des Jésuites* de 1653 : « toute notre jeunesse François est en dessein d'aller à la traite, trouver les Nations dispersées, çà et là, & ils esperent d'en revenir chargez des Castors de plusieurs années » De cette citation, Trudel se questionne sur la réelle importance du phénomène. En effet, la référence à « toute notre jeunesse ²²⁹ » laisse-t-elle supposer que la course des bois est déjà à son apogée en 1653 ? Devant le peu de preuve, Trudel se rend à l'évidence qu'il ne peut pas vraiment répondre à cette question. Néanmoins, il souligne dans son quatrième volume que la course des bois ne peut qu'être née qu'à partir de 1667, après la guerre contre les Iroquois afin de pouvoir pratiquer leur profession relativement sans dangers. Trudel met en évidence les conclusions de Dechêne selon

²²⁹ *Relations des Jésuites*, 1653-1654, vol 41, p. 76. Cette référence a été copiée d'une note de bas de page dans Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. III : La seigneurie des Cent-Associés, Montréal, Fides, 1963, p. 223.

lesquelles la course des bois serait née de la pacification de l'Ouest et des nations iroquoises²³⁰.

De la parution de *Habitants et marchands de Montréal au 17^e siècle* en 1974 à la synthèse de Marcel Trudel, à l'itinéraire historiographique de la « figure » du coureur de bois, les auteurs ajoutent quelques éléments chronologiques pour bien situer les origines et l'apparition du phénomène. Au début des années soixante-dix, l'œuvre maîtresse de Dechêne constitue un apport important. Cependant, son corpus de sources, le *Répertoire des engagements de la traite*, comprenant tous les contrats passés devant notaire à Montréal, ne convainc pas ses collègues Fernand Ouellet et Gratien Allaire qui le jugent incomplet. Certes, Allaire n'infirme pas la chronologie de l'historienne, mais plutôt y ajoute quelques autres éléments. Finalement, Trudel, sur plus de dix ans, dans sa vaste étude sur l'histoire de la Nouvelle-France concrétise et officialise les données chronologiques de *Habitants et marchands*.

Conclusion

À partir des années soixante, l'itinéraire historiographique de la « figure » du coureur de bois connaît plusieurs transformations après un déclin momentané de l'intérêt historien à son sujet. Néanmoins, les historiographes, tels que Rudin et Gagnon, ont vu juste : les historiens abandonnent progressivement les anciens discours nationalistes pour ceux des structures sociales et des mentalités.

Certes, la biographie se développe toujours. Elle permet de constater quelques similitudes entre les individus, sinon quelques dissemblances et à mettre au jour leur ambivalence et leurs caractéristiques souvent contradictoires. La personnalisation de chacun des coureurs de bois permet également de nuancer ainsi le propos et cette « figure » toujours en mutation. Cette réalité se concrétise lors de la parution des quatre premiers volumes du *Dictionnaire biographique du Canada* entre 1967 et 1974. La distinction entre voyageur et coureur de bois développée par les auteurs de la première moitié du siècle disparaît dans ces premiers volumes pour réapparaître dans ceux qui suivront.

²³⁰ Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. IV, 1997, p. 578.

Pendant que la biographie devient, pour une courte durée, la principale source d'informations historiennes sur le sujet, peu d'auteurs portent un intérêt détaillé au phénomène. De plus, l'apport étranger au Canada français est plutôt rare : quelques capsules biographiques seulement ont été rédigées par des auteurs d'une origine autre que canadienne.

Le coureur de bois ou le voyageur de *Habitants et marchands de Montréal au 17^e siècle* se distingue du portrait peint par les auteurs canadiens-français précédents. En la parution de l'œuvre de Dechêne, l'itinéraire historiographique du personnage franchit une étape décisive. Le coureur de bois est dorénavant un pilier du commerce des fourrures. Dechêne y présente un nouveau portrait du personnage: un professionnel aux mœurs discutables sans logis fixe et célibataire qui, à la fin du 17^e siècle, est un employé ou un associé des marchands voire un spécialiste des voyages. De plus, la chronologie fixe et complète des différentes étapes de l'apparition et de l'organisation de la course des bois que propose Dechêne devient, par la suite, la norme bien que quelques historiens, tels que Gratien Allaire et Marcel Trudel, y ajoutent quelques éléments et en confirme la véracité.

En définitive, l'itinéraire historiographique de la « figure » du coureur de bois connaît durant cette période une série de mutations qui l'amènent à se renouveler, à se définir et à déterminer sa chronologie. Cela ouvre alors la voie à la parution d'une panoplie d'œuvres spécialisées sur la course des bois à partir de 1980.

CHAPITRE 4

L'ÉCLATEMENT HISTORIOGRAPHIQUE À L'AUBE DU 21^E SIÈCLE

À la suite de *Habitants et marchands de Montréal au 17^e siècle* de Louise Dechêne, une certaine reprise progressive est observable dans l'historiographie aussi bien québécoise qu'étrangère. Cependant, se renouvellent-elles ? Bien que les historiens Allan Greer et Ronald Rudin ait tenter de prouver que l'histoire du Canada souffre d'un manque, il est dorénavant important de déterminer sous quelle forme ce souci s'affiche dans l'itinéraire historiographique du coureur de bois. Est-il possible que les idéologies inhérentes à l'histoire des mentalités et au courant révisionnisme de Rudin soient toujours de la pratique historique lorsque l'on s'intéresse à la course des bois ?

Comme dans ce qui précède, l'historien Serge Gagnon souligne la pertinence de l'œuvre de Dechêne à plusieurs reprises dans son volume sur la recherche historique au Québec au 20^e siècle, publié en 1985. Plus récemment, dans *Le passé composé*, publié en 1999, Gagnon souligne la pauvreté du discours sur l'histoire culturelle. Il n'est pratiquement plus question de la religion, des croyances et des échanges culturels²³¹. Les pendules se remettent à l'heure au cours des trente dernières années. En effet, la volonté de mettre en avant-plan les legs culturels autochtones est à la mode, tout particulièrement dans le cas de notre objet d'étude. « Cela ne fait aucun doute, écrit Jocelyn Létourneau, l'apport des Autochtones fut déterminant dans la survie et la bonne fortune des Européens en « terre canadienne »²³² ». L'itinéraire historiographique de la « figure » du coureur de bois présente ces héritages de la culture amérindienne, mais également l'importance des relations et des échanges euro-amérindiens. À l'histoire socio-économique s'ajoute dorénavant l'apport culturel du passé en Nouvelle-France.

C'est dans cette perspective que l'itinéraire historiographique de la « figure » prend de nouvelles tangentes tout en conservant certains acquis des années précédentes issus de l'histoire traditionnelle et de la Nouvelle Histoire. Par conséquent, deux réalités historiographiques s'affirment et les auteurs proviennent d'une diversité de domaines. Les auteurs québécois traitent dorénavant beaucoup plus des voyageurs, selon la définition

²³¹ Serge Gagnon, *Le passé composé. De Ouellet à Rudin*, Montréal, VLB Éditeur, 1999, p. 160.

²³² Jocelyn Létourneau, *Passer à l'avenir, histoire, mémoire, identité dans le Québec d'aujourd'hui*, Montréal, Boréal, 2000, p. 96.

acceptée du terme, et des engagements de la traite, tout en n'abandonnant pas entièrement la biographie et la monographie. Du côté étranger, les relations et les échanges culturels entre les travailleurs de la traite et les autochtones sont les principaux sujets de recherche. Le coureur de bois est alors un simple acteur des échanges au sein des alliances franco-amérindiennes.

Les œuvres visées dans le présent chapitre seront étudiées en ordre chronologique, selon leur nature et selon les aspects abordés de la course des bois. Ensuite, l'historiographie étrangère, c'est-à-dire d'auteurs d'origine autre que québécoise, sera analysée selon les mêmes modalités.

De tradition et de nouveauté

Dans l'itinéraire historiographique de la « figure » du coureur de bois au Québec, les sujets de recherches se transforment progressivement en plus d'offrir quelques études spécialisées sur le personnage lui-même. Cependant, la méthode traditionnelle de faire de l'histoire n'a pas été abandonnée complètement par les chercheurs. En effet, entre 1980 et 2005, bien que trois auteurs s'intéressent à la course des bois elle-même, un autre produit une nouvelle biographie sur Pierre-Esprit Radisson.

Le forgeron-voyageur est-il un coureur de bois ?

Tout comme les capsules du *Dictionnaire biographique du Canada* qui suggèrent que certains coureurs de bois sont également employés dans les forts pour servir dans une toute autre spécialité que la traite des fourrures, l'ethnologue Jean-Claude Dupont, professeur de l'Université Laval, publie en 1983, un article sur le forgeron-voyageur intitulé « Les forgerons voyageurs (XVII^e et XVIII^e siècles) ».

L'auteur présente un exemple de métier que pouvait accomplir le coureur de bois en plus de la traite des fourrures dans l'objectif de présenter l'apport du coureur de bois dans la production de la culture matérielle dans l'ouest. « Arrivés en Nouvelle-France, écrit Dupont en introduction, un groupe important d'artisans du fer, probablement attirés par le genre de vie des coureurs de bois, mais aussi par la nécessité d'exercer leur métier, se firent

« voyageurs »²³³ ». Dans cet extrait, le personnage est associé directement au forgeron. Ce n'est pas étonnant. Ce professionnel est très en demande dans les forts pour son habileté à réparer les armes des soldats et autres hommes y logeant. Il est parfois identifié comme taillandier-voyageur ou armurier-voyageur et les voyages les occupent presque autant que la traite des fourrures²³⁴. Certes, il n'en retire pas une solde en monnaie, mais plutôt un lot de fourrures de castor qu'il lui sera permis de revendre à son retour au cœur de la colonie²³⁵.

Tout comme le coureur de bois, le forgeron-voyageur s'associe parfois avec d'autres voyageurs, commerçants ou marchands pour financer ses activités. Au nombre de deux à six personnes, ils sont de divers métiers ou d'autres occupations et tout comme Allaire et Dechêne l'écrivent avant lui, ces associations donnent lieu à des obligations, droits et devoirs de part et d'autres²³⁶. En parallèle, ses voyages ne sont pas toujours très longs. Le forgeron voyageur peut aussi bien être appelé à piloter un canot le long d'un trajet ou à passer plusieurs saisons dans un fort pour y réparer les armes des occupants²³⁷. Qui plus est, certains, tout comme les coureurs de bois, ne reviendront jamais de leurs nombreux voyages, s'étant mariés avec des Indiennes ou y étant décédés lors de conflits ou par vieillesse²³⁸.

Dupont présente habilement un type d'artisan de la traite des fourrures qui use de son expérience en métallurgie au service des propriétaires d'un fort éloigné. Bien que l'auteur écrive à quelques reprises que le forgeron est attiré par le genre de vie du coureur de bois, établit-il adéquatement le lien entre ces deux professionnels de la traite ? En quelque sorte, oui. Le forgeron-voyageur est inexorablement un coureur de bois, mais ce dernier n'est pas nécessairement forgeron. Il s'ajoute aux maints hommes des bois qui figurent sur la liste des acteurs de la traite des fourrures élaborée par Dechêne en 1974 qui ont l'objectif de s'assurer un revenu supplémentaire par la vente de peaux de castors.

²³³ Jean-Claude Dupont, « Les forgerons voyageurs (XVII^e et XVIII^e siècles) », dans René Bouchard, dir, *La vie quotidienne au Québec : histoire, métiers, techniques et traditions*, Sillery, Presses de l'Université Laval, p.319.

²³⁴ *Ibid*, p. 324.

²³⁵ *Ibid*, p. 320.

²³⁶ *Ibid*, p. 319.

²³⁷ *Ibid*, p. 326.

²³⁸ *Ibid*, p. 328.

L'apport hors-universitaire

Deux auteurs publient entre 1994 et 2005 une série d'ouvrages qui, d'un côté est associée au groupe professoral universitaire et d'un autre œuvre en dehors de celui-ci. Le dernier auteur, l'historienne Jeanne Pomerleau présente une vulgarisation des écrits historiques précédemment étudiés tout en nous proposant quelques éléments nouveaux.

Ce qui est intéressant chez Pomerleau, c'est cette étroite similitude avec des éléments déjà construits par les auteurs étrangers au début du 20^e siècle. En effet, après les contributions extérieures et plutôt anciennes de Grace Lee Nute et Harold Innis, Pomerleau devient la première auteure québécoise à traiter exclusivement du coureur de bois dans un ouvrage. Par conséquent, plusieurs éléments de son discours sont empruntés directement de ces deux sources historiennes. Toutefois, elle n'hésite pas à ajouter quelques éléments nouveaux. Le coureur de bois et le voyageurs ne sont pas uniquement le produit de l'immigration française et de la culture iroquoise, mais également, à long terme, des Écossais, des Anglais et des Métis provenant de toutes les classes sociales, tels que le gentilhomme, l'habitant ou le fils de noble voulant échapper aux nombreuses contraintes imposées par leurs milieux familiaux respectifs. « Ces hommes libres étaient des canotiers, interprètes, commis, guides ou artisans »²³⁹. Certes, ces emprunts aux deux auteurs anglophones ne sont pas toujours, chronologiquement parlant, appropriés à notre étude. En effet, dans son second ouvrage en 2001, l'emploi d'Écossais, d'Anglais et de Métis, que Pomerleau nomme *pedleurs*²⁴⁰, ne commence qu'à la fin du 18^e siècle lors des voyages de traite sous la domination britannique.

Tout comme dans la majorité des œuvres francophones précédentes, le portrait du coureur de bois est ambigu. En effet, tout comme dans ces dernières, Pomerleau fait aussi allusion à la transmission filiale de la profession et trace un portrait physique loin d'être original. Son intonation et ses propos très subjectifs présentent une étude parsemée de commentaires personnels. En effet, voici un exemple qui laisse son lecteur perplexe : « Pendant presque tout le XVIII^e siècle, les colons étaient tentés de préférer le célibat et la traite des fourrures au mariage²⁴¹ ». Vous en conviendrez, il est difficile de croire que tous les colons d'une

²³⁹ Jeanne Pomerleau, *Les coureurs de bois : la traite des fourrures avec les Amérindiens*, Sainte-Foy, Éditions Dupont, 1994, pp. 17 à 19.

²⁴⁰ Jeanne Pomerleau, « Le coureur de bois », dans Jeanne Pomerleau, dir., *Les gens de métiers et d'aventures*, Sainte-Foy, Les Éditions GID, 2001, p. 63.

²⁴¹ Pomerleau, « Le coureur de bois », p. 62.

génération aient pu se lancer dans la course des bois afin de se soustraire aux obligations maritales et coloniales. Néanmoins, Pomerleau souligne les apports historiques du coureur de bois et du voyageur. Indispensables comme intermédiaires pour la bonne marche des échanges avec les nations autochtones, leurs connaissances des langues amérindiennes le sont tout autant²⁴².

Bien que ses œuvres ne soient pas des contributions majeures à l'itinéraire historiographique du coureur de bois, Pomerleau présente deux premières vulgarisations et études hors-universitaires du phénomène de la course. Clairement une successeure de l'historienne américaine Grace Lee Nute, l'auteure touche un peu à tout : son costume et son équipement, son attitude, ses origines voire son physique et son canot. Cependant, son texte est truffé de commentaires personnels et manque quelque peu de précisions.

D'une certaine continuité : Radisson relu et corrigé

Dans la lignée des successeurs de Nute, l'historien Martin Fournier s'intéresse aux mêmes sujets et révisé les principales mentions de son ouvrage de 1931, *Caesars of the Wilderness*. Détenteur d'un doctorat en histoire de l'Université Laval, Fournier est un spécialiste de la Nouvelle-France et des relations franco-amérindiennes. Ayant un intérêt pour la vie de Radisson, il publie deux œuvres biographiques successives : la première, son mémoire de maîtrise, en 1996 et la seconde, basée sur sa thèse de doctorat, en 2001. Le biographe critique la façon très négative dont le portrait de Pierre-Esprit Radisson a été tracé par les historiens nationalistes. Pour mettre à jour les éléments connus de la vie de Radisson, l'auteur révisé donc le journal de ce voyageur français pour tenter d'en dégager l'importance pour l'histoire de la Nouvelle-France.

Les discours accusant Radisson de transfuge dérangent Fournier. Du côté québécois, la plupart des œuvres portent préjudice à ce coureur de bois au début du 20^e siècle. Par exemple, Benjamin Sulte ne porte aucun éloge à l'endroit de Radisson, le disant, au contraire des autres coureurs de bois, porté à trahir ses origines en allant traiter avec les Anglais « pour on ne sait quelle raison ». Groulx répète un peu le même discours : les coureurs de bois sont des héros, mais Radisson en est l'antithèse. Fournier s'intéresse donc, non pas à rectifier le portrait du

²⁴² Pomerleau, *Les coureurs de bois*, p. 36 et Pomerleau, « Le coureur de bois », p. 79.

coureur de bois qui est, au 20^e siècle, essentiellement positif. Il tente plutôt de faire valoir la force, la valeur sinon l'importance de Radisson pour l'histoire de la colonie française et d'en rectifier l'histoire.

Bien qu'il s'intéresse principalement aux échanges culturels et à la véracité des nombreux éléments des voyages, Fournier traite aussi indirectement des qualités et des défauts du coureur de bois et explorateur. Cependant, l'auteur a tendance à en remettre. Comme l'écrit Thomas Wien dans un court compte rendu de la seconde biographie de Fournier sur Radisson : «Dynamique et volontaire, son Radisson ne l'est pas à moitié.²⁴³» En effet, dans l'édition de 1996 de la biographie, Martin Fournier offre son impression sur le personnage : «Radisson est un homme de cœur, son témoignage vibrant le confirme²⁴⁴». Même impression en 2001 : « Il semble devenu un meneur d'hommes efficace, sûr de lui, méticuleux dans la distribution et le respect de ses ordres, un chef qui, par son dynamisme, son engagement et son sens des responsabilités, semble à la hauteur du statut qu'il convoite²⁴⁵». L'auteur amplifie les qualités de son objet d'étude, en ajoutant des synonymes, à tel point qu'il est à se demander s'il veut plutôt peindre le portrait d'un héros que d'un acteur important de la traite des fourrures et des explorations continentales. Qui plus est, il nous semble que Fournier ne veut pas lui rendre sa place aux côtés de toutes les autres personnalités du coureur de bois à l'époque de l'histoire édifiante²⁴⁶. Sinon, il est plutôt évident que l'historien l'admire. Par conséquent, le portrait de Radisson rendu par l'auteur en est alors largement bonifié.

Certes, Fournier présente, dans ses deux ouvrages, les grandes caractéristiques psychologiques du personnage qui l'aident à approcher et à se lier d'amitié avec les autochtones. Qualifiant le parcours de Radisson d'extraordinaire, la « figure » du coureur de bois se traduit par un exceptionnel talent de communicateur, par sa spontanéité et sa liberté de ton, puis par sa qualité de fin diplomate lorsqu'il se lie d'amitié avec certains

²⁴³ Thomas Wien, « Compte-rendu », dans *RHAF*, vol 57, no 2 (Automne 2003), pp. 279 et 280.

²⁴⁴ Martin Fournier, *Pierre-Esprit Radisson : coureur des bois et homme du monde*, Québec, Nuit Blanche, 1996, p. 89, (Coll. Terres américaines).

²⁴⁵ Martin Fournier, *Pierre-Esprit Radisson, 1636-1710 : aventurier et commerçant*, Sillery, Septentrion, 2001, p. 239.

²⁴⁶ Plusieurs autres exemples peuvent être répertoriés dans les deux ouvrages. La similitude avec le coureur de bois de Groulx est frappante. Cependant, il est à noter que l'auteur semble s'être attaché littéralement à son personnage ce qui peut influencer positivement le propos de son discours biographique. Néanmoins, il ne faut pas oublier les objectifs des deux ouvrages; soit l'un étant d'évaluer la véracité des propos tenus par Radisson dans son journal et l'autre étant de mettre à jour les informations historiques à propos du personnage.

Amérindiens²⁴⁷. Tout comme la majorité des coureurs de bois peints par les auteurs précédents, Radisson est également décrit par Fournier comme un homme indépendant de nature et au profond goût d'aventure²⁴⁸. Par la suite, l'auteur attribue son succès, ainsi que celui de son partenaire et beau-frère, Médard Chouart des Groseilliers, à une autre série de qualités personnelles : courage, habileté, astuce, persévérance et prévoyance²⁴⁹. Ce qui est particulier à la biographie publiée en 1996, c'est la présence constante de mentions diverses sur les différentes qualités de Radisson. En effet, dans son analyse, Fournier ne présente qu'un seul défaut du personnage : la cupidité²⁵⁰. Sur ce propos, l'auteur laisse plutôt la parole à son personnage et les références de Radisson sont tout de mêmes rares. « Radisson se dépeint en jeune homme vigoureux et colérique, affable et futé, mais par moment étourdi, sans retenue ni projet ²⁵¹ » écrit Fournier. « Cet homme brave et entreprenant, plusieurs fois victorieux, parle souvent de ses peurs, des terreurs qu'il a ressenties. ²⁵² ». Essentiellement, Martin Fournier refuse de concéder quelques défauts à Radisson dans son ouvrage de 1996. En contrepartie, plusieurs de ces caractéristiques sont évidemment des emprunts culturels amérindiens faits consciemment ou inconsciemment lors de ses entretiens avec les autochtones. Les valeurs d'indépendance, de courage, de liberté de ton et de spontanéité sont toutes synonymes de la latitude offerte loin des contraintes de la société européennes de la colonie. En somme, si son objectif est de remettre le personnage au même niveau que celui des coureurs de bois de l'histoire édifiante et d'en déterminer son assimilation à la psychologie amérindienne, Fournier a réussi.

En 2001, le second ouvrage de Fournier se montre plus sensible aux transformations et aux échanges culturels ainsi qu'aux réalisations du coureur de bois et explorateur plutôt qu'à ses diverses qualités. Cette réceptivité à ces éléments constitue donc le principal apport de Fournier. L'auteur repère alors les acquisitions de Radisson en termes de compétences langagières, coutumières et culturelles apprises des autochtones. « Il a appris à repérer sa route en pleine nature [...], à rester immobile pendant des heures en embuscade, à se battre au corps à corps, à tuer, à scalper et même à manger de la chair humaine. Il apprit les habitudes et les stratégies guerrières des Iroquois. [...] Son expérience de vie avec les Iroquois, sa connaissance des bois, son endurance, ses talents de chasseur, sa maîtrise des langues

²⁴⁷ Fournier, *Pierre-Esprit Radisson : coureur de bois et homme du monde*, pp. 11, 25 et 28.

²⁴⁸ *Ibid.*, p. 45.

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 65.

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 11.

²⁵¹ *Ibid.*, p. 59.

²⁵² *Ibid.*, p. 63.

autochtones [...] en faisait un candidat de choix²⁵³». Néanmoins, le propos ne peut se terminer sans peindre le portrait psychologique du coureur de bois, mais cette fois-ci en laissant Radisson s'expliquer lui-même dans ces mêmes qualificatifs qu'en 1996 : courageux, audacieux et meneur d'homme²⁵⁴.

Fournier s'inscrit dans cette continuité biographique qui compose l'itinéraire historiographique de la figure du coureur de bois depuis le début du 20^e siècle. Dans l'objectif de remettre les pendules à l'heure et de redorer le blason radissonien, l'historien Martin Fournier y réussit. Toutefois, pour reprendre les mots si judicieux de Thomas Wien : « Pour Martin Fournier, Radisson ne fuit pas, il s'évade. Enthousiaste et minutieux, le biographe rend hommage à un parcours singulier. Plane alors en filigrane la vieille figure du héros conquérant. Preuve si besoin était que Radisson n'a pas fini de séduire...²⁵⁵» Le discours de Fournier établit également les premiers pas vers une historiographie orientée vers les échanges culturels entre Amérindiens et Français qui est surtout l'adage d'auteurs étrangers. Dans ces biographies, il est donc concevable de lier un désir objectif d'analyser justement le récit radissonien à un style d'écriture se rapprochant de l'ancienne histoire édifiante.

L'historien Thomas Wien et l'invention de la course des bois

Pour la majorité des historiens de tendance révisionniste, l'ancienne histoire édifiante est à revoir pour corriger les erreurs historiques et historiographiques glissées dans les ouvrages précédents. Pour ce faire, l'historien Thomas Wien de l'Université de Montréal tente de mettre de côté les effets « néfastes » sinon « douteux » de l'historiographie du début du 20^e siècle sur la « figure » du coureur de bois. Wien s'intéresse donc à cet itinéraire et présente une nouvelle vision moins fondée sur l'histoire édifiante de Groulx et ses disciples et encore moins fondée sur les écrits scabreux des administrateurs coloniaux.

Professeur spécialisé en histoire et en historiographie de la Nouvelle-France, Thomas Wien publie un court article en 1992 qui retrace les truchements et les types d'échanges dans le commerce des fourrures au temps du régime français. Décoré de quelques images d'objets retrouvés sur divers sites, l'auteur fait néanmoins peu référence au coureur de bois. En effet, sa

²⁵³ Fournier, *Pierre-Esprit Radisson, 1636-1710 : aventurier et commerçant*, pp. 34 et 63.

²⁵⁴ *Ibid.*, pp. 216 à 243.

²⁵⁵ Wien, p. 281.

principale contribution est plus tardive, soit en 2004 et 2005, années où il publie trois autres documents forts intéressants sur le commerce des fourrures et son principal artisan. Il s'agit essentiellement de textes de communications données lors de colloques internationaux.

En 1992, Wien ne s'intéresse pas tout particulièrement à la « figure » du coureur de bois. Plus précisément, l'auteur attache son importance au terme d'« engagé de la traite » qu'il distingue du marchand-voyageur, la « cheville ouvrière du système ²⁵⁶ » de la traite de la fourrure. Un peu comme Dechêne, il situe l'apparition de la course des bois, phénomène qu'il attribue aux engagés et marchands-voyageurs, à la paix de 1667, et ajoute que ce fut « en même temps qu'arrivait de France un contingent de jeunes célibataires et que la baisse du prix du castor rendait plus intéressante les excursions pour aller le chercher là où il était moins cher ²⁵⁷ ». Bien qu'à l'origine, ce sont les Outaouais qui commercent sur les routes fluviales, souligne Wien, ces nouveaux travailleurs de la traite les remplacent peu à peu à partir de cette année ²⁵⁸.

Dans une communication donnée lors d'un colloque France-Québec et dont le texte intitulé « Les temps de l'engagement. La main-d'œuvre du commerce canadien des fourrures entre les calendriers agricole et commercial au XVIIIe siècle » a été publié en 2004, l'historien n'offre pas beaucoup de place au coureur de bois qu'il associe directement et uniquement à la « belle époque » du 17^e siècle ²⁵⁹. Plutôt, il consacre son propos sur les engagements au siècle suivant, lesquels sont évidemment plus faciles à quantifier grâce aux contrats passés devant notaire. Certes, il dresse le portrait général de l'engagé de la traite. Jeune célibataire, il provient exclusivement de la campagne, car les travailleurs ruraux possèdent beaucoup plus le physique en vue d'un travail plutôt éreintant selon l'auteur. Tous sont munis de l'équipement standard de l'engagé (voir aussi ici du coureur de bois) : culottes, mitasses, fusils, cartouches, poudre, couverture, couteaux et d'autres petits articles utilitaires.

Néanmoins, Wien propose une idée novatrice importante des engagements et des mouvements des acteurs de la traite vers l'ouest. Le commerce semble s'arranger pour se glisser sans difficulté entre la période de l'ensemencement au printemps et de la moisson au mois d'août,

²⁵⁶ Thomas Wien, « La ruée vers la fourrure », dans Thierry Lefrançois, *La traite de la fourrure : les Français et la découverte de l'Amérique du Nord*, La Rochelle, Musée du Nouveau Monde, c1992, pp. 196 à 198.

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 196.

²⁵⁸ *Idem.*

²⁵⁹ Thomas Wien, « Les temps de l'engagement. La main-d'œuvre du commerce canadien des fourrures entre les calendriers agricole et commercial au XVIIIe siècle », dans Gérard Béaur et al (dir), *Familles, Terre, Marchés. Logiques économiques et stratégies dans les milieux ruraux (XVIIe – XVIIIe siècles) Actes du colloque France-Québec*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 262.

rendant ainsi le commerce des fourrures accessibles aux habitants ne voulant pas hiverner dans les bois et, du même coup, ajouter un revenu appréciable à celui produit par leurs concessions²⁶⁰. Par conséquent, ce constat propose deux choses. L'engagé et le coureur de bois pouvaient vraisemblablement être des habitants qui cultivent leur terre tout en offrant du temps à la traite des pelleteries et voir à pratiquer un tout autre métier l'hiver venu en plus de s'occuper de leurs familles. Ce nouveau portrait de la course des bois contraste avec celui des siècles précédents. D'un acteur de la traite passant souvent l'hiver dans les bois parmi les tribus amérindiennes ou dans les forts, l'engagé, voire le coureur de bois, peut être tout autant actif durant la saison estivale sans abandonner littéralement ses terres.

L'année suivante, dans « *Carrières d'engagés du commerce des fourrures canadien au XVIIIe siècle* », l'auteur indique que ses sources, un ensemble de contrats d'engagements signés, ne sont pas si fiables pour calculer le nombre de ruraux qui décident de participer dans la traite des pelleteries. « En toute logique, écrit Wien, les marchands se passaient probablement plus facilement d'un contrat dans le cas d'un homme ayant déjà été à leur service et les engagés hésitaient moins à entreprendre un voyage éreintant, payé à leur retour seulement, pour un employeur qu'ils connaissaient. Autrement dit, la logique du recours au contrat indiquerait que ce sont surtout des réengagements qui échappent aux notaires et à l'historien.²⁶¹ » Ce constat de Wien permet de supposer alors que le coureur de bois et l'engagé peuvent autant faire preuve d'opportunisme que de constance dans le choix de leurs employeurs. En effet, certains peuvent risquer le travail avec un inconnu qui promet une somme plus élevée au retour, d'où la signature des contrats, et d'autres, assurés de l'honnêteté de leur employeur, décident de demeurer à leur charge. Ainsi, les jeunes célibataires, mais également les hommes mariés deviennent de véritables professionnels. En effet, Wien écrit : « Il y a des participants réguliers, véritables professionnels du voyage [...]. Beaucoup d'autres hommes travaillent de temps en temps pour la même personne, sans pourtant lui vouer une fidélité à toute épreuve. L'impression d'imprévisibilité qui se dégage de ces observations s'accroît lorsqu'on examine de plus près les aléas des engagements successifs d'un même voyageur.²⁶² » Certes,

²⁶⁰ *Ibid*, p. 265.

²⁶¹ Thomas Wien, « *Carrières d'engagés du commerce des fourrures canadien au XVIIIe siècle* », dans Luigi Lorenzetti et al (dir), *Marchés, migrations et logiques familiales dans les espaces français, canadien et suisse, 18^e-20^e siècles*, Berlin, Peter Lang, 2005 (Actes de colloque France-Québec), p. 138.

²⁶² *Ibid*, p. 137.

les engagés sous contrats ou non, mêmes les plus assidus, « se permettaient de casser le rythme des engagements annuels en s'abstenant de voyager de temps en temps ²⁶³ ».

Est-il permis alors de supposer que Wien ait démontré qu'avec l'expérience des voyages, quelques coureurs de bois s'engagent officiellement de plus en plus à l'aide de contrats passés devant notaires et deviennent, ainsi, de véritables professionnels de la traite ? Bien que ce ne soit pas l'objectif de son article, l'auteur laisse voir entre les lignes de son texte que plus personne ne travaille seul au 18^e siècle. Néanmoins, il ne faut pas pour autant mettre de côté l'idée qu'une minorité de ces travailleurs de la traite aurait pu œuvrer seuls ou sous un accord verbal puisqu'ils n'ont laissé aucune trace. Ces « coureurs de bois oubliés » avaient déjà fait l'objet d'une remarque semblable de l'historien Gratien Allaire.

Toujours en 2005, Wien clarifie sa position face au phénomène de la course des bois, laquelle il considère être une invention. L'auteur écrit, dans *Mémoires de Nouvelle-France*, que « les coureurs de bois commencent à se faire justement remarquer au moment où [François de Salignac de La Mothe de] Fénélon écrit : «Ceux qui s'attendent au désordre colonial seront bien servis, du moins s'ils lisent le flot de dénonciations émises par les administrateurs et les missionnaires. ²⁶⁴» La position de Wien est évidente. La « figure » originale du coureur de bois provient des remarques négatives de la classe dirigeante de la Nouvelle-France. Antoine Raudot n'y fait pas exception, ni Pierre-François-Xavier de Charlevoix. Cette conception de la « figure » pousse donc Wien à s'en éloigner, préférant traiter des deux professionnels de la traite, l'engagé et le marchand-voyageur, dont il existe des traces notariées.

Dans les faits, Wien ne croit pas à l'existence du coureur de bois à long terme en Nouvelle-France. En fait, et pour en revenir à l'entrée de jeu de notre premier chapitre, le coureur de bois est une illusion créée de toutes pièces par la classe dirigeante de la colonie. La course des bois a bel et bien existé à long terme, mais avec l'engagé et le voyageur comme principaux acteurs selon l'historien. De plus, ce dernier fait le constat suivant :

« En nous lançant simultanément sur deux pistes, l'une historique et l'autre temporelle, elles indiquent que sous le Régime français, le coureur de bois était déjà plus qu'un commerçant

²⁶³ *Ibid.*, p. 139.

²⁶⁴ Thomas Wien, « Vie et transformation du coureur de bois », dans Philippe Joutard et Thomas Wien, dir., *Mémoires de Nouvelle-France. De France en Nouvelle-France*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 182.

clandestin, qu'il était en passe de revêtir les habits mythiques qu'on lui connaît. [...] Car on connaît la suite : devenu commerçant de fourrure générique, emblème du Régime français et symbole du peuple canadien-français, ou du moins de ces hommes les plus assoiffés d'horizon, ce personnage a connu un itinéraire posthume des plus fascinants.²⁶⁵»

Un peu comme l'écrit avant lui Francis Parkman, le coureur de bois est un emblème de la traite des fourrures et connaît un itinéraire construit par les auteurs qui précèdent, fait-il remarquer dans son texte. Le coureur de bois, grâce aux Denonville, Raudot, Charlevoix et Fénélon, est reconnu comme un commerçant, un acteur dérangeant de la traite des fourrures. Le personnage y prend ses « habits mythiques » de déclencheur de désordres publics, d'oisiveté, de débauche et d'indépendance. Du même coup, le colon déréglé est assimilé, dès Raudot, au Canadien indianisé²⁶⁶. L'importance du coureur de bois dans l'histoire de la Nouvelle-France a été fortement influencée par Charlevoix, car en « [r]efusant de faire la distinction entre le commerce illégal et légal, il laisse donc entendre qu'en plein XVIII^e siècle, la course des bois représente un véritable fléau.²⁶⁷» Ce portrait du coureur de bois est par la suite transporté, selon l'auteur, d'ouvrages en ouvrages. La « figure » emblématique et l'invention de la course des bois sont, toujours selon Wien, issus des lamentations de la classe dirigeante exprimant une hantise d'une possible pénurie de main-d'œuvre pour la traite des fourrures²⁶⁸. Ce qui explique bien son intérêt pour l'engagé et le voyageur, deux travailleurs de la traite qu'il considère vraisemblablement comme ayant un historique plus long et continu.

En bref, Wien soumet plusieurs idées nouvelles sur la course des bois, mais plus spécialement sur les engagements de la traite, un phénomène connexe au premier. Respectant la chronologie établie par Dechêne, l'auteur ne croit pas au développement de la course des bois au-delà du 17^e siècle, mais plutôt à un cycle d'engagements auprès des marchands montréalais. Le coureur de bois se professionnalise et passe une série d'ententes contractuelles dont les traces sont évidemment accessibles à l'historien. Qui plus est, la traite n'est plus l'affaire de quelques hivernants, mais aussi d'habitants, célibataires ou mariés, œuvrant dans le milieu en pleine saison estivale entre l'ensemencement et la moisson. L'engagé est donc le véritable acteur du commerce des fourrures et le coureur de bois un

²⁶⁵ *Ibid*, p. 180.

²⁶⁶ *Ibid*, pp. 182 et 183.

²⁶⁷ *Ibid*, p. 184.

²⁶⁸ Wien, « Les temps de l'engagement », p. 262.

simple emblème créé de toute pièce par l'étude historique des plaintes des administrateurs coloniaux.

En finalité, le discours québécois des dernières décennies sur l'itinéraire historiographique de du coureur de bois ne peut être plus diversifié. Laissant de côté les grandes synthèses, les historiens et autres spécialistes des sciences humaines optent plutôt pour la forme courte et concise des articles et les œuvres entièrement consacrées au sujet. De plus, personne ne s'entend vraiment pour considérer le coureur de bois comme un professionnel de la traite en l'associant à l'occasion à l'engagé ou au voyageur ou, tout simplement, en le radiant totalement de la liste des acteurs du commerce de la fourrure sur le long terme. En somme, le propos continue toujours cette importante ambivalence qui dure depuis plus de soixante années. En vérité, il y a deux courants parallèles. Le premier prolonge les acquis de l'histoire édifiante tout en visant une diffusion large par la vulgarisation et un autre vise plutôt la remise en question unilatérale du terme de coureur de bois lui-même et dans son application historique au 18^e siècle.

Les relations franco-amérindiennes

En dehors de l'historiographie québécoise, quelques spécialistes en sciences humaines continuent à s'intéresser également à l'itinéraire historiographique de la « figure » du coureur de bois. Cet intérêt est parfois divergent et à d'autres reprises convergent avec les idées soutenues par les auteurs précédemment étudiés dans ce chapitre. Ce qui est certain, c'est que l'histoire de la Nouvelle-France, comme le traduit si bien l'historien Allan Greer en 1996, a beaucoup plus la cote à l'étranger qu'au Québec. En effet, au contraire des auteurs québécois, les spécialistes étrangers lui consacrent des œuvres quasi-entières et souvent plus pointues. Ce qui les intéresse tout particulièrement, ce sont les effets des relations franco-amérindiennes sur la vie culturelle et psychologique des acteurs de la traite des fourrures.

Les synthèses et études de vulgarisation

À l'extérieur du territoire québécois, les historiens et autres spécialistes produisent, au départ, un ensemble de synthèses et d'études vulgarisées sur le phénomène de la course des bois. Plusieurs anciennes conceptions sont alors remises en avant-plan, mais aussi, une nouvelle idée sur la chronologie fait son apparition.

Originaire de la Nouvelle-Écosse, Harold Horwood publie en 1984 *Pirates and outlaws in Canada* dans lequel il consacre quelques pages au coureur de bois. L'auteur y propose que la course des bois, dont les débuts selon l'étude de Dechêne datent de la seconde moitié du 17^e siècle en Nouvelle-France, ait plutôt son origine réelle en la personne d'Étienne Brûlé, l'un des hommes de Samuel de Champlain vers 1605. Selon Horwood, Brûlé, dès lors laissé parmi les Amérindiens pour y apprendre leur langue, a été le premier à commercer avec les indigènes échangeant des objets usuels pour de la fourrure²⁶⁹. Cependant, cette idée n'est pas une innovation de sa part. Néanmoins, à partir de ce moment, la majorité des auteurs d'origine autre que québécoise feront automatiquement référence à ce personnage afin de situer dans le temps la naissance du phénomène de la course des bois. La seule contribution de Horwood aura été de proposer une autre chronologie au phénomène.

En 1990, l'historien canadien Christopher Moore suggère lui aussi qu'Étienne Brûlé soit le prototype du coureur de bois dans un important collectif d'origine canadienne dirigé par Paul-André Linteau intitulé *Histoire générale du Canada*. Bien qu'il participe à un imposant ouvrage regroupant plusieurs auteurs de renom, Moore ne s'est jamais intéressé précédemment à la course des bois. Avec Brûlé, « le coureur de bois vient d'apparaître. [Par contre, ce] n'est pas là un titre flatteur : on désigne par cette expression un marchand clandestin, un contrebandier restant dans les bois »²⁷⁰. Reprenant ce discours négatif du 19^e siècle, ce professionnel clandestin de la traite n'est pas le voyageur ni l'engagé peints dans les précédentes recherches et ouvrages. Néanmoins, l'auteur termine sa courte dissertation sur le sujet en notant qu'il « va amener dans la traite, le « voyageur » qui va à son tour en faire profession²⁷¹. Moore renoue avec cette vieille distinction du traitant œuvrant dans l'illégalité et de celui qui est le détenteur d'une permission officielle ou d'un congé. Par conséquent, pour lui, la course des bois devient une profession avec l'apparition du voyageur. Le coureur de bois n'est pas qu'un criminel, mais il est aussi un pionnier de la traite et des explorations continentales notamment sous l'aspect de Pierre-Esprit Radisson et son beau-frère Médard Chouart des Groseilliers. Bien qu'il s'indianise, il ne demeure pas nécessairement avec les Indiens de façon permanente, mais il s'établit également à quelques reprises sur des terres

²⁶⁹ Harold Horwood, *Pirates and outlaws of Canada, 1610-1934*, Toronto, Double Day, 1984, pp. 35 et 51.

²⁷⁰ Paul-André Linteau, Christopher Moore et al, *Histoire générale du Canada*, Montréal, Éditions du Boréal, 1990, pp. 130 et 162.

²⁷¹ *Ibid*, p. 164.

conçédées au sein de la colonie²⁷². Au contraire de la tendance qui sera exposée par Fournier six années plus tard, les rôles sont interchangés dans les cas des coureurs de bois en général et le personnage de Radisson.

En 1992, c'est au tour de l'historien et professeur universitaire manitobain J.M. Bumsted de publier une grande synthèse générale sur l'histoire du Canada intitulée *The Peoples of Canada : a Pre-Confederation History* dans laquelle il consacre quatre pages au phénomène de la course des bois et renoue lui aussi avec l'image négative des 18^e et 19^e siècles. Il mise, pour sa part, sur le prototype de coureur de bois qu'est, selon lui, Étienne Brûlé²⁷³ et sur l'importance de la récolte d'un profit comme le principal objectif de tous les coureurs de bois. Certes, Bumsted avoue que leur promiscuité avec les nombreux conflits entre nations autochtones leur ont permis de devenir de splendides guerillos, « as the English discovered at their dismay in the subsequent wars for control of the continent ».

En somme, l'effort de vulgarisation sur les individus en marge de Horwood et les synthèses générales des auteurs qui lui succèdent consacrent une nouvelle idée, soit le rejet apparent de la chronologie de Dechéne et le remplacement d'une toute autre situant la naissance du coureur de bois au passage d'Étienne Brûlé chez les Amérindiens en 1605.

Philippe Jacquin, ethnologue et historien français fait également cette courte référence sur Étienne Brûlé dans *Les Indiens blancs*, paru à sa première édition en 1987 mais réédité et amélioré en 1996 : « la compréhension des habitudes et des tempéraments, la reconnaissance d'un autre système de valeurs. Ce modèle s'est façonné au cours de cette période et a donné naissance à un personnage nouveau, le coureur de bois »²⁷⁴. Cependant, comme étude, son œuvre va plus loin. Jacquin y présente un beaucoup plus grand nombre d'éléments : la provenance, l'origine et les caractéristiques du coureur des bois y passent. Les sources sont également très diverses. Autant l'auteur utilise plusieurs ouvrages d'auteurs traités dans les chapitres précédents, autant Jacquin pige ses informations dans les sources d'époque : *Relations*, récits de voyages, correspondances de la classe dirigeante, etc. Dans *Les Indiens blancs*, paru en 1987, Jacquin s'efforce visiblement de ne pas renouer avec l'ancienne vision

²⁷² *Ibid*, pp. 162 à 164.

²⁷³ J.M. Bumsted, *The Peoples of Canada : a Pre-Confederation History*, Toronto, Oxford University Press, 1992, p. 44.

²⁷⁴ Philippe Jacquin, *Les Indiens blancs : Français et Indiens en Amérique du Nord, XVI^e au XVIII^e siècles*, Paris, Payot, 1987, p. 67.

nationaliste de la course des bois véhiculée par les grandes synthèses. Sans le dénigrer, il dresse le portrait d'un coureur de bois et d'un travailleur indianisé des fourrures de diverses origines et souvent marginalisé par la société coloniale.

Le cœur du corps des coureurs de bois de Jacquin est constitué des immigrants et des soldats démobilisés qui s'engagent dans la traite des fourrures après avoir abandonné leur devoir²⁷⁵. Ces déserteurs dévorent, pour reprendre les mots de l'auteur, les jeunes de la colonie. Cependant, en contrepartie, ils acquièrent progressivement l'endurance requise et l'admiration de certains administrateurs de la colonie²⁷⁶. En fait, ces hommes fuient l'autorité qui les contraint et les limite dans leur liberté individuelle pour ensuite revenir travailler pour elle! Dans les faits, selon la classe dirigeante et les colons, la course des bois demeure la principale structure d'accueil pour ce genre d'homme²⁷⁷. Ils « choisi[sissen]t le secret presque l'insolite. En même temps, il[s] se rapproche[nt] de la nature, des animaux et des Indiens²⁷⁸ ». Cependant, la course des bois n'attire pas seulement ces déserteurs, mais aussi les « habitants honorablement installés²⁷⁹ » freinant ainsi le développement démographique de la colonie, une vieille conception à laquelle l'auteur n'échappe pas malgré ses intentions.

Probablement à l'aide des *Relations*, Jacquin innove lorsqu'il démontre que la course des bois ne profite pas à tous les acteurs de l'ouest. En effet, les missionnaires se plaignent d'être comparés régulièrement aux coureurs de bois²⁸⁰. « Les Jésuites révèlent que ces tristes personnages n'ont d'autres desseins "que de se faire barbares et se rendre tous semblables à eux" [...] Tous ne sombrent pas dans le libertinage et la sauvagerie, mais la plupart demeure le pire exemple aux païens.²⁸¹ » Le coureur de bois est alors l'inverse de la Robe noire, nous informe l'auteur. Il est un chasseur, un époux et un guerrier. Par conséquent, les indigènes croient que les missionnaires ont les mêmes aspirations créant certainement ainsi des situations quelques peu conflictuelles²⁸². Malgré cela, le portrait du coureur de bois n'est pas pour autant négatif si nous lisons bien le discours de l'ethnologue français. C'est l'image qu'il reflète sur les missionnaires qui l'est. De plus, Jacquin commet une erreur chronologique importante en datant cette mention aux *Relations* de 1641, tandis que la course des bois est

²⁷⁵ Jacquin, pp. 99 et 127.

²⁷⁶ Jacquin, p. 142.

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 145.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 162.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 148.

²⁸⁰ *Ibid.*, p. 76.

²⁸¹ *Idem.*

²⁸² *Idem.*

apparue vingt ans plus tard. Toutefois, considérant son adhésion à la chronologie de Horwood, cette méprise n'est assurément pas involontaire bien que les *Relations de 1641* ne font jamais mention de la course des bois, mais plutôt des guides et des interprètes qui les accompagnent.

Jacquin nous présente aussi les grandes caractéristiques de ce travailleur de la traite des fourrures. Tout d'abord, en parlant de la « génération des coureurs de bois » d'Étienne Brûlé, l'ethnologue écrit que c'est la fuite des contraintes, l'attirance envers les Indiennes et une fascination pour l'indépendance et l'aventure qui les motivent²⁸³. Le personnage grandit au cœur du territoire sauvage apprenant les langues et les mœurs indiennes. Par conséquent, depuis le début du 17^e siècle, le coureur de bois apprend à distinguer le moindre signe de la présence de l'homme, valorise un tempérament brutal à l'indienne favorisant le courage, la force physique et cherche à survivre en milieu sauvage²⁸⁴. Ces nombreuses années dans un environnement souvent hostile endurcissent le coureur de bois de Jacquin et le motivent à vaincre ses peurs. Qui plus est, ces années d'errance et de rudes voyages favorisent tellement sa combativité qu'elle est primée par les militaires français qui souvent l'engagent pour compléter leurs rangs lors de conflits majeurs au 17^e et au 18^e siècles. Néanmoins, comme le constatent rapidement les officiers, ces hommes répondent très mal à leur autorité²⁸⁵.

Toujours au contraire des intentions qu'il annonce, le portrait social du coureur de bois décrit par Jacquin n'évite pas de répéter mot pour mot des correspondances des divers administrateurs coloniaux et religieux. Il est un homme analphabète et débauché qui ne sait comment dresser une carte et, encore moins, reconnaître les types de minéraux qu'il découvre²⁸⁶. « De toute façon, l'amalgame est vite réalisé; course dans les bois est associé à libertinage et débauche avec les Sauvages.²⁸⁷ » écrit l'auteur. Certes, Jacquin avoue, trois pages plus loin, comme pour panser sa plaie, que ce n'est pas tous les coureurs de bois qui sont des « fripons »²⁸⁸. En effet, cette courte nuance aurait méritée d'être exploitée davantage. Elle soulage quelque peu ce propos largement négatif sur ce travailleur des fourrures emprunté aux sources qu'il utilise.

²⁸³ *Ibid*, p. 67.

²⁸⁴ *Ibid*, p. 113.

²⁸⁵ *Ibid*, p. 220.

²⁸⁶ *Ibid*, p. 139.

²⁸⁷ *Ibid*, p. 145.

²⁸⁸ *Ibid*, p. 148.

Le coureur de bois peint par Philippe Jacquin est, en résumé, rude, combatif et vigoureux. Il a appris les rudiments de la survie en forêt et les mœurs des indigènes. Il s'indianise et sa valeur étonne certains administrateurs coloniaux et en dérange d'autres. Habitant, immigrant ou militaire, il est celui qui fuit l'autorité à la recherche de l'indépendance et de la liberté que la société coloniale ne peut pas lui offrir. Comme « figure » du coureur de bois, Jacquin offre un résultat surprenant. Il s'attache à une image vieillotte où le coureur de bois professionnel n'a pas de place. L'édition de 1996 ne rectifie pas le tir. Néanmoins, l'ethnologue français réussit là où peu avant lui n'avait réussi : décortiquer la « figure » du coureur de bois sans toujours tomber dans la symbolique de l'héroïsme canadien en mettant en évidence les échanges culturels survenus entre lui et les Amérindiens.

Une étude spécialisée sur les échanges culturels

Sept années après la réédition du volume de Philippe Jacquin et au moment où Thomas Wien contribue au champs d'étude, Gilles Havard, dont la première contribution majeure est le renommé volume *La grande paix de Montréal de 1701*, présente l'un des portraits les plus complets et les plus justes de la réalité contemporaine du coureur de bois dans les Pays d'en Haut. Ayant pour objectif principal de traduire les nombreux échanges et héritages ayant eu cours durant les nombreuses années des relations franco-amérindiennes de l'ouest durant le régime français, *Empire et métissage : Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*, ouvrage publié en 2003, révisé habilement les nombreux éléments constitutifs du portrait du coureur de bois. En effet, rien n'est blanc, ni noir, tout est gris.

Certes, Havard, au contraire des précédents auteurs étudiés, ne fait aucune référence directe à Étienne Brûlé. En effet, comme icône de la course des bois, il préfère Nicolas Perrot au personnage, une personnalité de la course des bois dont l'arrivée dans la colonie se situe en 1660 à l'époque où apparaissent sensiblement la majorité des coureurs de bois²⁸⁹. Pourquoi Havard décide-t-il de s'en tenir à la chronologie de Dechêne ? Il est possible qu'il ait considéré l'idée avancée par ses prédécesseurs comme une erreur et s'est plutôt rallié à la conception de l'historienne. Étant un chercheur spécialisé dans le domaine, il doit avoir constaté que les précédentes études sur le domaine abondaient dans ce sens, notamment au Québec. Qui plus est, les œuvres de Havard sont plus près de l'historiographie québécoise que

²⁸⁹ Gilles Havard, *Empire et métissage : Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*, Québec, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, Septentrion, 2003, pp. 20 et 25.

de la production étrangère même française. À preuve, plusieurs de ses ouvrages ont été rédigées et publiées en association avec de ses collègues du Québec comme, par exemple, *La grande paix de Montréal de 1701*.

Havard amorce son discours sur la course des bois par une critique des sources. Il se pose notamment la question : « Mais combien d'aventuriers obscurs ont échappé aux sources ? » Pour ajouter à la réalité des traces notariées soulignées par Allaire en 1980, il offre l'explication la plus plausible en ce basant sur une réalité connue de la course des bois et de l'époque coloniale. Peu savent écrire et la majorité, tout comme le peuple, sont analphabètes. Par conséquent, peu ont laissé de traces écrites personnelles comme Nicolas Perrot ou Pierre-Esprit Radisson au cours des 17^e et 18^e siècles²⁹⁰.

Dès les premières mentions du coureur de bois, Havard se préoccupe de leur développement professionnel à partir de 1668. En résumé, les coureurs de bois remplacent peu à peu les Amérindiens dans les échanges au lac Supérieur et supplantent progressivement les « commerçants autochtones » de l'intérieur²⁹¹. L'auteur les décrit alors comme des « hommes mobiles par définition, insaisissables, qui mènent en partie une vie de nomades, parfois dans l'illégalité²⁹² ». Puis, il ajoute, en citant l'abbé Guillaume Raynal : « [...] Il s'agit « toujours de jeunes gens, ou dans la force de l'âge, la vieillesse n'estant pas capable des fatigues de ce mestier »²⁹³ ». À partir de 1681, et selon la chronologie établie par Dechêne, avec l'installation des congés de traite, le métier se professionnalise peu à peu. Plusieurs se mettent alors au service de marchands donnant naissance ainsi au voyageur²⁹⁴. Ces derniers servent également de courriers ou de messagers pour les officiers et les commandants de fort en remplacement des soldats qui n'ont souvent pas autant d'habileté à s'orienter dans les bois²⁹⁵. Cette profession attire dans l'ouest tous ceux qui rebutent le travail de la terre, écrit Havard, car « les travaux de défrichement entrepris sur les rives du Saint-Laurent sont rudes, et ne conviennent pas aux célibataires isolés. Beaucoup de jeunes gens (fils de paysans, soldats démobilisés, anciens engagés, etc) surtout ceux de l'île de Montréal, déguerpissent ainsi fréquemment dans les bois où ils vont collecter des fourrures²⁹⁶ ». L'historien collabore

²⁹⁰ Havard, pp. 25 et 66.

²⁹¹ *Ibid*, p. 73.

²⁹² *Ibid*, p. 75.

²⁹³ *Idem*.

²⁹⁴ *Ibid*, p. 76.

²⁹⁵ *Ibid*, p. 292.

²⁹⁶ *Ibid*, p. 76.

étroitement avec les chercheurs du domaine en sol québécois. Par conséquent, il dresse un portrait professionnel adéquat du coureur de bois, un peu à la manière de Grace Lee Nute, qui s'oriente progressivement vers celui du voyageur tout en respectant la chronologie établie par Dechêne. Il s'inscrit également dans le discours courant de la course des bois, mais évite, sans que nous sachions pourquoi, de nommer toutes les origines sociales du coureur de bois, un simple « etc » ne laissant que deviner le reste.

Havard s'intéresse également à cette propension à se soustraire à l'autorité. Pour débiter, il écrit : « Tous les administrateurs, dès les premières années de l'expansion dans le Pays d'en Haut, dénoncent « la désobéissance aux ordres du Roi » des coureurs de bois, mais aussi des engagés et des soldats.²⁹⁷ » Ils œuvrent souvent dans l'illégalité, n'ayant point de permission pour aller faire la traite auprès des nations amérindiennes. Puis, l'historien français ajoute quelques pages plus loin, que dans les faits, l'isolement et l'éloignement qui séparent le coureur de bois et le voyageur de l'autorité centrale les aident à s'y soustraire²⁹⁸. Parallèlement, cette même autorité s'inquiète du phénomène de désertion qui en découle même si il n'attire que les mauvais soldats. Par conséquent, elle se montre impitoyable envers ces gens qu'elle qualifie de « bandits » et Havard de « renégats »²⁹⁹. Selon l'auteur, le coureur de bois sinon le voyageur retirent ses principaux effectifs de l'armée, reprenant ainsi une thèse brièvement étudiée par Benjamin Sulte au début du 20^e siècle. Certes, Havard est plutôt avare d'idées et de démonstrations pour étayer son point. En effet, il ajoute que la dure vie militaire coloniale pousse régulièrement ces soldats à désertir et à pratiquer la seule profession qui leur permet d'échapper et de se soustraire à l'autorité, soit la course des bois.

Indubitablement, le coureur de bois est le reflet de la société indigène qui l'adopte parfois. À l'aide des emprunts et des connaissances culturels qu'ils assimilent, les coureurs de bois, de Havard et de la plupart des historiens avant lui, peuvent s'isoler facilement, se garantir une liberté et transgresser les conventions de la société coloniale imposées par la morale religieuse. Pour l'auteur, le coureur de bois « constitue le symbole-repoussoir des normes socio-culturelles³⁰⁰ » de la Nouvelle-France. Il adopte le mode de vie d'une société tribale, dont les autorités religieuses tentent d'en assimiler et d'en « civiliser » les membres. Plus souvent qu'autrement, les groupes dominants les assimilent aux autres marginaux de la

²⁹⁷ *Ibid*, p. 327.

²⁹⁸ *Ibid*, p. 331.

²⁹⁹ *Ibid*, pp. 330 et 335.

³⁰⁰ *Ibid*, p. 537.

société, soit les infirmes, les malades et les criminels notoires sinon dangereux, car, même si on s'en méfie, les coureurs de bois « bénéficie[nt] de complicités dans la colonie, parfois d'attaches familiales »³⁰¹. Il est l'interprète, mais aussi le diplomate qui, comme Perrot, écrit l'auteur, restaure les fragiles alliances et « limite les heurts inter-indiens ». Ce que réussit ici Havard, au contraire de ces prédécesseurs, c'est non pas de présenter un coureur de bois lié à la marginalité coloniale, comme un bon nombre l'ont fait consciemment ou inconsciemment avant lui, mais à tout mettre en contexte. Par conséquent, l'historien le présente comme un point milieu, ce lien entre Européens et Amérindiens, dissocié des valeurs de sa société d'origine, mais dont les compétences sont toujours prisée par cette dernière.

Havard va même plus loin que ces prédécesseurs. Le portrait du coureur de bois prend une valeur symbolique presque ritualiste. « Le groupe des coureurs de bois s'apparente aux "royaumes de jeunesse" des campagnes françaises, dont les membres, de jeunes célibataires, affirmaient rituellement leur virilité par des jeux, des concours de force et des affrontements violents. [...] Mais plus, il incarne le péril social : il refuse en effet de se sédentariser, et on l'associe naturellement à la figure du nomadisme et du vagabondage. » Traduction fidèle ou pas du schème colonial représentatif du coureur de bois à l'époque de la Nouvelle-France, cette analyse est innovatrice en elle-même. Au-delà du symbole canadien-français avancé par Francis Parkman au 19^e siècle, il est celui qui tente « d'échapper aux contraintes et aux pesanteurs d'Ancien Régime »³⁰².

Finalement, l'auteur surpasse encore un peu plus ceux qui le précèdent en abordant avec tous les détails et l'analyse requis le legs matériel du coureur de bois et son rôle dans le métissage des nations amérindiennes. Concernant l'équipement du coureur de bois, Havard réfère aux écrits d'un habitué du milieu, Henri Tonty :

« Durant l'été, il leur faut un costume adapté aux exigences du canotage. H. Tonty écrit qu'ils "courent les bois en bas & en souliers, sans culotte & avec un simple brayet". [...] Les voyageurs portent également une chemise de toile qui tombe jusqu'aux genoux, et disposent, dans leur "équipage ordinaire" d'une "corne à poudre pendue au col", d'un "sac à feu" en peau de loutre contenant pipe et tabac, d'une couverture, d'une marmite, d'une hache, d'un fusil, de poudre, de plomb, et de "peaux passées pour faire des souliers à la sauvage".³⁰³»

³⁰¹ *Ibid*, p. 538.

³⁰² *Idem*.

³⁰³ *Ibid*, p. 602.

Puis, il ajoute que l'hiver, à l'équipement du coureur de bois, se joignent un capot à capuchon, une paire de mitasses (guêtres), un bonnet et des mitaines de peau de castor³⁰⁴. Ce portrait général de l'équipement du coureur de bois ne verse pas dans l'exagération ou, encore, dans l'anachronisme. Au contraire de bien d'autres avant lui, Havard fonde cette courte allusion en se référant à une source sûre d'époque et fait le topo d'un équipement bien du 18^e siècle et non pas du 19^e ou 20^e siècles.

Le métissage provoqué par les relations ténues entre Européens et Amérindiens est un des autres sujet abordés par l'historien. Sans l'expliquer, Havard différencie les coureurs de bois des déserteurs en ce qui concerne l'engendrement à long terme des métis. Pourtant, ne dit-il pas qu'ils sont les deux éléments d'un même aspect dans un chapitre précédent³⁰⁵? Nonobstant cela, Havard articule son court propos sur les discours des contemporains : Dièreville, Tonty et certains Jésuites. Le premier écrit que les coureurs de bois, plus entreprenants, essaient de contenter leurs désirs auprès des Indiennes, tandis que le second évoque la familiarité des habitants de la colonie avec les sauvagesses³⁰⁶.

En somme, le *Empire et métissage : Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715* de l'historien français Gilles Havard contient une habile présentation de la « figure » du coureur de bois par sa critique des rares sources d'époque, que par son adroite démonstration dans plus d'une centaine de pages distribuées en début et en fin de volume. L'auteur rectifie les erreurs historiques glissées dans l'historiographie précédente et ajoute un soupçon d'innovations bien articulées. Le portrait du coureur de bois est alors synonyme de désertion, mais aussi d'une professionnalisation utile à tous, même à ces administrateurs coloniaux qui s'en méfient, mais en retirent un profit souvent considérable. Déserteur, il fuit les contraintes de la société européenne et coloniale pour rechercher cette liberté et cette indépendance des peuples qu'il côtoie. Symbole de la dureté du régime français, il représente cette fuite de l'autorité trop contraignante. Brillant, l'ouvrage de Havard présente tout de même quelques minimales lacunes. L'une de celles-ci aura été de ne pas avoir cherché à détailler les caractéristiques physiques du coureur de bois et du voyageur au-delà du mot : vigoureux.

³⁰⁴ *Idem.*

³⁰⁵ *Ibid.*, p. 342.

³⁰⁶ *Ibid.*, pp. 630 et 654.

En conclusion, l'itinéraire historiographique de la « figure » du coureur de bois profite beaucoup des contributions à l'extérieur du Québec. La période toujours annoncée de la seconde moitié du 17^e siècle comme étant dépositaire de la naissance du coureur de bois n'est plus valide. L'année 1668 est plutôt la date à laquelle ces hommes professionnalisent peu à peu un métier qui origine de plusieurs ramifications et qui est personnifié par l'un des hommes de Champlain, considéré comme le prototype du coureur de bois, Étienne Brûlé. Les deux principaux auteurs, Philippe Jacquin et Gilles Havard, puisent incontestablement leur inspiration des écrits de l'historienne américaine Grace Lee Nute. Le coureur de bois devient peu à peu le voyageur légalisé par les congés de traite et par la suite par la passation de contrats officiels avec des marchands de Montréal et de Trois-Rivières. Dans ses pérégrinations, il acquiert les connaissances requises afin de pratiquer la traite des fourrures avec les indigènes, mais aussi pour survivre en forêt et servir d'intermédiaire, soit comme interprète ou messenger, entre les deux cultures. Ce qui caractérise le coureur de bois c'est sa capacité à travailler en équipe tout autant de faire seul son métier. Il fuit les contraintes de la vie coloniale et religieuse, mais conserve toujours ce lien « d'affaire » avec le centre administratif et commercial. Le propos étranger, mais tout particulièrement français, est assez peu ambivalent, tout au contraire du coureur de bois.

Conclusion

L'itinéraire historiographique de la « figure » du coureur de bois prend, à la fin du 20^e et au début du 21^e siècle une double tangente. D'un côté, entre 1980 et 2005, le discours québécois tente de se distancer de l'ancien portrait nationaliste véhiculé par l'historiographie du début du siècle. Les historiens et autres spécialistes des sciences humaines optent pour des articles et des œuvres accessibles au grand public entièrement consacrées au phénomène de la course des bois, sans, toutefois, délaissier la biographie. De plus, en l'associant à l'occasion à l'engagé ou au voyageur, peu d'historiens québécois considèrent le coureur de bois comme un professionnel de la traite. Notamment, la position de Thomas Wien sur la question est des plus claires. Bien qu'il admette la possibilité de l'existence de tels acteurs de la traite à la fin du 17^e siècle, il considère que, pour divers facteurs, autant économiques que sociaux, le coureur de bois fait dorénavant place, au 18^e siècle, à l'engagé et aux marchands de Montréal.

En parallèle, le portrait du coureur de bois bénéficie des contributions à l'extérieur du Québec qui ajoute au discours une étude de plus en plus poussée sur les échanges culturels franco-

européens occasionnés par le contact. Néanmoins, la plupart des auteurs, presque tous des vulgarisateurs, publient une série de synthèses infirmant que la seconde moitié du 17^e siècle a vu la naissance du coureur de bois. L'ethnologue Philippe Jacquin et l'historien Gilles Havard basent leurs discours sur les travaux de Grace Lee Nute. Cependant, au contraire de Jacquin qui énonce parfois les mêmes constats que Nute, l'auteur de *La grande paix de Montréal de 1701* oriente différemment son propos. Havard concentre son discours sur les échanges et le contact des deux cultures. Tout y passe : l'usage d'un costume inspiré des autochtones, l'apprentissage de la langue, l'adoption de leurs mœurs et l'engendrement des métis. L'ouvrage de Havard souligne également le passage des activités clandestines du coureur de bois à leur légalisation par la passation de contrats officiels avec des marchands de Montréal et de Trois-Rivières. Le terme de voyageur reprend donc son sens d'employé, une notion proposée par Nute et Garneau avant lui, et celui de coureur de bois disparaît progressivement du paysage colonial. Nonobstant à ce constat, ces acteurs acquièrent des Amérindiens les connaissances nécessaires à la traite des fourrures et de la survie en forêt. Capable de travailler en équipe, il fait aussi preuve de la capacité d'œuvrer seul. Qui plus est, il se fait coureur de bois pour fuir une vie coloniale contraignante avec laquelle il garde néanmoins un lien d'affaire.

À l'aube du 21^e siècle, l'itinéraire historiographique du coureur de bois ne peut être plus hétéroclite et éclaté. Au Québec, le phénomène de la course des bois n'est pas un sujet très à la mode. Cependant, l'apport de Thomas Wien, quoique assez révélateur de sa position sur la pertinence de l'usage du terme de coureur de bois dans l'historiographie, relance en quelque sorte le débat sinon l'intérêt. Le coureur de bois est-il une simple création historique basée sur des sources plus ou moins fiables, comme le suggère Wien ? Havard arrivera peut-être dans ses recherches en cours à l'infirmier ou à le confirmer.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'ITINÉRAIRE HISTORIOGRAPHIQUE DE LA « FIGURE » DU COUREUR DE BOIS À LA CROISÉE DES CHEMINS

Le terme de coureur de bois a été et sera encore, pour un certains temps du moins, le véhicule de plusieurs symboles, légendes, histoires et études. Bien qu'ils soient la source initiale d'une représentation soit vraie ou fausse, les administrateurs de la colonie laissent place aux historiens, les principaux véhicules de l'itinéraire parcouru par le coureur de bois.

Ce n'est pas avant les années soixante-dix que le discours sur le coureur de bois se transforme après avoir été traité négativement au gré du propos du jésuite Pierre-François-Xavier de Charlevoix en 1744 ou positivement dans celui de l'abbé Lionel Groulx. La nouvelle histoire lance une tendance vers la scientificité de la discipline historique et provoque son éclatement ouvrant ainsi la porte à une panoplie d'autres domaines. La recherche de l'exhaustivité des résultats engendre la fragmentation et la naissance d'une multitude de tendances. Ressenti au Québec, cet effet épargne en partie les travaux des historiens anglophones sinon étrangers. Une nouvelle forme d'histoire apparaît. Quelques auteurs s'intéressent dorénavant au phénomène des représentations, un domaine novateur orientant ses recherches vers le symbolisme, l'imagerie et le mythe des objets et personnages. L'étude de la symbolique, des images véhiculées dans la littérature permet d'en dégager son itinéraire littéraire, mais plus particulièrement, son itinéraire historiographique depuis le 18^e siècle.

Certes, un autre courant de l'histoire sociale s'intéresse au coureur de bois. Les rapports franco-amérindiens dans l'ouest ou les « Pays-d'en-Haut » deviennent de plus en plus les sujets des historiens du Québec et de l'étranger. Le métissage des peuples, l'adoption des mœurs et coutumes amérindiennes, l'apprentissage des langues, le commerce et les échanges sinon les mariages avec les « sauvagesses » sont tous des sujets qui procurent au bout du compte des éléments essentiels pour bien comprendre le phénomène de la course des bois. L'apport de la culture amérindienne sur la société française en Amérique du Nord est tout autant examiné par les historiens, mais également par les ethnologues et les sociologues. Quoique plus tardive, cette tendance à l'aube du 21^e siècle annonce une véritable remise en question de la plupart des constats préétablis par la signature historique précédente.

Néanmoins, le portrait du coureur de bois a parcouru un itinéraire historiographique des plus intéressants. En plus de deux siècles de recherches, d'études et de remises en question, le phénomène de la course des bois demeure en quelque sorte un véritable mystère pour l'ensemble des historiens. Son parcours est semé de réaffirmations des propos irréconciliables des administrateurs de la colonie et des quelques intellectuels et historiens du 18^e siècle, de brefs effleurements littéraires au sein de grandes synthèses, et d'idéologies minant son étude plus approfondie. Par conséquent, le portrait du coureur de bois est redevable de ce va-et-vient d'un métier historien qui se professionnalise peu à peu. Par ailleurs, au moment où ce métier est dorénavant celui du professionnel depuis plusieurs années, Louise Dechêne, dans *Habitants et marchands de Montréal au 17^e siècle*, paru en 1974, impose une chronologie de la course des bois. Dans celle-ci, un autre métier se professionnalise aussitôt.

Aux 18^e et 19^e siècles, l'itinéraire historiographique possède plusieurs caractéristiques propres. L'absence de référence de bas de page ou en fin de document aux sources utilisées par les auteurs en est la première caractéristique. Mis à part quelques exceptions, il n'est pas coutume de le faire systématiquement. De plus, les auteurs des grandes synthèses ne réservent pas beaucoup d'espace à la course des bois et, par choix, n'y donnent que très peu d'importance. Marginal, le nombre de pages se situe souvent sous la barre de cinq.

Dans l'*Histoire de l'Amérique septentrionale* de Charlevoix, le coureur de bois se résume aux quelques torts décriés par la classe dirigeante au 18^e siècle. Puis, le discours prend de l'ampleur. La dissidence sociale constitue le premier aspect traité par l'historiographie et Charlevoix en est le maître d'œuvre. Pour sa part, le désir de reconstituer le passé mystique de la Nouvelle-France empreint son discours. Ses successeurs ecclésiastiques du 18^e siècle constituent un portrait toujours aussi négatif du coureur de bois, mais pour des raisons différentes. En définitive, le coureur de bois est perçu comme un homme couard, qui, au contraire des saintes valeurs catholiques de la colonie, s'indianise et adopte le costume du « sauvage ».

À partir de 1845, avec la parution de la grande synthèse *Histoire du Canada jusqu'à nos jours* de François-Xavier Garneau, l'ambivalence sinon les contradictions du portrait du coureur de bois empreint dorénavant le discours historien. Dans un discours de moins en moins négatif, il acquiert les compétences nécessaires pour devenir un acteur important de la traite des pelleteries, soit un interprète, un diplomate et un défenseur des biens coloniaux. Néanmoins,

ce propos nuancé est le produit des auteurs exclusivement canadiens. En effet, entre 1869 et 1873, l'historien bostonnais Francis Parkman fait le portrait d'un coureur de bois aux caractéristiques typiques du discours charlevoisien. Également, il le dit être l'emblème d'une économie canadienne-française malaisée et il en réfute catégoriquement l'apport à l'économie coloniale du Canada.

Tout comme Parkman avant lui, l'historien français Émile Salone adhère aussi à la conception charlevoisienne de la course des bois. Cependant, l'auteur français ne s'empêche pas d'y apporter quelques éléments nouveaux. Il y souligne tout d'abord la présence des militaires démobilisés et mobilisés de l'ouest ainsi que les volontaires de la milice dans la course des bois. Ces derniers sont d'ailleurs, selon Salone, les responsables du métissage en plus de constituer la principale source de coureurs de bois dans les terres de l'ouest.

Toutefois, une révision graduelle s'impose entre 1911 et 1960. Bien que les grandes synthèses présentent un portrait du coureur de bois conforme aux précédents, ce sont les études spécialisées, de plus en plus courantes qui proposent quelques nouveautés. Par exemple, le propos plus impérialiste de Sulte représente le coureur de bois sous l'aspect d'un explorateur responsable de l'expansion continentale et des relations cordiales avec l'Amérindien. Puis, Groulx présente un héros canadien afin d'offrir le salut à une société qu'il considère en détresse.

Des années trente aux années soixante, la présence du nombre grandissant des caractéristiques du personnage issues des nuances exposées dans le discours antérieur pose problème. En effet, les historiens démontrent dorénavant l'incapacité à convenir d'une définition unique du coureur de bois. Les œuvres de l'historienne américaine Grace Lee Nute et du Canadien Harrold Innis dans les années trente, fabriquent de toute pièce le canevas de cette ambivalence du coureur de bois et du problème. Ils y présentent deux types de travailleurs de la traite. À la fois similaires, ils s'opposent selon une unique caractéristique : la nature de leurs activités face à la loi. Deux termes sont utilisés dans l'historiographie à partir de ce moment : celui de coureur de bois et de voyageur. Se crée ainsi une importante confusion dans la définition des termes de coureur de bois et de voyageur. Toutefois, l'historiographie fait face également à un tout autre problème. En effet, les auteurs situent plutôt mal le point de départ du phénomène.

Néanmoins, d'autres moyens sont mis en œuvre pour rendre un portrait de la course des bois dans son ensemble. Le récit biographique et l'étude de la culture matérielle apparaissent également durant cette période. Mise beaucoup plus à profit, la biographie permet aux auteurs des années quarante et cinquante, en étudiant de près quelques personnalités de la course des bois, de nuancer les bases des connaissances déjà accumulées. La possibilité d'en faire ressortir les spécificités et les différences évite ainsi aux historiens de peindre tous les coureurs de bois selon le même canevas.

La biographie permet, dès les années soixante de constater quelques similitudes et dissemblances entre les individus, ajoutant ainsi d'autres éléments au problème de définition. Cette personnalisation des coureurs de bois permet également une certaine nuance du propos en plus d'émettre une certitude sur les profondes mutations que subit la profession au sein du discours historique. Cette réalité se concrétise lors de la parution des quatre premiers volumes du *Dictionnaire biographique du Canada* entre 1967 et 1974. La lecture de ceux-ci transmet l'important spectre des diverses caractéristiques que l'on prête au coureur de bois puisque les quatre premiers volumes présentent des gens de tous acabits.

Dans les années soixante, l'itinéraire historiographique du coureur de bois connaît également plusieurs transformations. Principalement, l'intérêt que les historiens portent au personnage diminue au profit de l'engagé de la traite. Dans les faits, ils abandonnent progressivement les anciens discours nationalistes et édifiants de Groulx pour s'intéresser aux structures sociales et aux mentalités. Les champs de l'histoire sociale et de l'histoire des mentalités s'entremêlent aussi à un courant historiographique plus porté sur l'étude des changements socio-économiques et à la quantification. Par conséquent, le coureur de bois s'amalgame à l'engagé comme le principal sujet des études et articles à paraître entre 1960 et 1980.

La contribution historique la plus concluante de cette période paraît en 1974. *Habitants et marchands de Montréal au 17^e siècle* de Louise Dechêne remet les pendules à l'heure et retrace, non pas seulement l'apport des engagés de la traite, mais également le rôle supposé du coureur de bois ou du voyageur comme pilier du commerce des fourrures. D'un professionnel aux mœurs discutables sans logis fixe et célibataire à la fin du 17^e siècle, le coureur de bois est également un employé ou un associé des marchands voire un spécialiste des voyages. Tous des acteurs de la traite, chacun s'occupe d'un élément du commerce de la fourrure. Plus complexe, la course des bois devient un engrenage du mécanisme économique. L'historienne

détermine également une chronologie fixe et complète des différentes étapes de l'apparition et de l'organisation de la course des bois. Ce n'est pas avant les années 1660 qu'elle apparaît pour devenir l'imposant phénomène qu'elle quantifie en 1681, année où la course des bois devient le travail d'un professionnel. Complétée à quelques reprises par quelques historiens, cette chronologie devient rapidement la norme dans l'historiographie sur le commerce des fourrures.

L'itinéraire historiographique du coureur de bois prend, à la fin du 20^e et au début du 21^e siècle une double tangente. D'un côté, entre 1980 et 2005, le discours québécois conserve une ambivalence tout en tentant inlassablement de se distancer de l'ancien portrait nationaliste véhiculé par l'historiographie du début du siècle dont elle fait toujours les frais. Peu d'études se sont réellement intéressées à la course et ont brisé les anciens constats de Groulx et Sulte. Au Québec, les historiens et les autres spécialistes des sciences humaines optent pour la vulgarisation plutôt que pour les études détaillées du sujet. Plusieurs articles et œuvres accessibles au grand public et entièrement consacrées au phénomène de la course des bois paraissent jusqu'en 2005. Néanmoins, l'historien Thomas Wien considère principalement le coureur de bois comme une construction de ses contemporains véhiculée et reprise à toutes les sauces par les historiens jusqu'à aujourd'hui.

En parallèle, à l'extérieur du Québec, les historiens ajoutent au discours une étude de plus en plus poussée sur les échanges culturels franco-amérindiens occasionnés par les contacts. Presque tous des vulgarisateurs également, ils publient une série de synthèses infirmant une partie de la chronologie de Dechêne. En fait, selon eux, dès l'année 1668, les hommes œuvrant depuis le début du 17^e siècle dans la course des bois se professionnalisent plutôt que d'apparaître. Par exemple, dans le cas de *Les Indiens blancs* de l'ethnologue français Philippe Jacquin, l'un des hommes de Samuel de Champlain, Étienne Brûlé constitue un prototype du coureur de bois en 1605 en passant l'hiver auprès des Iroquois afin d'apprendre leur langue.

Certes, ce n'est pas le cas de tous les auteurs. Au contraire de Jacquin qui énonce également les mêmes constats que Grace Lee Nute sur la course des bois, Gilles Havard, auteur de *La grande paix de Montréal de 1701*, oriente différemment son propos dans *Empire et métissage* paru en 2003. À prime abord, Havard ne se conforme pas à la chronologie établie par ses pairs de la France, mais se rattache à celle de Dechêne. Son discours se concentre sur les échanges et les contacts intervenus entre les deux cultures et leurs effets immédiats sur le comportement

de chacun dont celui du coureur de bois. L'auteur constate également que la légalisation de leurs activités se fait progressivement par la passation de contrats officiels avec des marchands de Montréal et de Trois-Rivières au cours des 17^e et 18^e siècles. Comme ses prédécesseurs, le terme de voyageur reprend son sens d'employé sous Havard dont le propos s'inspire également d'une notion proposée par Nute. Quant à celui de coureur de bois, il disparaît progressivement du texte.

En général, les auteurs s'entendent sur une réalité contraignante pour le coureur de bois dont la dureté de la vie coloniale le fait fuir et l'incite à adopter celle des « sauvages ». Néanmoins, de cette situation, demeurent des liens commerciaux essentiels au bon fonctionnement du commerce des fourrures.

De cet itinéraire historiographique du coureur de bois résulte une multitude de portraits symboliques, imagés ou mythiques ayant chacun ses propres éléments figuratifs dans le discours historien. À la lecture des sources disponibles, l'apport du contexte chronologique dans la façon de traiter de la course des bois est évident. Réunies de façon consciente ou inconsciente, les différentes caractéristiques du coureur sont progressivement juxtaposées à celles du commis, de l'engagé et du voyageur au cours des 250 années de son historiographie. En début de cette étude, le coureur de bois est un hors-la-loi, causeur de désordre public, fuyant les traditions chrétiennes et catholiques pour assouvir son avarice. Puis, au siècle suivant, au sein de son itinéraire, le coureur de bois est un travailleur et un diplomate en plus d'être cet homme hardi et fier de son métier. Indubitablement, le coureur est affiché comme un excellent interprète et explorateur tout au long de son trajet historiographique à partir de la fin du 19^e siècle et est reconnu comme le responsable de la majorité des grandes découvertes et de l'expansion du territoire de la Nouvelle-France.

À la lumière de nos recherches, il nous paraît évident que donner une définition claire et unique du terme de coureur de bois s'avère pratiquement impossible. Les récentes recherches font état d'un travailleur à la fois clandestin et officiel du commerce des fourrures dont les activités se pratiquent quelques fois seules ou en groupe. Bien qu'il soit reconnu par certains auteurs qu'il origine des truchements du début du 17^e siècle, le phénomène de la course des bois serait né après 1667 à la cessation du conflit franco-iroquois. Finalement, pour le définir, il aurait fallu obtenir une image claire de ses activités : il est parfois un marchand, un interprète, un guide, voire un explorateur selon les auteurs.

Cette production historique de plus de deux siècles d'âge a également influencé tout au long de son existence une série d'ouvrages scolaires sinon amateurs. Aujourd'hui, ces productions prennent aussi l'aspect d'encyclopédie et d'œuvres vulgarisées à l'extrême sinon rédigées par des auteurs hors du domaine de l'histoire. Le *Dictionnaire des coureurs des bois* de l'historien Alain Messier³⁰⁷, et le volume thématique *Les coureurs des bois* du journaliste Georges-Hébert Germain³⁰⁸ parus à la fin de 2005 en sont les plus récents exemples. Leurs auteurs font un survol de la course des bois à la méthode des grandes synthèses et apportent donc peu de nouveauté à l'historiographie produite jusqu'à présent. En somme, leur propos est essentiellement basé sur les écrits antérieurs. Cependant, c'est probablement là le principal véhicule de la symbolique mythique du coureur de bois. De quoi donner un élan à la recherche dans le sens emprunté récemment par l'historien Thomas Wien.

Dorénavant, il est possible d'en étudier l'effet sur la littérature en général. À partir de ces conclusions, nous pourrions consulter un plus vaste corpus et comparer les analyses des historiens aux informations véhiculés par les manuels scolaires religieux et laïcs ainsi que par les nombreux romans historiques et encyclopédies. Nous en ouvrons les portes à qui de droit.

³⁰⁷ Alain Messier, *Dictionnaire encyclopédique et historique des coureurs des bois*, Montréal, Guérin, 2005, 367 pages. Ce dictionnaire encyclopédique fait un court résumé de l'histoire de la course des bois dans un peu moins de 30 pages sans donner les sources de ses informations. Puis, le volume est consacré à une centaine de petites biographies sur divers acteurs de la traite dits coureurs de bois dont plusieurs ne sont en fait que des travailleurs de la traite à Montréal.

³⁰⁸ Georges-Hébert Germain, *Les coureurs des bois : la saga des Indiens blancs*, Outremont, Libre Expression, 2003, 158 pages. Œuvre encyclopédique très vulgarisée, elle présente quelques personnalités de la course des bois et des grandes explorations françaises en Amérique du Nord. Comme l'œuvre de Messier et plusieurs auteurs du *DBC*, l'ouvrage de Germain catégorise certaines personnalités comme coureurs de bois tandis qu'ils ne sont que de simples interprètes ou explorateurs.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

1. ÉTUDES

a. *Papier*

ALLAIRE, Gratien. « Les engagements pour la traite des fourrures; évaluation de la documentation », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*. Vol. 34, no 1 (Juin), 1980, pp. 3 à 26.

ALLAIRE, Gratien. *Les engagés de la fourrure, 1701-1745*. Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1983. 330 pages. Thèse de doctorat (Coll. Thèses canadiennes sur microfiches, no 55642).

ALLAIRE, Gratien. « Officiers et marchands : les sociétés de commerce des fourrures, 1715-1760 », dans *RHAF*. Vol. 40, no 3 (Hiver), 1987, pp. 409 à 428.

BIBAUD, Michel. *Histoire du Canada sous la domination française*. Volume I. Montréal, John Jones, 1837. 369 pages.

BUMSTED, J.M. *The Peoples of Canada : a Pre-Confederation History*. Toronto, Oxford University Press, 1992. 581 pages.

CASGRAIN, Henri-Raymond. *Œuvres complètes de l'abbé H.R. Casgrain*. 3 volumes. Québec, C. Darveau, 1882.

CHARLEVOIX, Pierre-François-Xavier de. *Journal d'un voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique septentrionale; Adressé à Madame la Duchesse de Lesdiguières*. 9 tomes. Paris, P. Giffart, 1744.

CREIGHTON, Donald. *Dominion of the North*. Boston, Houghton Mifflin, 1944. 535 pages.

D'ESCHAMBAULT, Antoine. « La vie aventureuse de Daniel Greysolon, sieur Duluth ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*. Volume 5, no. 3 (1951), pp. 320 à 339.

DECHÊNE, Louise. *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*. Montréal, Plon, [1974]. 588 pages. (Coll. Civilisations et mentalités).

DÉPATIE, Sylvie, dir. *Habitants et marchands, vingt ans après : lecture de l'histoire du XVIIe et XVIIIe siècles canadiens*. Montréal, Mc-Gill Queen's University Press, 1998. 297 pages.

DOUVILLE, Raymond. « Jacques Largillier dit « le castor » coureur des bois et « frère donné » ». *Cahier des Dix*. Vol. 29. Les Dix, Montréal, 1964, pp. 47 à 69.

DUPONT, Jean-Claude. « Les forgerons voyageurs (XVIIe et XVIIIe siècles) », dans BOUCHARD, René, dir. *La vie quotidienne au Québec : histoire, métiers, techniques et traditions*. Sillery, Presses de l'Université Laval, 1983, pp.319 à 336.

- ECCLES, William J. *France in America*. New York, Harper and Row, 1972. 297 pages.
- FERLAND, Jean-Baptiste-Antoine. *Cours d'histoire du Canada*. 2 volumes. Québec, A. Côté, 1861.
- FOURNIER, Martin. *Pierre-Esprit Radisson, 1636-1710 : aventurier et commerçant*. Sillery, Septentrion, 2001. 314 pages.
- FOURNIER, Martin. *Pierre-Esprit Radisson : coureur des bois et homme du monde*. Québec, Nuit Blanche, 1996. 125 pages. (Coll. Terres américaines).
- FRANCIS, Daniel. « La traite des fourrures », dans *Horizon Canada*, no. 4, 1984, pp. 73-79.
- FRÉGAULT, Guy. *Le XVIII^e siècle canadien*. Montréal, HMH, 1968. 387 pages.
- FRÉMONT, Donatien. *Pierre Radisson. Roi des Coureurs de Bois*. Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1933. 264 pages.
- GARNEAU, François-Xavier. *Histoire du Canada depuis*. Québec, N. Aubin, 1845-1852. 4 volumes.
- GERMAIN, Georges-Hébert. *Les coureurs des bois : la saga des Indiens blancs*. Outremont, Libre Expression, 2003. 158 pages
- GROULX, Lionel. *Chez nos ancêtres*. Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1922 (1920). 92 pages.
- GROULX, Lionel. *Histoire du Canada français depuis la découverte*. 4^e édition. Montréal, Fides, 1976 (1960). 2 volumes.
- GROULX, Lionel. *L'appel de la race*. Montréal, Fides, 1956. 252 pages.
- GROULX, Lionel. *La naissance d'une race*. Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1919. 294 pages.
- GROULX, Lionel. *Les lendemains de la Conquête*. Montréal, Éditions internationales A. Stanké, (1977?). 199 pages.
- GROULX, Lionel. *Notre grande aventure : l'empire français en Amérique du Nord, 1535 – 1760*. Montréal, Fides, c1976 (1958). 299 pages.
- HAMELIN, Jean. *Économie et société en Nouvelle-France*. 3^e édition. Québec, Presses de l'Université Laval, 1970 (1960). 137 pages.
- HAVARD, Gilles. *Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*. Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, Septentrion, 2003. 870 pages.
- HORWOOD, Harold. *Pirates and outlaws of Canada, 1610-1934*. Toronto, Double Day, 1984. 260 pages.

INNIS, Harold. *The fur trade in Canada: an introduction to Canadian economic history*. New Haven, Yale University Press, 1930. 444 pages.

JACQUIN, Philippe. *Les Indiens blancs : Français et Indiens en Amérique du Nord, XVIe au XVIIIe siècles*. Paris, Payot, 1987. 310 pages (Coll. Bibliothèque historique).

JOGUES, Isaac. *A narrative of the Captivity among the Mohawk Indians, and a description of New Netherlands in 1642-8*. New York, Press of the Historical Society, 1856. [?] pages.

LANCTÔT, Gustave. *Histoire du Canada. Des origines au régime royal*. 4^e édition. Montréal, Librairie Beauchemin, 1964 (1960). 3 volumes.

LANDE, Lawrence M. *The development of the voyageur contract*. Montréal, [s.n.], 1989. [?] pages.

LANDRY, Yves, dir. *Pour le Christ et le Roi. La vie au temps des premiers Montréalais*. Montréal, Libre Expression et Art Global, 1992. 320 pages.

LE BLANT, Robert. « Le commerce compliqué des fourrures canadiennes au début du XVIIIe siècle », dans *RHAF*, vol. 26, no. 1 (juin), 1972, pp.53 à 66.

LEFRANÇOIS, Thierry. *La traite de la fourrure : les Français et la découverte de l'Amérique du Nord*. La Rochelle, Musée du Nouveau Monde, c1992. 172 pages.

LINTEAU, Paul-André, dir. *Histoire générale du Canada*. Montréal, Éditions du Boréal, 1990. 694 pages.

LUCAS, Sir Charles Prestwood. *History of Canada*. 2 volumes. Oxford, Clarendon Press, 1901.

MALCHELOSSE, Gérard. « Les coureurs des bois au XVIIIe siècle », dans *Les Cahiers des dix*. No 6. Montréal, Les Dix, 1941, pp. 104 à 144.

MALCHELOSSE, Gérard. « Un gentilhomme coureur de bois, Daniel Greysolon, sieur du Lhut », dans *Cahier des Dix*. No. 16 (1951), pp. 195 à 232.

MESSIER, Alain. *Dictionnaire encyclopédique et historique des coureurs des bois*. Montréal, Guérin, 2005. 367 pages.

MUNRO, William Bennett. « The Coureurs de Bois ». Massachusetts Historical Society Proceedings, October, 1923 to June, 1924, vol. LVII, Boston, Massachusetts Historical Society, 1924.

MUNRO, William Bennett. *Crusaders of New France. A chronicle of the Fleur-de-lis in the Wilderness*, [s.l.], [s.n.], 1918. [?] pages.

NUTE, Grace Lee. *Caesars of the Wilderness*. New York, D. Appleton-Century, 1943. 386 pages.

NUTE, Grace Lee. *The Voyageur*. Reprint Edition. Saint-Paul, Minnesota Historical Society, 1955 (1931). 289 pages.

OUELLET, Fernand. *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850, structures et conjonctures*. Montréal, Fides, 1966, 631 pages.

PARKMAN, Francis. *Parkman's Works*. 4 volumes. Boston, Little Brown and Company, 1880. [?] pages.

POMERLEAU, Jeanne. *Les coureurs de bois : la traite des fourrures avec les Amérindiens*. Sainte-Foy, Éditions Dupont, 1994. 143 pages.

-----, dir. *Les gens de métiers et d'aventures*. Sainte-Foy, Les Éditions GID, 2001. 524 pages.

RAMEAU DE SAINT-PÈRE, Edme. *La France aux colonies. Acadiens et Canadiens*. Paris, A. Jouby, 1859. 355 pages.

RAYNAL, Guillaume. *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce dans les deux Indes*. Seconde édition. 7 volumes. Paris, Lacombe, 1778 (1770).

SALONE, Émile. *La colonisation de la Nouvelle-France, étude sur les origines de la nation canadienne-française*. Trois-Rivières, Boréal Express, 1970 (1905). 505 pages.

SMITH, William. *History of Canada; from its discovery to the year 1791*. Volume I. Québec, [Imprimé pour l'auteur], 1815. 383 pages.

SULTE, Benjamin. *Histoire des Canadiens français, 1608-1880*. 8 volumes. Montréal, Wilson et Cie, 1882.

SULTE, Benjamin. *Les coureurs des bois au Lac Supérieur, 1660*. Ottawa, Société royale du Canada, 1911. 15 images (microfiche).

TRUDEL, Marcel. *Histoire de la Nouvelle-France*. 4 volumes. Montréal, Fides 1960 à 1994.

WIEN, Thomas. « Carrières d'engagés du commerce des fourrures canadien au XVIIIe siècle », dans HEAD-KÖNIG, Anne-Lise et al. *Marchés, migrations et logiques familiales dans les espaces français, canadien et suisse, 18^e-20^e siècles*. Berlin, Peter Lang, 2005, pp.133 à 145.

-----, « Les temps de l'engagement. La main-d'œuvre du commerce canadien des fourrures entre les calendriers agricole et commercial au XVIIIe siècle », dans Gérard Béaur et al (dir). *Familles, Terre, Marchés. Logiques économiques et stratégies dans les milieux ruraux (XVIIe – XVIIIe siècles)*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, PP. 261 À 273. (Actes du colloque France-Québec)

-----, « Vie et transformation du coureur de bois ». *Mémoires de Nouvelle-France*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, pp. 179 à 186.

b. Versions électroniques

DECHÊNE, Louise. « Vénard de Bourgmond, Étienne de », sur le site Web du *Dictionnaire biographique du Canada*. Volume II (1701-1740). Québec, Université Laval, 2001. <http://www.biographi.ca>

DE VILLE, Winston. « Juchereau de Saint-Denis, Louis » sur le site Web du *Dictionnaire biographique du Canada*. Volume III (1741-1770). Québec, Université Laval, 2001. <http://www.biographi.ca>

HAMELIN, Jean. « Nicollet de Belleborne, Jean » sur le site Web du *Dictionnaire biographique du Canada*. Volume I (1000-1700). Québec, Université Laval, 2001. <http://www.biographi.ca>

JENNINGS, Francis. « Bizaillon, Pierre » sur le site Web du *Dictionnaire biographique du Canada*. Volume III (1741-1770). Québec, Université Laval, 2001. <http://www.biographi.ca>

MOOGK, Peter. « Lamarre dit Bélisle, Henri » sur le site Web du *Dictionnaire biographique du Canada*. Volume II (1701-1740). Québec, Université Laval, 2001. <http://www.biographi.ca>

NUTE, Grace Lee. « Chouart des Groseilliers, Médard » sur le site Web du *Dictionnaire biographique du Canada*. Volume I (1000-1700). Québec, Université Laval, 2001. <http://www.biographi.ca>

OSLER, Edmond Boyd. « Tonty, Henri (de) » sur le site Web du *Dictionnaire biographique du Canada*. Volume II (1701-1740). Québec, Université Laval, 2001. <http://www.biographi.ca>

PARÉ, Hélène. « Ailleboust de la Madeleine, François » sur le site Web du *Dictionnaire biographique du Canada*. Volume IV (1771-1800). Québec, Université Laval, 2001. <http://www.biographi.ca>

ZOLTVANY, Yves. « Delaunay, Charles » sur le site Web du *Dictionnaire biographique du Canada*. Volume II (1701-1740). Québec, Université Laval, 2001. <http://www.biographi.ca>

ZOLTVANY, Yves. « Greysolon Duluth (épelé quelques fois « du Luth »), Daniel » sur le site Web du *Dictionnaire biographique du Canada*. Volume II (1701-1740). Québec, Université Laval, 2001. <http://www.biographi.ca>

2. OUVRAGES GÉNÉRAUX

BOUCHARD, Gérard. *Les deux chanoines. Contradiction et ambivalence dans la pensée de Lionel Groulx*. Montréal, Éditions du Boréal, 2003. 313 pages.

BOUCHARD, René, dir. *La vie quotidienne au Québec : histoire, métiers, techniques et traditions*. Sillery, Presses de l'Université Laval, 1983. 395 pages.

COURTEMANCHE, Danielle. *Œuvrer pour la postérité. Les Testaments parisiens des gens du roi au début du XVI^e siècle*. Montréal, L'Harmattan, 1997 (1991). 247 pages.

DESLAURIERS, Jean-Pierre, dir. *Les méthodes de recherche qualitative*. Sillery, Les Presses de l'Université du Québec, 1987. 153 pages.

GAGNON, Serge. *Le passé composé. De Ouellet à Rudin*. Trois-Pistoles, VLB Éditeur, 1999. 191 pages. (Coll. Études québécoises.)

GAGNON, Serge. *Quebec and its Historians. 1840 to 1920*. Montreal, Harvest House, 1982. 161 pages.

GAGNON, Serge. *Quebec and its Historians. The Twentieth Century*. Montréal, Harvest House, 1985. 205 pages.

LÉTOURNEAU, Jocelyn. *Passer à l'avenir, histoire, mémoire, identité dans le Québec d'aujourd'hui*. Montréal, Boréal, 2000. 194 pages.

MATHIEU, Jacques. *La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord XVI-XVIIIe siècle*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2001. 271 pages.

MUCCHIELLI, Alex, dir. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris, A. Colin, 1996. 275 pages. (Coll. U).

PROST, Antoine. « Sociale et culturelle indissociablement », dans Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli. *Pour une histoire culturelle*. Paris, Éditions du Seuil, 1997. 455 pages.

RUDIN, Ronald. *Making History in Twentieth Century Quebec*. Toronto, University of Toronto Press, 1997. 293 pages.

VAN YPERSELLE, Laurence. *Le Roi Albert. L'Histoire d'un mythe*. Ottignies, Quorum, 1995. 411 pages.

3. OUVRAGE ÉLECTRONIQUE

Site Web du *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, <http://www.biographi.ca>

Fonds d'archives Antoine D'Eschambault, site Web de la Société historique de Saint-Boniface. http://www.shsb.mb.ca/fonds_archives/fonds_a_deschambault.htm

4. ARTICLES DE PÉRIODIQUES

DOUVILLE Raymond. « Gérard Malchelosse ». *Le Cahier des Dix*, vol. 34 (1969).

GREER, Allan. « Canadian History : Ancient and Modern ». *Canadian Historical Review*. Volume 77, Numéro 4, Décembre 1996, pp. 575 à 587.

GROULX, Patrice. « Benjamin Sulte, père de la commémoration ». *Revue de la Société historique du Canada*. Nouvelle série, no 12, 2001, pp. 49 à 72.

OUELLET, Fernand. « Dualité économique et changement technologique au Québec (1760 – 1790) ». *Histoire Sociale / Social History*. Volume IX. No18 (nov, 1976), pp. 294 et 295.

WIEN, Thomas. « Compte-rendu ». *RHAF*. Volume 57. No 2 (Automne 2003), pp. 279 et 280.